

CERCLE GÉNÉALOGIQUE
ET HÉRALDIQUE
DE L'Auvergne ET DU Velay



A moi Auvergne !

Dans ce numéro :

Assemblée générale du 17 mai

Ancêtres auvergnats de Mazarine PINGEOT

- le cousinage Pingeot-Michelin enfin établi
- la société Pingeot de Clermont-Ferrand

Quelques Auvergnats notables :

Pétrus FAURE, Émile ROLLIER, La TOUR d'Auv.

Quelques notes sur Arconsat (63), sur le mariage et sur une école de hameau

La colonie auvergnate de Paris

... et les rubriques habituelles,

dont un Crayon et vos Questions-Réponses (15 p.)

Affiche pour la Gentiane « AUVERGNE », (« à boire avec modération ! »)
par Émile ROLLIER (cf. article sur ce peintre de Condat, p. 41)



PUBLICATION TRIMESTRIELLE – 37^e ANNÉE – 1^{er} TR. 2014

N° 147

février 2014

8,25 € le numéro

SOMMAIRE

Le mot du Président	<i>A. ROSSI</i>	page.	1
Vie du Cercle	L'assemblée Générale du 17 mai	<i>JP BARTHÉLEMY</i>	page	2
	Rapport financier sur les comptes de 2013	<i>R. LÉOTOING</i>	page	4
Avis importants	Permanences, réunions, informations	<i>LA RÉDACTION</i>	page	5
Il y a 100 ans, la Guerre	Triste histoire de la famille VAURS (Mourjou-15)	<i>A. ROSSI</i>	page	7
Bourgs, villages et lieux	Arconsat, Chabreloche	<i>J-F. FAYE, ETC.</i>	page	8
	Les tribulations d'une école de hameau.....	<i>H. PLANTARD</i>	page	13
Les débats du Forum	Des gens de couleur en Auvergne au XVIII ^e siècle.....	<i>Le Forum</i>	page	14
Vie et métiers d'autrefois	Le mariage et ses paroles	<i>A. ROSSI</i>	page	15
	Recensements, et implexes, les DANCETTE	<i>P. CLAVEL</i>	page	17
	Deux actes de décès à St-Amant-Roche-Savine.....	<i>H. PONCHON</i>	page	19
	Une photo à identifier	<i>Y. JUMEL</i>	page	20
Personnages et familles	Les ancêtres auvergnats de Mazarine PINGEOT	<i>H. PONCHONS</i>	page	21
	Les ateliers Pingéot à Clermont-Fd	<i>H. PONCHONS</i>	page	22
	Le cousinage Pingéot-Michelin enfin établi	<i>H. PONCHON</i>	page	27
	Survivance des La Tour d'Auvergne.....	<i>G. DE LA TOUR D'</i>	page	32
	Pétrus FAURE, vellave, personnalité hors du commun	<i>M. COLAS</i>	page	34
	Emile ROLLIER, peintre condançais.....	<i>J. MOLIÈRE</i>	page	41
Auvergnats en migration	La colonie auvergnate de Paris à la veille de la grande guerre... <i>JP BARTHÉLEMY</i>		page	42
Crayons et Quartiers	Ancêtres auvergnats de Claude BEAUBESTRE.....	<i>C. BEAUBESTRE</i>	page	46
	Compléments au crayon de D WEINBERG	<i>P. GUILLOUX</i>	page	49
Questions & Réponses	Questions du CGHAV	<i>LES ADHÉRENTS</i>	page	50
	Deux actes insolites.	<i>O. SEGUY-Y. JUMEL</i>	page	55
	Réponses du CGHAV	<i>LES ADHÉRENTS</i>	page	56
	Généalogie d'Eugénie DAUZAT, compléments.....	<i>P. GUILLOUX</i>	page	64
Couvertures :	1 ^{ère} = Affiche « AUVERGNE Gentiane »			
	4 ^{ème} = Tableaux d'Emile ROLLIER			
Encart central piqué	Réunions annuelle des Lyonnais, Groupes Combrailles et Volcans-Val d'Allier Assemblée Générale du 17 mai 2014			

Les auteurs sont seuls responsables des opinions émises par eux dans « A moi Auvergne ! ».

COTISATIONS, ABONNEMENTS, ANCIENS NUMÉROS, RÉPERTOIRES, PUBLICATIONS

Il est possible de s'abonner à la revue sans être membre du Cercle et, donc, sans bénéficier des avantages réservés aux adhérents.

Cotisation/Abonnement 2014 à la revue (4 numéros annuels) : France & DomTom : **33 Euros** ; Europe : **36 Euros** ; Outre-mer : **40 Euros**.

Abonnement seul à la revue, sans adhésion au CGHAV : France & DomTom : **31 Euros** ; Europe : **34 Euros** ; Outre-mer : **38 Euros**.

Cotisation 2014 au CGHAV sans abonnement (simple ou couple) = **25 Euros**.

Tous les règlements sont à effectuer par chèque à l'ordre du CGHAV

Pour des commandes, s'adresser à :

1/ Monsieur Robert LÉOTOING, 47 rue d'Yerres – 91230 Montgeron, pour les commandes de numéros anciens de « A moi Auvergne ! », commandes de publications diverses et des répertoires (BMS. et 6^e RFE)

6^e RFE - Répertoire des Familles Étudiées par les membres du CGHAV (*port compris*) : 15 Euros

Numéros anciens disponibles : par numéro (*port compris*) = 7,50 Euros (*sauf les numéros des années 2013/2014* = 8,25 Euros)

2/ Monsieur Henri PONCHON, 5 rue des Fontenelles 92310 Sèvres : Collection « **Publications du CGHAV** »

« Généalogie des familles BEAL... », 2^{ème} Ed. par Pierre Lucien POUZET 27 Euros

« Différentes familles de la région de la Chabasse, Job, Marat Vertolaye », Tome I, par P.L. POUZET 27 Euros

« Différentes familles de la région de la Chabasse, Job, Marat Vertolaye », Tome II, par P.L. POUZET. 27 Euros

« Différentes familles de la région de la Chabasse, Job, Marat Vertolaye », Tome III par P.L. POUZET (†) 29 Euros

« Généalogie de quelques familles aux confins Auvergne-Limousin-Marche », par Joseph PRADEL 27 Euros

« Anciens noms et vocables des paroisses et communes du Puy de Dôme », par Jean Noël MAYET 13 Euros

« Anciens noms et vocables des paroisses et communes de la Haute-Loire », par Alain ROSSI..... 13 Euros

« Actes de tutelle et curatelle (Bailliages de Menat, Montaigut, Pionsat, St Gervais) », par Richard DUJON..... 8 Euros

« A travers les actes du bailliage de Pionsat (1727-1733) », par Richard DUJON 8 Euros

« Aix-la-Fayette, regard sur son passé », par Jean LASSAGNE 27 Euros

« Petit vocabulaire de termes généalogiques ou historiques en Auvergne » par Marie Claude CHASTEL..... 13 Euros

« Les procès criminels de l'Auvergne au 18^e siècle, jugés à Paris » Tome I, 1700-1769 par J-P. BARTHÉLEMY 29 Euros

« Les procès criminels de l'Auvergne au 18^e siècle, jugés à Paris » Tome II, 1770-1792 par J-P. BARTHÉLEMY 29 Euros

« Les Auvergnats de Paris sous la terreur » par Jean Pierre BARTHÉLEMY 15 Euros

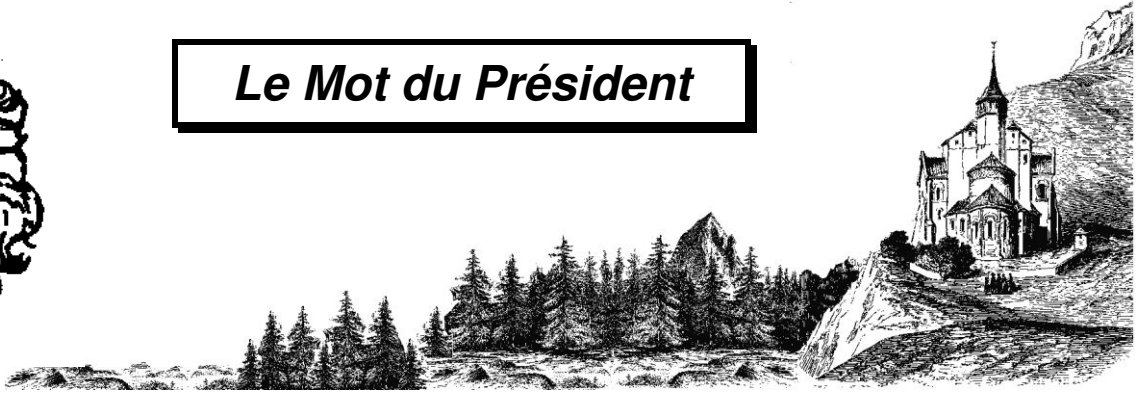
« Généalogie des Familles CHAPPAT » Tome I par Marc CHAPPAT 29 Euros

« Les JALABERT de Grandval » Par François CHALAMAUD (21 pages) 11 Euros

« Les DUBOURGNOUX d'Olliegues, St Gervais-ss-Meymont et Courpière » par François CHALAMAUD (62 p.).. 21 Euros



Le Mot du Président



Chers Amis,

Tout d'abord, je vous dois mes plus profondes excuses pour le retard à la réalisation de ce numéro de notre revue. Presque un mois de retard, c'est trop, et il nous faut faire le maximum pour que cela ne se renouvelle plus.

Néanmoins nous espérons que vous apprécierez ce numéro dans lequel nous avons tenté comme toujours de respecter un certain équilibre entre la généalogie stricte et l'histoire des familles ou les pistes pour faire quelques recherches particulières.

Comme vous avez pu le constater, le centenaire de la guerre de 14-18, nous avons fourni une avalanche de livres, d'articles, de vidéos la concernant. Mais ce n'est peut-être pas cela qui nous intéresse le plus. Les uns et les autres nous avons eu l'occasion de rencontrer des histoires tristes, émouvantes ou simplement sentimentales que nous aimerions partager. C'est ce qui m'est arrivé tout récemment, et je vous en fait part, un peu comme exemple.

Mais comme toujours, ce journal est le vôtre et c'est à vous qu'il appartient de communiquer ce qui vous fait plaisir de le faire. Ma demande : n'hésitez pas à nous adresser de grandes histoires, tout autant que de petites notes. Cela ne vous étonnera pas que les unes et les autres puissent intéresser nos lecteurs que vous êtes.

Un point sur les comptes de notre cercle : comme les années précédentes, nous avons une petite érosion du nombre de nos adhérents. Jusqu'ici cela n'est pas grave, mais nous avons besoin de recruter des « jeunes », ceux qui seront nos successeurs.

Pour cela, un outil est aujourd'hui essentiel : disposer d'un site internet, qui serve de vitrine à notre cercle et qui, par le canal de ses qualités et de ce qui est à la mode, attire un nombre important de « petits nouveaux », qui aimeraient bien se joindre à nous mais ne savent pas comment commencer.

Refaire notre site internet va être l'un de nos objectifs dans les mois à venir. Encore un peu de travail !

Dans cette optique, si internet vous « branche », n'hésitez pas à nous dire ce que vous aimeriez y trouver. Profitez de notre Assemblée Générale du samedi 17 mai pour le faire !

Bien cordialement à tous

Alain ROSSI

RAPPORT FINANCIER PRÉSENTÉ À LA 36^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CGHAV

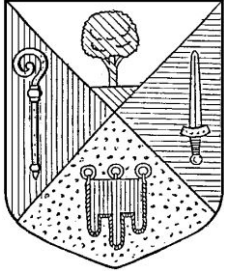
par Robert LÉOTOING (CGHAV – 35)

Compte d'exploitation 2013

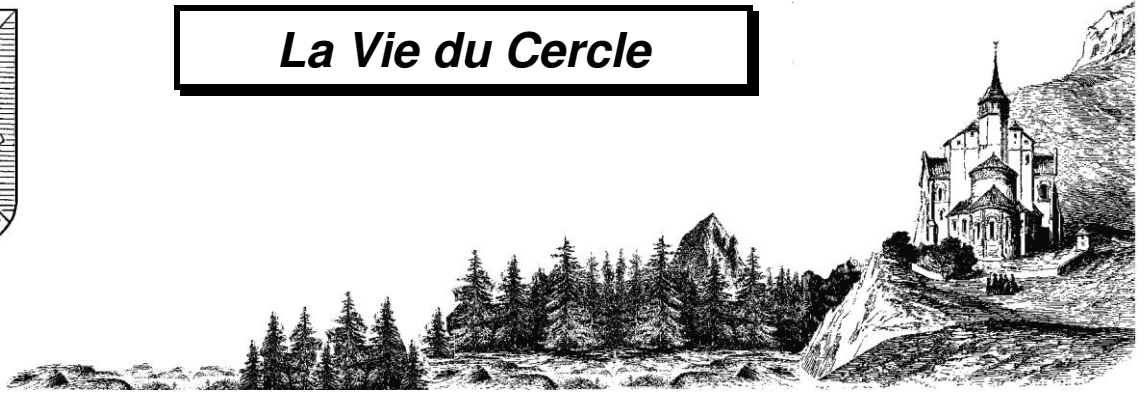
Produits	Charges	Produits
Cotisations de l'année 2013 (1.114 adhérents)		36.950,00
Ventes de bulletins anciens		61,50
Vente des « Publications du CGHAV »		784,00
Ventes de tables BMS (papier)		2.292,08
Produits Internet		9.083,85
Charges		
Revue « A moi Auvergne ! »	21.400,10	
Frais de poste hors routage revue (mais envois complémentaires)	2.351,73	
Frais de téléphone	368,72	
Cotisation Fédération Française de Généalogie	1.413,25	
Frais d'impression des tables BMS	1.107,16	
Frais des « Publications du CGHAV » (frais de port compris)	654,95	
Frais administratifs divers	3.456,71	
Frais du site internet (serveur, noms de domaine, travaux)	4.645,06	
Achat livres	217,55	
Frais de Congrès (Marseille, solde d'inscription)	509,00	
Frais de déplacements	520,80	
Frais d'Assemblée Générale	1.307,20	
Manifestations et location de salles (dont Paris)	2.120,34	
Frais Antenne Lyon (loyer)	1.320,00	
Frais de siège social de Clermont (charges, impôts, assurance)	3.389,57	
Petits travaux au siège social	938,86	
Abonnement Telecom/Internet de Clermont	792,64	
	Sous total	46.513,64
<i>Résultat de l'exercice 2013</i>		2.657,79
	TOTAL	49.171,43
<i>Frais de déplacements engagés pour l'objet social du cercle</i>		6.771,00
<i>Abandon de remboursement des frais ci-dessus (dons aux œuvres)</i>		6.771,00

Bilan au 31 décembre 2013

Actif :		
Banque		27.142,32
Compte épargne (Livret A – associatif)		80.949,26
Sicav (Société Générale)		151.756,38
		259.847,96
<i>Disponible au 31 décembre 2012</i>		→
Bibliothèque rue de Châteaudun : achat du local		22.100,00
Bibliothèque rue de Châteaudun : travaux et aménagement	10.147,04	
Bibliothèque rue de Châteaudun : amortissements des travaux	- 10.147,04	0,00
Bibliothèque rue de Châteaudun : mobilier	1.892,25	
Bibliothèque rue de Châteaudun : amortissements du mobilier	- 1.892,25	0,00
Matériel informatique	18.152,37	
Matériel informatique : amortissements	- 18.152,37	0,00
		22.100,00
<i>Immobilisations</i>		→
<i>Produits à recevoir (GeneaNet, NotreFamille)</i>		905,20
		282.853,16
Passif :		
Cotisations 2014 reçues en 2013		17.148,00
Compte de résultats au 1 ^{er} janvier 2013		261.594,90
Produits n'incombant pas à l'exercice :		
Sicav	191,09	
Livret A	1.261,38	
Produits n'incombant pas à l'exercice		1.452,47
Résultat de l'exercice 2013		2.657,79
		265.705,16
	Bilan	282.853,16



La Vie du Cercle



CONVOCATION À LA 36^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CGHAV

par Jean-Pierre BARTHÉLEMY (cghav-1260)

Compte-tenu du calendrier de ce printemps 2014 et notamment des « week-ends électoraux » qu'il comporte,

**L'Assemblée Générale se tiendra
le samedi 17 mai 2014 à Maringues,
Restaurant Le Clos Fleuri,
18, route de Clermont-Ferrand**

La journée se déroulera de la façon suivante :

Assemblée Générale

À partir de 9 h 30, accueil des participants (avec un petit café) et émargement de la feuille de présence,

À partir de 10 heures, tenue de l'Assemblée avec son ordre du jour habituel :

- 1- **Rapport moral** présenté par le Président, Alain ROSSI.
- 2- **Rapport financier** 2013, établi par le Trésorier, Robert LEOTOING (*voir page 4*)
- 3- **Vote d'un budget spécial** d'un montant maximum de 8.000 € (qui ne seront sans doute pas dépensés entièrement) pour la reconstruction de notre site internet (*voir la notice ci-après*).
- 4- **Élection des membres du Conseil d'Administration.**
- 5- **Questions diverses** que vous voudriez voir aborder

Budget spécial de réfection du site internet

L'érosion progressive du nombre de nos adhérents, si elle n'est pas vraiment inquiétante, nous montre qu'il est important d'en recruter de nouveaux. Jusqu'ici, le « bouche à oreille » a marché, mais il est maintenant essentiel que le cercle dispose d'une « vitrine » attractive et séduisante pour les « jeunes » qui viennent se préoccuper de leur racines auvergnates et qui seront les adhérents de demain.

Dans cette optique un site internet, séduisant et efficace, est de première importance.

Notre site, qui a maintenant 6 ans, ne l'est pas assez et surtout trop compliqué à enrichir de nouvelles pages, du fait d'une base logicielle en grande partie obsolète.

En outre, le « blog » démarré par Jean François CROHAS a dû être installé à l'extérieur du site, alors qu'il devrait en faire partie.

(Alain ROSSI)

Élection des administrateurs

Parmi les 5 administrateurs sortants, Jacqueline BRIFFE qui a effectué de nombreux mandats, mais n'a plus la possibilité d'assister aux réunions du Conseil, en raison de son éloignement, ne souhaite pas le renouvellement de son mandat. En revanche, elle continuera à assurer le lien avec les adhérents domiciliés en région PACA.

Les 4 autres administrateurs sont prêts à poursuivre leur tâche et sollicitent donc le renouvellement de leur mandat :

- **Marie-Françoise BRUNEL**, dont chacun connaît la place essentielle qu'elle occupe dans notre association : vice-présidente, elle est notamment responsable du siège, de la bibliothèque de Clermont, de la coordination des dépouillements et de l'alimentation de notre base de données.
- **Jean-François CROHAS** dont le rôle s'accroît avec le développement de l'informatique dans notre Cercle : gestion du forum, interventions sur le site, création d'un blog
- **Jean-Marc FAYOLLE**, responsable de l'animation de la section lyonnaise et participe activement au forum
- **Henri PONCHON**, le plus ancien des administrateurs (n° 62), vice-président, veillant à l'image du cercle, responsable des publications du Cercle et de l'animation du groupe Livradois-Forez
- Nous avons en outre le plaisir de présenter une nouvelle candidature, celle de **Christiane BELLIER**, cooptée par le Conseil d'Administration d'octobre dernier, et qui a déjà pris en charge la gestion du fichier des adhérents.

Des sièges demeurent vacants au sein du Conseil qu'il importe de rajeunir (ne serait-ce que par de jeunes retraités). Nous invitons donc tous ceux qui souhaiteraient participer à la gestion ou à l'animation du Cercle à faire acte de candidature auprès du secrétariat (Jean-Pierre BARTHELEMY, 14 rue Broca, 75005 Paris ou barthelemyjpmc@wanadoo.fr). Pour tous renseignements complémentaires, les candidats sont invités à se mettre en rapport auparavant avec Alain ROSSI, Président, ou Marie-Françoise BRUNEL, vice-Présidente.

Questions diverses

Après le vote pour la désignation des administrateurs, un temps sera réservé aux questions posées par les participants. N'hésitez à envoyer vos questions à l'avance. Si vous ne pouvez assister à l'Assemblée, vous pouvez néanmoins poser des questions en utilisant le verso du bulletin de participation encarté dans cette revue.

Repas

A l'issue de l'Assemblée, vers 12 h 30, tous ceux qui le souhaitent pourront participer au repas qui sera pris en commun sur place au Clos Fleuri.

Le restaurateur ayant besoin de connaître à l'avance le nombre de convives, inscrivez-vous au moyen du bulletin encarté dans ce numéro.

Le prix du repas sera de 35 € par personne, tout compris (apéritif, vin, café)

L'après-midi

Le début d'après-midi pourra être consacré à des échanges entre participants.

A partir de 16 heures, une visite (gratuite) du vieux Maringues sera organisée.

Si vous assistez à l'Assemblée

Envoyez votre bulletin d'inscription avant le 1^{er} mai à Robert LEOTOING (47, rue d'Yerres, 91230 Montgeron) en précisant si vous assisterez aussi au repas (dans ce cas, n'oubliez pas le chèque) et à la visite (gratuite) du vieux Maringues.

Si vous n'assistez pas à l'Assemblée Générale

N'oubliez pas de donner votre pouvoir soit à une personne dont vous êtes certain qu'elle assistera à l'AG, soit en l'adressant à Jean-Pierre BARTHELEMY (14, rue Broca, 75005 Paris), libellé au nom d'un adhérent ou d'un administrateur de votre choix qui assistera à l'Assemblée, ou en laissant le nom du mandataire en blanc.

Les pouvoirs en blanc sont répartis entre les membres présents, étant rappelé qu'aucun d'entre eux ne peut détenir plus de 10 pouvoirs en application des statuts.

Si besoin est, vous trouverez les n° de téléphone de Robert LEOTOING et de Jean-Pierre BARTHELEMY en 3^{ème} page de couverture de la revue.

Notre carnet

Nous avons à déplorer la disparition de deux anciens membres de notre Cercle, bien connus de beaucoup d'entre vous :

Huguette PARELLE nous a quitté le 20 décembre 2013. Sa personnalité attachante et sa compétence généalogique avaient énormément apporté au groupe des Combrailles – comme en ont témoigné Jean-Noël MAYET et Christine EMERY, qui se sont succédés comme animateurs de ce groupe – mais aussi à toute la communauté des généalogistes auvergnats. Elle avait été l'une des premières à s'attaquer aux dépouillements dans les Combrailles « *avec autant de vigueur que de rigueur* » pour reprendre l'expression de Jean-Noël. Ses obsèques ont eu lieu le 24 décembre en l'église Notre Dame de Montluçon.

Jean POINTU l'a suivie le 15 janvier 2014. Il a participé activement aux réunions de la section parisienne durant plus de 20 ans et connaissait parfaitement la région de Saint-Eloy-la-Glacière, étant originaire des Amouillauds ... comme tous les POINTU(D). Il a surtout beaucoup œuvré pour notre Cercle dans les années 90, passant de longues heures au CARAN devant des microfilms pour en faire des relevés, puis de longues heures devant son ordinateur (chaque matin à l'aube) pour en faire des tables. Il passait ses vacances dans sa maison familiale de Brousse avec son épouse et leur fille. Ses obsèques ont été célébrées le 22 janvier à la chapelle du cimetière du Père-Lachaise. (Nicole BIENVENU)



Avis Importants



CLERMONT-FERRAND

Permanences de la Bibliothèque

Adresse : 55, rue de Châteaudun,
63000 Clermont-Ferrand (en face de la Gare)

Jours et horaire des réunions pour l'année 2014 : les 1^{er} lundi, 2^e mercredi et 3^e vendredi à la bibliothèque du 55 rue de Châteaudun à Clermont-Ferrand, de 14h30 à 17h30.

Mars	Lundi 3 Mercredi 12 Vendredi 21	Avril	Lundi 7 Mercredi 16 Vendredi 25
Mai	Lundi 5 Mercredi 14 Vendredi 23	Juin	Lundi 2 Mercredi 11 Vendredi 20
Juillet	Lundi 7	Août	<i>fermé</i>

A noter :

Les permanences sont toujours interrompues pendant la période estivale et les jours fériés. Mais si vous avez des interrogations et si vous avez accès à Internet, vous avez toujours la possibilité de poser des questions sur le Forum

L'adresse électronique de la Bibliothèque est :

cghav@orange.fr

ou Mme M.-F. BRUNEL : cghav63@orange.fr

Réunion des groupes Combrailles-Limagnes et Volcans-Val d'Allier

Samedi 26 avril, de 9h30 à 18 heures

Salle des fêtes de Giat

Les deux groupes se réuniront le même jour, au même lieu, ce qui facilite grandement l'organisation et, aussi, les échanges entre groupes, même si les deux groupes se réunissent dans des salles séparées.

Pour ceux qui le désirent un repas est organisé sur place.

Vous trouverez au centre de cette revue le bordereau d'inscription à cette journée (et éventuellement au repas).

Il est important pour les organisatrices que vous retourniez votre bordereau d'inscription avant le 18 avril. Connaître le nombre de participants et le nombre de convives au repas est nécessaire pour une bonne organisation de la journée et du repas,

LYON

Permanences à la Bibliothèque

Adresse : 39 bis rue de Marseille, 69007 Lyon
(tramway T1, station Rue de l'Université)

Les réunions ont lieu de 14 à 17 heures le 3^e mardi du mois et un samedi par trimestre, de 9h30 à 12 heures. Ces réunions ont pour objet d'échanger entre nous, de consulter nos relevés, les anciens numéros de la revue et les ouvrages présents dans notre bibliothèque.

Prochaines réunions :

Mardi 18 mars, 14 heures à 17 heures

Mardi 15 avril, 14 heures à 17 heures

Mardi 20 mai, 14 heures à 17 heures

Mardi 17 juin, 14 heures à 17 heures

Il reste à fixer un samedi pour le second trimestre 2014

Contacts : Jean-Marc FAYOLLE : Tél. : 04 2602 5657
jean-marc.fayolle@dbmail.com

Brigitte LACROIX : celacgen@yahoo.fr

Réunion CGHAV – Rhône-Alpes

Samedi 22 mars 2014 à partir de 9 heures

Nous vous donnons rendez-vous mi-mars pour notre réunion annuelle des adhérents CGHAV- Rhône-Alpes.

Matinée à notre local du 39bis rue de Marseille (Tram T1 arrêt « rue de l'Université »)

Comme les années passées, nous nous retrouverons pour déjeuner avec nos amis de CGHHML (Marche et Limousin) et nous espérons que cette rencontre donnera lieu à des échanges fructueux entre adhérents de nos deux cercles.

Après le déjeuner, nous resterons l'après-midi pour une conférence-discussion sur

« Témoignages autour de la Guerre de 1914-1918,
en Limousin et par les soldats limousins »,

donnée par M. Jean Jacques MAURIAT (Président
du CGHHML)

PARIS - RÉGION PARISIENNE

Réunions mensuelles

Les réunions parisiennes, ont lieu le **1^{er} mercredi de chaque mois, d'octobre à juin.**

Grâce à « La France Généalogique », nous sommes installés dans la salle de la

Maison des Associations du 2^e arrondissement,

23 rue Greneta, Paris 2^e arrond.,

où la réunion se tient de **14h15 à 18h45.**

De 14h15 à 17 heures, chacun peut faire part des problèmes qu'il rencontre personnellement dans ses recherches auprès des responsables du Cercle et des autres membres du groupe.

Il est également possible de consulter les outils de recherche dont nous disposons (par ex. REMACLE, TIXIER, BOUILLET, DERIBIER ou d'autres).

Pour la consultation de ces ouvrages, il convient auparavant de s'assurer de leur disponibilité et de les commander quelques jours avant la réunion auprès de :

- soit Jean-Pierre BARTHÉLEMY : Tél. : 01 4336 2005
barthelemyjpmc@wanadoo.fr

- soit Alain ROSSI : Tél. : 01 4637 3315 ou 06 8070 1538
rossi.cghav@orange.fr

De 17 heures à 18h45, la réunion proprement dite se tient, en général, autour d'un thème développé par un animateur, intérieur ou extérieur au groupe, qui fait ensuite l'objet d'un débat.

Les rendez-vous y seront donc

- mercredi **2 avril,**
- mercredi **7 mai**
- mercredi **4 juin**

Géné@2014

Les 27 et 28 septembre 2014 à Paris

Comme tous les deux ans, et pour la 3^e fois, la Fédération Française de Généalogie organise un accueil du public dans la cour de l'Hôtel de Soubise (qui abrite les Archives nationales), au coin de la rue des Archives et de la rue des Francs-Bourgeois.

L'entrée est, bien entendu, gratuite, permettant à tous de se renseigner pour aborder ou compléter sa généalogie.

Vous aurez la possibilité d'y rencontrer les représentants des autres associations membres de la FFG, les éditeurs de revue et de livres, de visiter les « Grands dépôts » des Archives nationales et d'assister à plusieurs conférences.

Nous y serons bien entendu.

Un ouvrage signalé par Annie FRIER

« *Un prêtre auvergnat à la conquête de l'Ouest américain* »

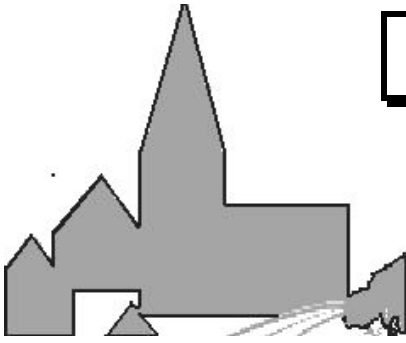
par Jean-Baptiste SALPOINTE.

2 février 1848 : le traité de Guadalupe-Hidalgo met fin à une impitoyable guerre entre le Mexique et les Etats-Unis qui deviennent, contre une compensation ridicule, propriétaires du Texas et du Tamaulipas, désert immense et peuplé d'Indiens. Deux ans plus tard, cette vaste région sera divisée en cinq territoires qui deviendront ultérieurement des états américains : la Californie, le Nevada, l'Utah, le Nouveau-Mexique et l'Arizona.

C'est dans ces 2 derniers territoires que se situe la mission de Jean-Baptiste SALPOINTE, prêtre auvergnat originaire de Saint-Maurice-de-Pionsat dans les Combrailles, dans un vaste mouvement d'évangélisation de cette région, initié par le Père Jean-Baptiste LAMY, originaire de Lempdes (63), mouvement auquel ont contribué plus de 200 religieux d'origines géographiques diverses. Jean-Baptiste SALPOINTE succédera à Jean-Baptiste LAMY qui fut le 1^{er} évêque puis le 1^{er} archevêque du diocèse de Santa Fé.

Ce livre tente de faire partager au lecteur le parcours assez exceptionnel de l'homme, du missionnaire, mais aussi les conditions de vie dans la 2^{ème} moitié du 19^{ème} siècle dans cette région désertique.

Bourgs, villages et lieux



A PROPOS D'ARCONSAT (63) et de l'article de Fernand Couzon (« A moi Auvergne ! » n° 146)

par Jean François FAYE (cghav-2862)

J'ai lu avec plaisir l'article de Fernand COUZON, d'autant que les productions sur ce recoin entre Auvergne et Forez sont bien rares dans la revue.

Travaillant depuis des années à la mise à jour de l'ouvrage de Raymond BECQUEVORT sur l'histoire d'Arconsat et de Chabreloche après en avoir racheté les droits, je ne pouvais qu'apporter quelques précisions au travail de Fernand COUZON.

Il est d'abord indiqué que le village de Chabreloche « *s'est fortement développé à partir de la fin du XVIII^e siècle* ». Il est vrai que le nom de Chabreloche n'est pas mentionné dans l'enquête de 1697 donnant la liste des lieux habités de la paroisse d'Arconsat. Les premiers textes en faisant état sont les actes de catholicité, en 1754 et 1755, sous les formes « *Lieu de Clermont* »¹ ou « *Clermont-de-Celles* » et, à partir de 1757, sous celles de « *village de Clermont* » puis « *lieu de Chabreloche* » le 8 décembre 1757 et « *Chabreloche* » ou de « *Lieu de Clermont dit Chabreloche* ».

Mais cela ne signifie pas que l'actuel « territoire » du bourg de Chabreloche n'était pas occupé. On trouve en effet, au 17^e siècle, trace au centre de ce qui deviendra plus tard le noyau d'origine de Chabreloche d'un rouet dit « de GIRARD » et plus bas le long du Sabot d'un moulin farinier dénommé le moulin de GIRARD. La première trace du rouet remonte à 1694 et pour le moulin dans un acte de partage des BERNARD de Bras de fer en 1706.

Pour autant, la progression du village de Chabreloche ne fut pas aussi fulgurante les premières décennies. Le lieu-dit ne comportait en 1809 que 7 maisons où résidaient 43 personnes, ce qui le situe à la 14^e place pour le nombre de maisons, ex aequo avec les villages de Gouttebauge et de la Croix-Saint-Martin, et à la 12^e place en nombre d'habitants. Après le bourg d'Arconsat (224 h), les Cros (126), St Joannis (95), le Lac (87), Bras de Fer (73), la Pauze (63), Chol et Combres (54), la Pommerette (53), les Issards (50), Gouttenoire (44) et Bonjean (43)

¹ Toutefois, une « *terre de Clermont* » est citée dans un partage de juin 1670 et attribuée à Gilbert Dargon marchand du bourg d'Arconsat.

L'émergence du village devait alors beaucoup à sa situation sur le « grand chemin » de Roanne à Thiers. Décidés vers 1730, les travaux sur le parcours auvergnat commencèrent en 1740. Ils se poursuivirent en 1754 entre Bras-de-Fer et La Bergère.

En 1766, la liaison Lyon-Clermont par Roanne du côté Auvergne, l'actuelle D 86, par le col St Thomas, Bras-de-Fer (la limite du Forez), Chabreloche-Peubru², St Rémy et Thiers était achevée.

Des « petits malins » (la famille DARGON principalement) avaient alors compris l'intérêt que pouvait leur procurer l'installation d'auberges à côté du noyau originel du rouet et des moulins (il y avait alors un moulin farinier, un foulon et un pressoir à huile).

Mais, le village restait cantonné à quelques maisons principalement au bord de la route. Il fallut deux autres événements pour que celui-ci prenne une véritable ampleur. Ce fut d'abord l'achèvement du tronçon entre Chabreloche et Noirétable de la route de l'abbé TERRAY qui se raccorda à la section Chabreloche-Peubru de la route Roanne-Thiers via St Rémy ouverte en 1766. Ce tronçon, dont le chantier a été mis en sommeil pendant la Révolution devra attendre l'Empire et la Restauration pour que l'œuvre soit menée à terme dans le tracé qui deviendra celui de la RN 89 entre Chabreloche et Thiers³

En 1807 le partage des « communaux de Bras de fer » qui se situaient alors au cœur du bourg actuel de Chabreloche et dont les terres restaient mal exploitées permis aux « malins » de compléter leurs biens fonciers et de bâtir sur de nouveaux emplacements que la jonction des deux routes

² Ce lieu se situe au point où, d'après les cartes de Cassini, et de l'ingénieur géographe Dezauche, se réunissent :

- le trajet venant de Thiers par St Rémy et les plateaux du nord
- celui venant de Roanne par le col St Thomas et Chabreloche
- et la vieille route de Lyon venant de Boën par La Courtade et les plateaux du sud

En fait, le relais de poste se trouvait à une petite distance du carrefour sur l'itinéraire des plateaux du Nord

³ F. IMBERDIS - *Le réseau routier d'Auvergne au XVIII^e siècle*, pp.116-120, 131, 226-271

avaient assainis. C'est en effet le côté marécageux des lieux qui avait empêché jusque là l'expansion de l'embryon du village (il suffit de lire les noms de tenements pour s'en convaincre : le Marais, les Chanoux,.)

Ce fut plus tard la création du chemin de fer qui confirma le décollage du lieu qui ne tarda pas à revendiquer son indépendance (mais cela est une autre histoire). En conclusion, je daterais le fort développement de Chabreloche au XIX^e siècle et non pas à la fin du XVIII^e.

En ce qui concerne les patronymes venus d'ailleurs, phénomène important si l'on veut éviter une trop grande consanguinité, j'ai donc moi aussi recherché les « apports démographiques » des « étrangers » qui viennent se fixer dans le pays à côté des populations autochtones. J'ai trouvé trois sources principales. Ce sont les membres de la famille des curés ou vicaires nommés à Arconsat (tel le JULHE cité dans l'article), le personnel attaché aux services des seigneurs du château (tels les FAFOURNOUX), les maçons originaires essentiellement du diocèse de Limoges (aux BRÉSINGANT, il faut ajouter surtout les CLOUX et les LAGE – ces derniers ayant introduit le prénom Léonard jusque là inconnu à Arconsat).

Par contre je n'ai pas retenu les employés des fermes du roi, parce qu'à ma connaissance aucun n'a fait souche à Arconsat (ce ne sera pas le cas des gendarmes affectés à Chabreloche dont plusieurs épouseront des filles du pays et resteront sur place, mais cela concerne une autre époque que celle retenue).

Quant aux prénoms dits « rares », ils proviennent essentiellement des mariages avec des paroissiens des communes voisines notamment foréziennes où ces prénoms n'étaient pas rares car correspondant au saint patron de l'église locale. Prenons le cas des « Romaines ». A l'origine, on doit trouver un mariage avec une fille originaire de Saint Romain d'Urfé. Selon la coutume de l'époque, celle-ci transmettra son prénom à sa ou ses filleules. A Arconsat, on trouve de nombreux Blaise qui est le saint patron de l'église. Ce prénom s'est également transmis aux communes voisines par le jeu des mariages et des désignations comme parrain.

Enfin terminons par le très intéressant François-Hugues MAISSE (et non Maistre).

D'abord, il faut souligner que son épouse, Benoîte Claudine RÉAL de BUSSY (et non Busset), était la veuve du notaire Pierre-Gabriel CHAPELLE. A son mariage, François Hugues, né vers 1759, avait 30 ans et 3 ans de moins que son épouse.

Ce mariage, sans doute d'intérêt, ne tint pas et le couple divorça. Madame est décédée à Thiers en 1814.

François Hugues fut notaire royal, géomètre feudiste et commissaire aux droits seigneuriaux. Mais il n'exerça pas sa charge de notaire à Arconsat. Il fut appelé en 1791 par la municipalité d'Arconsat pour travailler sur le rôle de l'impôt foncier, exercice oh combien délicat. Il s'est alors installé à Chabreloche où l'on trouve encore sa trace en 1814 avec la fonction de géomètre. Il ne semble pas y avoir fait souche.

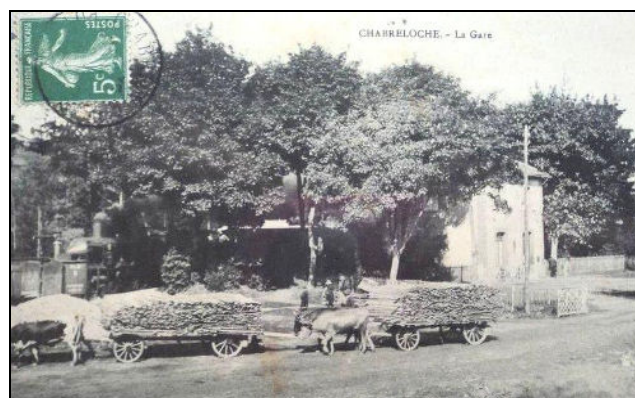
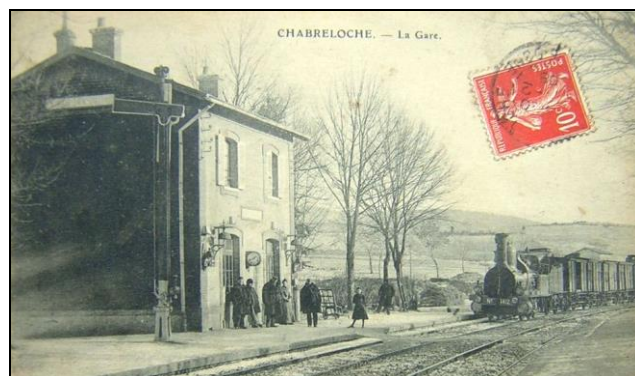
CHABRELOCHE ET LA ROUTE DE CLERMONT À LYON

par Alain ROSSI (cghav-2140)

Le développement de Chabreloche et son indépendance en tant que commune en 1876 (avec 977 habitants au recensement de 1876 contre 1.237 pour Arconsat à la même date) sont très probablement liés à l'embranchement des deux routes Clermont-Thiers-Roanne et Clermont-Thiers-Lyon par Noirétable et un peu plus tard à la voie et du chemin de fer, ouverte le 20.08.1877 sur son territoire, et qui favorisait l'exportation des bois de charpente

Au début du 18^e siècle ⁴, la Route de Postes Clermont-Lyon, après le Pont-de-Dore avait ses relais aux faubourgs sud de Thiers, puis à Rambaud (ouest de Viscomtat), et La Pau (La Poste - Noirétable), avant de descendre la vallée de l'Auzon vers St Thurin et Boën. Globalement, la route, au sud de la Durolle, montait en lacets sur le plateau, puis passait au pied du château de Montguerlhe (lieu-dit *le Péage*), au col de Frissonnet (sous *le Pradal*), puis à *la Courtade*, à *la Fortie* et dans la petite vallée où l'on trouve aujourd'hui la D 101.

La création d'une nouvelle route contournant Thiers par le nord avant de redescendre vers la Durolle à hauteur de Celles, entraîna le déplacement du relai de poste de Rambaud à Peubru, sur la rive nord de la rivière ⁵. Ce relai pourrait correspondre aux lieux-dits « *le Brûlé* » ou « *la Poste* »



La gare de Chabreloche et l'arrivée des madriers pour le train

⁴ Liste générale des Postes de France, par Jaillot, Paris 1721,

⁵ Le Réseau routier de l'Auvergne par F. Imberdis, p.271

Avant de modifier la Route de Postes, on lança (procès verbal d'adjudication du 15.09.1737²) la construction de deux ponts, l'un sur la Durolle, l'autre sur le ruisseau de Linières (sans doute celui qui persiste au *Moulin de Courtade*). Quand à celui sur la Durolle, ce peut être soit celui de Chabanty (si Peubru correspondait au « Brûlé », ou à celui de la cote 589, si c'était « La Poste »)

Quel que soit son emplacement, il devait ressembler de très près au pont, photographié ci-dessous, au début du 20^e siècle



Pont sur la Durolle à Chabreloche

C'est à partir de là, vers 1770, que fut entamée la construction d'une nouvelle route vers Lyon par le col de St Thomas et St Just en Chevalet (42) qui rejoignait à Roanne la grande route Paris-Lyon.

En 1785⁶, la route de Postes depuis le passage de la Dore à Pont-de-Dore, et le relais de Thiers, avait, pour Roanne, ses relais à Peubru, St Thomas, St Just-en-Chevalet, etc., et pour Lyon à Peubru, Noirétable (la Poste), St Thurin, etc.

Une nouvelle route, de Chabreloche à Noirétable par la rive droite de la Durolle, fut alors commencée, mais interrompue par la Révolution. Sur la carte de Cassini (qui subit un regravage dans la première moitié du 19^e siècle), les deux routes qui bifurquent à Chabreloche figurent comme deux lignes longées de points qui symbolisent les arbres longeant les « routes impériales », devenues « nationales ».

L'importance de ces routes pour les métiers locaux est attestée par ceux que l'on trouve chez les ascendants de Mazarine PINGEOT, issus d'Arconsat. Les marchands de bois qui exportaient, tels Mathieu CHAMBRIARD (sosa 52), ou son fils Antoine (26), émigré à Brioude (43) mais toujours dans les métiers du bois.

Jean DEVERNOIS (214), vers 1800, était charron à la Croix St Martin (sur la route de Roanne), tandis que son gendre, Simon BROSSON (106) y était cabaretier, avant d'être qualifié de propriétaire.



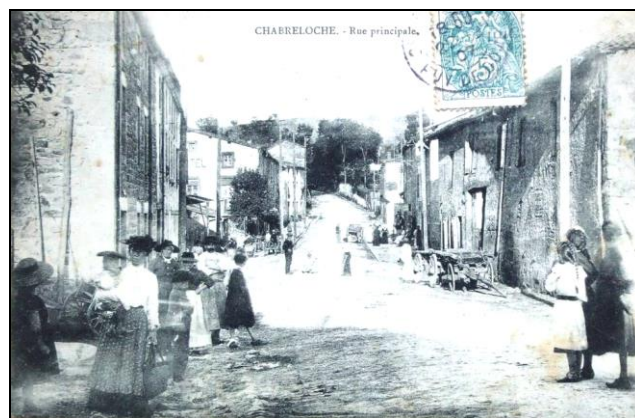
Signature de Simon BROSSON à Arconsat

Sa fonction d'adjoint au maire nous permet l'accès à sa superbe signature, qui s'accompagne des 3 points entre deux traits, d'une affiliation maçonnique probable.

Par contre les GATAIN (858), maréchaux-ferrants, sont logiquement localisés au bourg d'Arconsat.

Le nombre de charrons, y compris à la Trappe (Chabreloche) s'explique parfaitement par l'état des routes de la fin du 18^e siècle : ce n'était jamais les allées bien lisses que l'on voit dans les « films d'époque », mais d'épouvantables tracés directement sur le rocher ou avec la saillie de gros cailloux. D'où le nombre imposant de ruptures des essieux en bois ou d'explosion des roues, même si l'allure des déplacements était très lente (10 km/h au plus).

Imaginer la route ancienne d'après celle du début du 20^e siècle, même avant notre bitume, comme la traversée de Chabreloche, serait une grossière erreur. Un siècle plus tôt elle ne devait pas vraiment lui ressembler.



La rue principale de Chabreloche

Pour terminer sur les métiers d'Arconsat, Fernand COUZON s'étonnait du nombre considérable de « charpentiers ». Cela est dû à notre conception du métier de charpentier dont la fonction est, aujourd'hui, de construire et assembler des charpentes.

Il en était sans doute de même autrefois pour les palais et les églises, mais pas pour les maisons villageoises. Pour ces dernières celui qui en mettait en place la toiture était un « couvreur ».

Le charpentier ou, plus précisément, le « charpentier de grande cognée » était celui qui taillait poutres et madriers, et qui préparait les éléments de charpente (l'autre charpentier, le « charpentier de petite cognée » est devenu notre menuisier).

C'est d'ailleurs ce que l'on voit sur la carte postale de la page précédente avec l'arrivée des chariots de madriers à la gare de Chabreloche. Madriers qui, grâce au train, en cette fin du 19^e siècle, vont être « exportés » de ce pays de forêts qu'était Arconsat. On peut penser que certains étaient commandés par Antoine CHAMBRIARD, marchand et industriel du bois à Brioude (sosa 26 de Mazarine PINGEOT). D'autant qu'un des témoins à la déclaration de naissance de sa fille Gabrielle, était Jean BOURGUIGNON, marchand de bois à Arconsat.

⁶ Liste générale des Postes de France, Paris 1785

AVIS DE RECHERCHE SUR ARCONSAT ET ENVIRONS

Échanges sur le Forum internet

NDLR : on ne peut pas terminer notre série de notes sur Arconsat, sans faire paraître cet « **Avis de recherche** », qui concerne un enfant mis en nourrice sur la route de Thiers à Roanne en 1783.

Relevé à Arconsat (AD63, BMS 1778-1791, p.)
« L'an mille sept cent quatre vingt trois et le dix huit décembre a été baptisé sous condition Gilbert, né de parens inconnus le quatorze décembre de la susdite année selon qu'il nous apparut par le billet qu'on a trouvé sur le susdit enfant, sur lequel est écrit « l'enfant est assuré, il se nomme Hector et sera réclamé, il est né le 14 Xbre 1783, signé Vermandois » qui a été exposé et trouvé hier sur les quatre heures du matin devant la porte de défunt Annet BOURGUIGNON au village de Bras de Fer, paroisse d'Arconsat. Le parrain a été Gilbert PERRON, sacristain, et la marraine Marguerite CARTON, veuve BOURGUIGNON du lieu de Bras de Fer. »

Enigmatique Hector, alias Gilbert, « mis en nourrice » sur la route reliant l'Auvergne au Roannais, par le Col St Thomas, non loin de Chabreloche.

Vérification faite sur les actes de décès des 12 mois qui suivent, pas de mention de décès d'Hector, plutôt Gilbert, D'où cet avis de recherche, par simple curiosité.

Fernand COUZON (cghav-3833)

Il faut lire entre les lignes et interpréter l'hypocrisie. Vermandois est peut-être le père de l'enfant.

On ne dépose pas comme ça un enfant à 4 heures du matin, un 14 décembre, dans un hameau du côté d'Arconsat, en montagne qui plus est !

Je dirais que l'enfant est tout simplement celui de la veuve BOURGUIGNON. Cherchez la mort du mari, ça fera plus de 9 mois. Alors l'enfant est déclaré de parents inconnus, elle devient la marraine et pourra élever l'enfant aux yeux de tous. (*C'était pratique les petits bouts de papier, vous pouviez y inscrire ce que vous vouliez*)

Ou alors autre possibilité, la veuve BOURGUIGNON est la grand-mère de l'enfant. Sa fille vient d'accoucher sans père (« non dénommé » comme on disait à Paris, ça fait plus classe que « père inconnu »). La mère va se voir reprocher par le village de ne pas avoir su élever sa fille après la mort du père. Même scénario.

Je suis cynique, mais en l'absence de toute aide, à cette époque on faisait avec ce qu'on avait.

Annie FRIER (cghav-3067)

Je pense qu'il s'agit vraiment d'un enfant trouvé. Les curés étaient rarement dupes.

« Vermandois » me fait tout à fait penser au surnom d'un soldat ou ancien soldat (il y avait un régiment d'infanterie de Vermandois).

Enfin, il est bien possible que l'enfant ait été déposé aux hospices de Thiers.

Jean-Noël MAYET (cghav-657)

Il y avait bien un régiment de Vermandois, mais il a passé l'ensemble des années 1779-1784 en Corse (cf. Ancestramil)

Par contre, Vermandois pouvait fort-bien être le nom de guerre d'un soldat.

Alain ROSSI (cghav-2140)

Voici quelques informations recueillies sur le couple Annet BOURGUIGNON et Marguerite CARTON

- décès à Arconsat d'Annet BOURGUIGNON, de Bras de Fer, le 25.03.1778 à 42 ans, (il n'est pas précisé qu'il est le mari de Marguerite CARTON

- on ne trouve pas, à Arconsat,, leur mariage, sans doute vers 1760- 1770

- on trouve, par contre un mariage Gilbert CARTON et Antoinette BOURGUIGNON le 25.02.1772 qui indique qu'Antoinette est originaire des Salles (42), paroisse voisine d'Arconsat

- on trouve encore à Arconsat le mariage de Marie BOURGUIGNON, y ° 21.09.1772, fille de + Annet et vivante Marguerite CARTON avec Louis CLOUX le 21.09.1796. Marie avait donc 11 ans au moment du baptême de « Hector ». Je ne sais pas si le couple BOURGUIGNON-CARTON a eu d'autres enfants.

Fernand COUZON (cghav-3833)

« Bras-de-Fer » est un hameau d'Arconsat, sur ce qui était déjà en 1783 la grande route de postes de Clermont à Roanne. On imagine très bien la naissance un peu inattendue à bord de la « chaise » ou du carrosse et l'abandon de l'enfant qui n'aurait peut-être pas survécu à la poursuite du voyage.

Il est extrêmement peu probable que l'on trouve une trace quelconque d'un retour de l'un ou l'autre des parents pour récupérer l'enfant, même si cela s'est fait en « dédommageant » celle qui l'avait recueilli.

Mais cela serait tout à fait satisfaisant, pour nous « généalogistes » de trouver un acte de mariage le concernant. Mais sous quel patronyme ?

Alain ROSSI (cghav-2140)

LES TRIBULATIONS D'UNE ECOLE DE HAMEAU

par Hélène PLANTARD (cghav-1414)

Pavagnat est le village le plus éloigné de Saint-Bonnet-le-Chastel, son chef-lieu.

Au début du XIX^e siècle et pendant longtemps il y eut une école privée (libre) à Pavagnat, sans doute tenue par une béate ou, peut-être par une religieuse de Notre Dame de Chambriac, car il y en avait une petite communauté à N.D de Mons. Mais dans le dernier quart du siècle elle n'existait plus. Depuis la loi du 28 mars 1882 sur l'obligation scolaire, les enfants du village, âgés de six à douze ans, devaient fréquenter celle du bourg, distante, selon des estimations variées, de cinq à six kilomètres.

Aux beaux jours ce n'était déjà pas évident, surtout pour les plus jeunes (trois à quatre heures de trajets journaliers), en hiver cela devenait impossible, la neige interdisant toutes communications même aux adultes. Les habitants se mobilisèrent donc pour demander une école sur place. En novembre 1883, ils adressèrent un courrier au maire, Monsieur COUDERETTE. Le Conseil municipal, se réunit le 18 novembre pour en débattre. Il conclut que, compte tenu de la distance et de la difficulté des déplacements en hiver, qui sont un empêchement à la fréquentation, la création d'une école à Pavagnat est une nécessité absolue pour les vingt enfants en âge de la fréquenter et qu'elle pourrait être installée dans les bâtiments de Jean MOUTET aux frais du hameau, chauffage compris.

L'obtention de l'école par les villageois et la commune

Le 3 février 1884, le rapport du Conseil est envoyé à l'Inspection académique qui le transmet à la préfecture de Clermont-Ferrand le 31 mars, précisant que le hameau a possédé jadis et pendant longtemps une école libre et que les habitants proposent une maison où l'institutrice ne disposerait, il est vrai que, d'une seule pièce, ce qui lui paraît néanmoins suffisant, et du chauffage. Le 6 juin le préfet rend un avis favorable : « *Il y a bien lieu, écrit-il, d'autoriser la création d'une école mixte au hameau de Pavagnat sur la commune de Saint Bonnet le Chastel et de pourvoir à la dépense en découlant* »

Il est probable que les choses en restèrent là, car un an plus tard, le 14 juin 1885, le conseil municipal renouvelle sa demande, apparemment sans résultat, puisque les habitants de Pavagnat présentent à nouveau leur requête le 10 février 1886, dans un courrier au nouveau maire CHASSAGNON. Ils y exposent la situation désolante de leurs enfants qui, obligés de quitter la maison au petit jour, n'en arrivent pas moins en retard et que les instituteurs renvoient bien avant la fin des cours pour leur éviter d'être sur les chemins à la nuit tombée, avec tout ce que cela représente de dangers dans la montagne enneigée. Mon grand-père, Jean-Baptiste MOUTET, est l'un des signataires de cette lettre.

Leur demande est à l'ordre du jour du conseil du 14 février où elle est présentée – me semble-t-il – comme s'il n'en avait jamais été question auparavant et le ballet des transmissions recommence : sous-préfecture d'Ambert

avec suggestion de faire intervenir le ministre, Inspection académique – réponse « *Le dossier a été transmis au ministère* » –, Préfecture du Puy-de-Dôme. Comme rien ne bouge le Maire écrit au Ministère de l'Instruction publique, rappelant le dossier de 1884 envoyé par son prédécesseur qui avait insisté sur l'urgence de la création de ce poste. BERTHELOT répond que la décision en faveur du projet a été prise le 30 mai 1884 (Les lenteurs de l'administration française ne datent pas d'aujourd'hui !) ; il l'approuve et en demande l'exécution .

Après quoi l'école a dû être enfin installée, mais semble-t-il pas dans le bâtiment prévu initialement.. En effet, le 10 octobre 1888, Monsieur CHEVALIER, l'instituteur adresse un courrier à l'Inspecteur d'Académie pour signaler la situation très précaire de l'école pour les locaux de laquelle il n'a été fait aucun bail, malgré les réclamations répétées des propriétaires. Il invoque la négligence ou le mauvais vouloir du maire. Le préfet est invité à faire régulariser cette situation. Il charge le sous-préfet d'Ambert de la faire exécuter.

Le 1^{er} décembre 1888, suite à la délibération du conseil du 17 juillet, un projet de bail à loyer est établi entre Jean CHASSAIGNON, maire, et le sieur André PORTAIL pour le local jouxtant son exploitation, dans lequel l'école est installée depuis l'année précédente ; le loyer annuel est de 20 francs payable en fin d'année.

L'instituteur est logé dans une petite maison (cuisine, chambre, galetas) appartenant à Claudine MAVEL veuve MOUTET pour laquelle est également fait un projet de bail annuel de 26 francs.

Le 7 mars 1889, ces projets sont transmis par l'Inspecteur primaire d'Ambert à l'Inspection d'Académie de Clermont. Il précise que « *l'installation est médiocre, mais qu'il serait impossible de trouver mieux dans le village, à n'importe quel prix* ». Le préfet reçoit le dossier le 20 mars et le fait suivre au ministre qui approuve.

A partir de là, l'école a dû fonctionner, mais je n'en ai trouvé aucune trace.

La défense de l'école par les villageois ... et l'Administration

Elle refait parler d'elle violemment lors du conseil municipal du 17 juin 1894. Après lecture des dépenses pour l'école du bourg (80 frs pour l'assainissement de la cave, 70 frs pour le chauffage des salles de classe, 20 frs pour la réparation de la toiture) une longue discussion s'engage entre les conseillers relativement à l'utilité de celle de Pavagnat. La majorité du Conseil est d'avis que, par sa position à l'une des extrémités de la commune, elle a du mal à recruter et que les services qu'elle rend ne sont pas en rapport avec les dépenses qu'elle occasionne. Ils estiment de plus qu'en la maintenant la commune serait dès l'année suivante obligée de s'imposer de nouveaux sacrifices car le propriétaire actuel de la salle de classe entend rentrer en possession de son bien et tout fait prévoir

que le prix d'une nouvelle location serait plus élevé. Mais surtout, *et c'est sûrement la vraie raison*, le Conseil pense qu'un instituteur adjoint est nécessaire au bon fonctionnement de l'école de garçons du bourg. (*Récupération de poste ; toujours la même chanson ; ceux qui ont déjà veulent encore et tant pis pour ceux qui n'ont rien*). En conséquence, par six voix sur huit, le Conseil refuse de voter les fonds nécessaires et demande « ...qu'il plaise à l'administration de vouloir bien transférer cette école au chef-lieu de la commune en y créant un poste d'instituteur adjoint » et vote un crédit de 80 frs pour faire face aux dépenses de ce nouvel emploi.

L'été passe. La séance du Conseil du dimanche 1894 est des plus houleuses. Monsieur BUY, maire, qui préside, lit une lettre du sous-préfet d'Ambert « ... les loyers scolaires constituent une dépense obligatoire et le Conseil s'en est départi en refusant de voter le crédit affecté au loyer de l'école mixte de Pavagnat ». Il invite donc les membres du Conseil à revenir sur leur décision première et à voter la somme de 100 frs qui lui paraît nécessaire et, peut-être insuffisante en raison des mécontentements suscités. Il ajoute qu'à défaut de cette inscription au budget Monsieur le Préfet y pourvoira d'office et par délégation probablement.

Après cet exposé, Monsieur BOUCHUT, rappelle que les gens du village s'étaient engagés à subvenir aux dépenses. Puis il accuse Monsieur CHEVALIER l'instituteur d'être par trop souvent à la chasse et à la pêche au détriment des élèves. Il se fait vivement rappeler à l'ordre, mais cela n'empêche pas cet incident de dégénérer en discussion tumultueuse. Le président, n'ayant pu rétablir l'ordre, lève la séance après avoir informé les conseillers qu'ils seraient convoqués pour le jeudi 6 septembre à sept heures du matin. Ce jour là, à sept heures, Monsieur le Maire était seul présent ; à sept heures trente, un seul conseiller était arrivé ; à huit heures, aucun autre membre du conseil ne s'étant présenté la séance ne peut se tenir et une nouvelle convocation est envoyée pour le dimanche 9 courant à sept heures.

A l'issue de cette nouvelle séance, dans un courrier au Sous-préfet, Monsieur BUY fait part de son impuissance à obtenir un vote favorable et demande à être déchargé de ses fonctions de maire. La réponse vient le 22 septembre sous forme d'un arrêté du Préfet « Vu...,vu..., vu...,article 1 – Il sera inscrit d'office au budget de 1895 de la commune de Saint Bonnet le Chastel un crédit de 100 frs pour la location de la maison d'école mixte du hameau de Pavagnat... »

En décembre 1895, Madame CHEVALIER (*sans doute épouse du maître*) saisit le Conseil pour être payée des cours de couture qu'elle a assurés (*à charge des communes depuis juillet 1893*). Il lui est dû le 2^e semestre 1893 et l'année 1894, plus le 1^{er} semestre 1893, attribué par l'Etat,

qui a été imputé aux recettes communales au lieu de lui être reversé.

A la rentrée 1896, l'école s'installe dans la maison PAULET, au centre du village. C'est une solide bâtisse, bien exposée, comprenant une grande salle, claire et bien aérée, au rez-de-chaussée et, à l'étage, un appartement pour l'enseignant. Un bail *verbal* ne sera passé par Monsieur DARCY, nouveau maire, qu'en novembre 1897, alors que le loyer de l'année précédente (24 frs) n'a pas encore été payé. Le bâtiment n'était sans doute pas en aussi bon état qu'il y paraissait puisque le 10 septembre 1899 le conseil municipal affecte les 355 francs provenant d'une coupe de bois de la section de Pavagnat aux réparations locatives urgentes qu'il nécessite.

Dans ses délibérations du 10 mars 1901, le Conseil Municipal « ...considérant que la maison en question a été réparée pour servir d'école... à l'unanimité, en vote l'acquisition et approuve la promesse de vente pour 8000 frs consentie par Monsieur PAULET et prie l'administration de hâter les formalités pour que la commune puisse solliciter une aide de l'Etat.... ».

Le 23 août, le Conseil général émet un avis très favorable et le 2 avril 1902 une subvention de 3690 frs est allouée pour ce projet, qualifié en haut lieu d'indispensable. Le coût, compte tenu des frais, est évalué à 9100 frs.

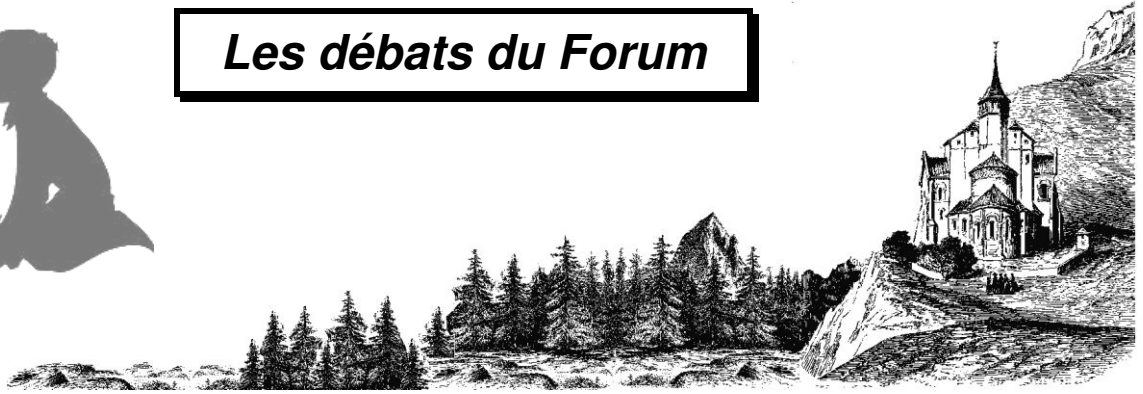
La commune ne dispose que de 455 frs ; il reste donc à trouver 5470 francs. Pour rembourser en trente ans un prêt bancaire de cette importance et ses intérêts il faudrait augmenter lourdement les impôts. Aussi, est-ce une souscription volontaire qui est lancée pour réunir cette somme. Moins de deux mois plus tard l'objectif est atteint puisque le 25 mai, le maire adresse à la préfecture la liste des souscripteurs volontaires, tous de Pavagnat : Jean-Baptiste PAULET (1500), François PORTAIL (1000), Louis PORTAIL (900), Antoine DERRODE (900), Eugène PORTAIL (500), Jean Baptiste MOUTET (500), Jean BESSEYRIAS (170).

En 1906, derniers démêlés entre Monsieur CHEVALIER et la municipalité. Alors en poste à Palladuc, il réclame une indemnité de chauffage pour les années passées à Pavagnat. Il ne lui est rien dû puisque son bois était fourni par les habitants du village ; de plus, chaque année, il a profité de « la coupe » dans les sectionaux. Insatisfait des 20 frs que le conseil lui octroie par esprit de conciliation, il porte l'affaire devant l'inspection académique qui la déclare injustifiée et la classe « *sans suite* ».

Vingt ans d'agitation, remue-ménage et paperasserie pour une école qui a fonctionné moins de cent ans. Elle ne comptait plus que huit élèves lors de sa fermeture définitive en novembre 1983, soit exactement un siècle après les premières démarches pour sa création.



Les débats du Forum



DES GENS DE COULEUR EN AUVERGNE AU XVIII^e SIÈCLE

Résultats d'un échange spécifique sur le Forum internet

Acte relevé dans les B.M.S d'Issoire paroisse Saint Paul :

Le vingt un x^{bre} 1786 a été inhumé pascal nègre esclave du comte de Bouiller, décédé la veille ; présens à la sep. vital et jacques vacher qui n'ont su signer de ce requis

Nègre est-il ou non son patronyme ?...

Et qui est le « comte de Bouiller », inconnu dans les archives d'Issoire ?...

Andrée CHADEBOST (cghav-1521)

Je pense qu'il s'agit de Pierre Christophe de BOUILLE du CHARIOL, comte de Bouillé, fils de Jean-Gaston et de Louise de GUILLAUMANCHES, décédé à la Martinique en 1792 (voir REMACLE, tome I, page 278).

Il est écrit dans un autre acte : « *Pascal, esclave naigre de Mr le comte de Bouiller* ». Ce n'est pas un nom de famille.

Xavier LOCHMANN (cghav-400)

Il peut s'agir effectivement de Pierre Christophe du CHARIOL (1753-1792) comte de Bouillé, qui avait épousé en 1778 une « *béké* » ; il servait alors sous les ordres de son cousin François Claude Amour du CHARIOL (1739-1800), marquis de Bouillé, qui fut gouverneur des Iles du Vent (des Antilles) de 1777 à 1783 et qui est cité dans le cinquième couplet de *La Marseillaise* où sont dénoncés « *ces complices de BOUILLÉ* ».

Cet acte de décès rappelle la réalité de l'esclavage, qui n'était pas cantonné aux colonies, même si le statut juridique des esclaves restait ambigu en métropole.

Je signale le *Dictionnaire des gens de couleur dans la France moderne*, dont deux tomes sont sortis, l'un pour Paris et l'Île de France (2011), l'autre pour la Bretagne (2013) ; un troisième tome sera consacré au Midi. Le directeur de publication, Erick NOËL, a par ailleurs écrit *Être noir en France au XVIII^e siècle* (2006). Un autre ouvrage de référence est *Race et esclavage dans la France de l'Ancien Régime*, Pierre H. BOULLE (2007).

Jean-Noël MAYET (cghav-657)

NDLR : Pierre Christophe est le premier BOUILLÉ à porter le titre de comte, aide de camp de son cousin, le marquis François-Claude-Amour de BOUILLÉ ;

Je pense que François du CHARIOL, marquis de Bouillé, est cité dans la *Marseillaise*, non pas pour des faits d'esclavage, mais plutôt pour son soutien à Louis XVI ; en effet ROUGET de LISLE, l'auteur de notre hymne

national, illustre Franc-comtois, parle de lui plus pour "ses" exploits dramatiques en Franche Comté, car il est dès les premiers jours de la Révolution, nommé commandant en chef de l'armée en Alsace, Lorraine et Franche-Comté, et il réprime dans le sang le soulèvement de Nancy le 31 Août 1790.

Il est ensuite à l'origine de la fuite de Varennes. Après cet échec, il se réfugie en Angleterre où il meurt à Londres, le 14 novembre 1800.

Jean Marc FAYOLLE (cghav-2340°)

Il y a quelques années, nous avons publié avec Robert LÉOTOING, l'acte de baptême, à Blesle, le 10.09.1763 d'un « noir né dans l'isle de Madagascar ».

Ce jeune, amené comme esclave (avec un autre garçon destiné à un membre de sa famille) par Jean Georges de RETZ de BRESSOLES (lieutenant de vaisseaux), avait été instruit dans la religion par François BENEZIT, curé de la Chapelle d'Alagnon.

Ayant atteint l'âge de fin du catéchisme (12 ans), il est baptisé le 10.09.1763 par le curé de Blesle sous le nom de Jean Georges, avec pour parrain/marraine Mre Jean Georges de RETZ, lieutenant des vaisseaux du Roy, chev. de St Louis, et Marie Magdeleine BEAUVERGER, CORDEBOEUF, CHAMBAUD DE MONTGON. Et pour témoins Mres Annet-Frédéric de CHAVAGNAC, sgrn de Blesle, Joseph de RETZ, frère de Jean Georges, Pierre de MOURGUES, sgrn de Chamberty, le Breuil, la Coharde, ancien capitaine de cavalerie, chev. de St Louis.

Il ne s'agit donc pas ici d'un baptême « à la sauvette », mais de ce qui devait apparaître comme une émancipation. Jean Georges restera auprès de son patron jusqu'à la mort de ce dernier (23.01.1789) qui lui fera, par son testament) une pension annuelle de 120 livres.

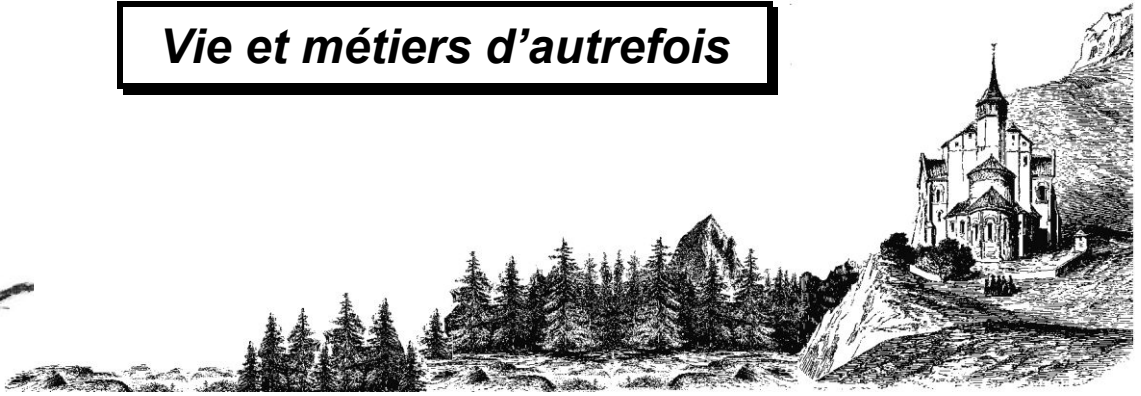
A ce moment, il est connu sous le nom de Jean ANDRÉ, dit La Fortune. Il est le père d'un enfant naturel Guillaume VALETTE (° Blesle le 1.11.1790) dont il épouse la mère « *le quintidi de la seconde décade du mois brumaire, l'an second de la république* » (5.11.1793).

Il exerce alors la profession de « baigneur ». A ce titre il devait fournir l'eau chaude et la monter dans les maisons pour le bain des « bourgeoises » ou, plus probablement, à Blesles, pour celui des « dames religieuses ».

Alain ROSSI (cghav-2140)



Vie et métiers d'autrefois



LE MARIAGE ET SES PAROLES

Parole de présent, parole de futur, mariage « à la gaulmine »

par Alain ROSSI (cghav-2140)

Dans ces expressions le mot important est « *parole* », le même que dans « *donner sa parole* ».

Depuis l'époque romaine, le mariage est fait d'un échange des consentements des époux devant une autorité spécifique ou, au moins, devant des témoins fiables : tous étant chargés de témoigner de l'authenticité de ce consentement.

Depuis septembre 1792, puis le Code civil, en France, l'autorité constituée est le maire ou son délégué, dit « officier d'état civil ». Sous l'Ancien Régime, il s'agissait du curé (Au 17^e siècle, dans le cadre de l'Édit de Nantes, le pasteur protestant intervenait, mais aussi chez les « juifs du Pape », le rabbin).

L'Église (catholique) s'est préoccupé très tôt au mariage et avait fait de ce consentement (échange de « *parole* ») un sacrement¹ que se donnaient les époux et que le curé bénissait simplement. D'où la possibilité pour l'Église ancienne de reconnaître un mariage fait en l'absence de curé, pour autant que les témoins soient fiables : on l'appelait « *convalidation* »².

J'ai rencontré, au 16^e siècle, plusieurs contrats de mariage postérieurs au mariage, dont les conditions me sont inconnues :

- Cm du 14.05.1581 entre Barthélemy MEFFRE et Françoise VIAL (mes sosa 9976/7) qui note un mariage « fait depuis longtemps »³
- Cm entre Philibert de L'AIGUE, chambellan de René d'Anjou (comte de Provence et roi de Jérusalem) et Louise d'ORAISON, passé le 31.03.1578 au palais royal d'Aix alors qu'une lettre patente de René du 4.12.1576, les dits déjà mariés⁴.

Cette bénédiction du curé devint une condition de la validité du mariage à la suite du concile de Trente (concile

de la « *contre-réforme* ») et surtout, en France, par l'ordonnance de Blois (Henri III, mai 1579) qui la rendit obligatoire pour valider le mariage, exigea *de facto* que tout contrat de mariage soit antérieur à cette bénédiction et que le notaire recevant ce contrat ne puisse faire état de son établissement par « *paroles de présent* »

Art. 44 « *Pareillement défendons à tous notaires sur peine de punition corporelle de passer ou recevoir aucune promesse de mariage par paroles de présent.* »

D'où l'introduction de « *paroles de futur* » qui s'associait habituellement dans les contrats à la mention que le contrat serait validé par « *la célébration dudit mariage en face notre sainte mère église catholique apostolique et romaine, à la première réquisition de l'un des époux.* »

Cependant, il ne faudrait pas croire que ces mots sont introduits à cette époque. Une lecture récente m'en a donné un exemple dans une ancienne charte médiévale :

Le 23 août 1283, Ebles vicomte de Ventadour, demande à la communauté d'Egletons, sur la bas de la taille aux 4 cas, 100 livres tournois : « ... ad maritagium Dalphine filie nostre que contraxit sponsalia cum nobile viro Guidone, vececomite Combornensis **per verba de futuro** ... » (...pour le mariage de sa fille Dauphine qui a contracté des accordailles avec noble Guy, vicomte de Comborn, **par paroles de futur**...) ⁵. La charte ajoute d'ailleurs que le paiement ne serait pas exigé « Si vero predictum matrimonium in facie ecclesie factum non fuerit ... » (*Si vraiment le mariage sus-dit ne se faisait pas en face de l'église...*)

Ce qui précède donne la signification des deux termes :

- mariage par paroles de présent : les époux sont mariés.
- mariage par paroles de futur : les époux se sont « *donné leur parole* » de s'épouser mais le mariage n'est pas fait.

On trouve ces définitions dans le Tome III, pp. 17-20 de l'ouvrage de A.J. Massé (Paris 1821) « *Le Parfait Notaire ou La Science des Notaires* », disponible sur Google-Books.

⁵ *Les Franchises d'Egletons, in Espaces et pouvoirs urbains dans le Massif central et l'Aquitaine, Ussel 1994, p.129 et 131*

¹ Certains ont écrit que ce fut au concile de Florence en 1439

² Voir la réponse du Père POINARD dans les messages du Forum de l'année 2003 : chercher « mariage à la gaulmine »

³ AD04 2E6426 f°514)

⁴ AD13 B28 f°311 et AD04 E113/114/115

Les Protestants et le mariage « à la gaulmine »

Le problème de la célébration du mariage, devant le curé, devint particulièrement aigu du fait de l'implantation du protestantisme : il est évident que les protestants, à moins d'y être contraints, ne voulaient rien avoir à faire avec le curé catholique. Entre l'Édit de Nantes (1598) et sa révocation (oct. 1685), quand les autorités civiles et religieuses ne faisaient pas de zèle, les pasteurs mariaient tranquillement leurs ouailles. C'est ce que l'on trouve par ex. à Lourmarin (84) où le pasteur bénit de nombreux mariages (cf. AD84-Lourmarin-« Actes du pasteur » 1673-1685).

On a parlé aussi de « mariages à la gaulmine ». Vers 1640, Michel Gilbert GAUMIN (ou GAULMIN), ancien intendant du Nivernais sous Louis XIII, voyant le curé refuser son mariage, se présenta sur le parvis de l'église

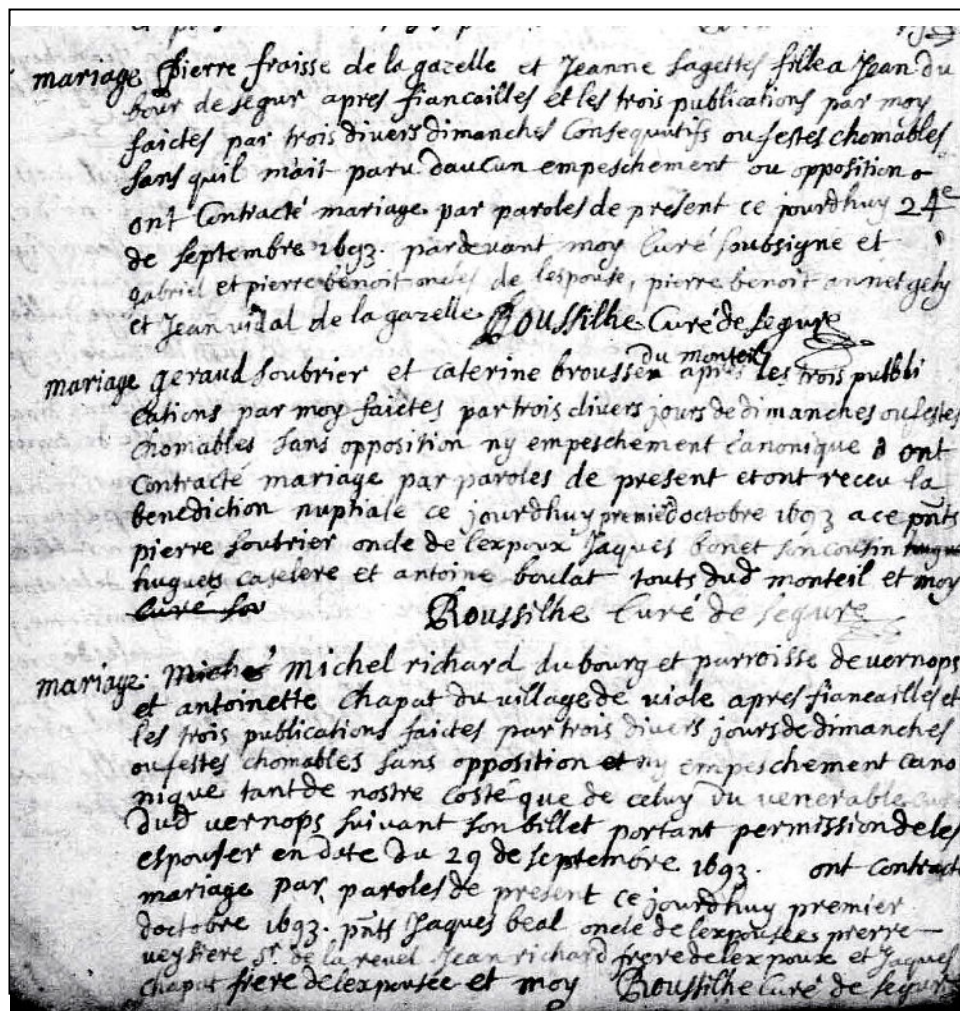
avec plusieurs témoins, échangea son consentement avec sa fiancée, devant le curé qui n'en pouvait mais, et fit enregistrer cet échange de consentement « en face de l'église » par les deux notaires qui l'accompagnaient.

Ce n'était que jouer sur les mots et transposer dans un aspect pratique une expression symbolique.

Cette pratique semble avoir eu du succès au Québec, où des mariés entraient en catimini dans l'église pendant une messe et y prononçaient leur consentement devant toute l'assemblée, sans que le curé puisse intervenir.

Trois mariages successifs en 1693 dans le Cantal

A Ségur(-les-Villas) en 1693, le curé établit trois actes successifs, ci-dessous où, à chaque fois, il note que les époux ont « contracté mariage par paroles de present »



Actes de mariages en 1693 à Ségur(-les-Villas) (AD15 5Mi649/1 p.207/359)

Paroles et gestes du mariage

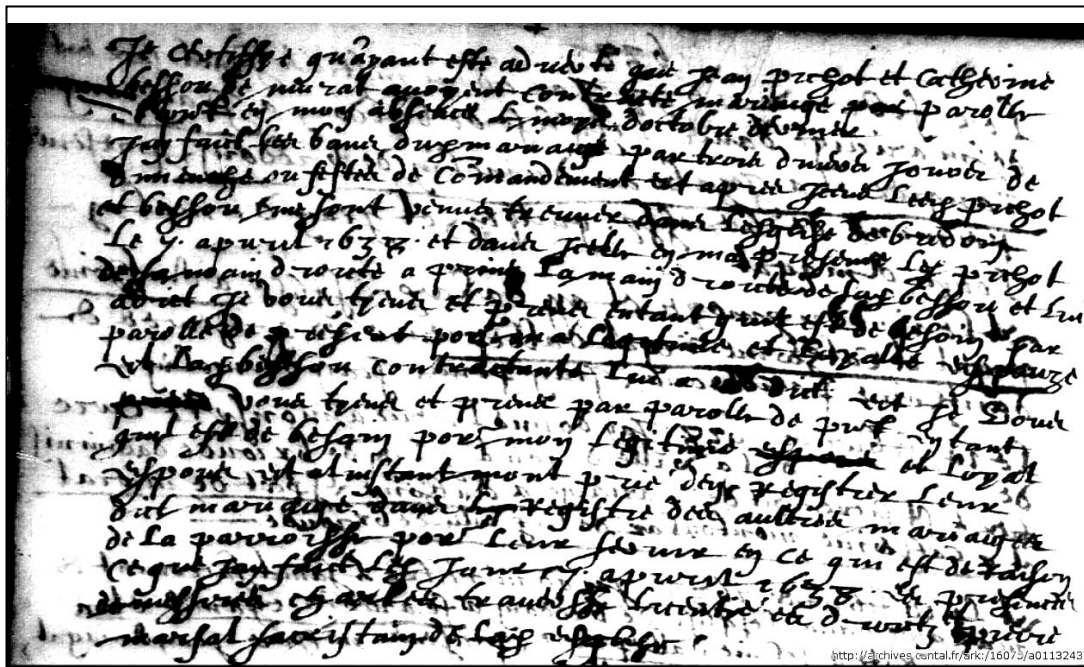
Dans le registre des BMS de Bredons (aujourd'hui Albepierre-Bredons -15), qui fut la paroisse de la ville de Murat jusque vers 1630, on trouve cet acte du curé du 7 avril 1638 :

Le curé oblige à « re-célébrer » le mariage, célébré 6 mois auparavant, puisque lui, « curé de la paroisse », n'était pas présent au mariage, qui devait obligatoirement n'être célébré que devant lui ou avec son autorisation. Comme c'est le cas des mariages où l'un des époux est originaire d'une paroisse différente : l'autorisation de « célébrer » doit être donnée par le « vénérable curé » de la paroisse

d'origine. Cela rejoint une certaine obsession d'éviter les « mariages clandestins », et le risque de consanguinité.

Par ailleurs, dans cet acte, on trouve la description des époux « se tenant par la main droite » et prononçant des « parole de present » pour valider ce mariage. Ceci est tout à fait intéressant car ce geste doit représenter une pratique habituelle, qui n'est jamais décrite.

Voici ce texte et sa transcription, même si l'original est de mauvaise qualité, écrit par une encre trop baveuse et trop visible en revers sur un mauvais papier de mauvaise qualité) (soulignements visibles de la page en revers) :



« Je certiffie qu'ayant este adverti que Jean Pichot et Catherine Besson de Murat avoyent contracte mariaige par **parolle de present en mon absence** le moys d'octobre dernier ... J'ay fait les bans dudict mariaige par trois divers jours de dimanche ou feste de commandement et apres iceux lesdicts Pichot et Besson me sont venus trouver dans l'esglise de Bredons le 7 avril 1638 et dans icelle en ma presence ledict Pichot de sa main

droite a prins la main droite de ladict Besson et lui a dict « **Je vous tyens et prens en tant qu'il est de besoin par parolle de present pour ma legitime et loyalle espouze** » et ladict Besson contractante lui a dict « **et je vous prends vous tyens et prens par parolle de present en tant qu'il est de besoin pour mon legitime espoux et loyal espous** » et a l'instant m'ont prié d'en registrer leur dict mariaige dans le registre des aultres mariaiges de la paroisse pour leur servir en ce qui est de raison ce que j'ay fait ledict jour 7 avril 1638 en presence de Messire Charles Traverse licentié es droictz Pierre Marsal sacristain de ladict esglise » (AD15 1638 5Mi524/2 p.395)

Il nous est apparu important de présenter ce texte dans son intégralité, car avoir un œil direct sur les gestes et les paroles échangées entre les époux est tout à fait exceptionnel.

En ce qui me concerne, c'est la première fois que je les vois décrits par le curé.

Pour être complet, on notera que les époux sont non seulement légitimes, mais « loyaux », ce qui est très fréquemment écrit dans les contrats de mariage.

RECENSEMENTS, IMPLEXES ET DROIT CANONIQUE

Saint-Clément-sous-Pradelles

Nos aïeux DANCETTE, ou les conditions d'une rencontre.

par Pierre CLAVEL (cghav-3743)

A partir des sites des Archives départementales de Lozère, Ardèche et Haute-Loire (accessibles via internet), des arbres généalogiques dressés par Jean-Noël FOUILHOUX, René HUGON (un lointain cousin) et votre serviteur, et d'une récente balade dans un lieu magique où vécut une partie de nos ancêtres, je vous invite à une petite rétrospective.

Saint-Clément-sous-Pradelles.

Cette ancienne paroisse du diocèse de Viviers, dotée d'un prieuré bénédictin, puis commune de Haute-Loire jusqu'en 1832, est actuellement intégrée au terroir de Pradelles.

Parmi ses 8 hameaux, ceux du Mazonric, puis de La Borie, abritèrent, au moins à partir du 17^e siècle, la famille DANCETTE, de laquelle descendent notamment Elisa MAZAUDIER (1879-1955), épouse de François POLGE (1864-1934) et Marie-Louise Victoire MAZAUDIER

(1880-1952), épouse de Jean-Baptiste Auguste COUDEYRE (1869-1925).

Les DANCETTE, comme la plupart des familles de l'époque, eurent de nombreux enfants qui essaimèrent dans divers hameaux de St Clément, dans des communes voisines et plus loin encore. A cet égard, les listes nominatives des recensements (consultables sur internet, pour la Haute-Loire) à partir de 1846, permettent de suivre l'évolution de la composition des maisons - où plusieurs générations vivaient sous le même toit - les métiers exercés, la domesticité et les migrations...

La plupart de ces ascendants furent de petits propriétaires cultivateurs, tout au long des 17^e, 18^e, 19^e et début 20^e siècles.

Saint-Clément-sous-Pradelles se laisse découvrir magnifiquement, le long du ruisseau torrentueux du Mazigon, qui se jette dans les gorges de l'Allier après avoir léché les ruines du prieuré bénédictin (portail, enfeu,

fontaine, terrasses) et traversé les formations granitiques, gneissiques et basaltiques (avec cavité souterraine)...

La notion d'implexe appliquée aux DANCETTE

Si le nombre théorique de nos ancêtres double à chaque génération ascendante (selon la suite géométrique : 2 parents, 4 grands-parents, 8 arrière-grands-parents, 16, 32...), en réalité par le jeu de mariages plus ou moins consanguins, leur nombre réel est inférieur au nombre théorique. C'est ce que l'on appelle le phénomène d'implexe. Dans nos calculs, nous retenons une durée de 30 ans, pour une génération.

Théoriquement, à la dixième génération ascendante d'un individu né en 2014 – on se trouve à la fin du règne de Louis XIV, en 1714 – celui-ci devrait compter 1024 ancêtres directs, et à la 40^e génération, en 814, à la fin du règne de Charlemagne, 1099 milliards d'aïeux. Ce nombre est évidemment irréaliste, si l'on considère que la population française s'élevait à 9 millions d'habitants, autour du 9^e siècle. Si l'on fait le calcul en génération descendante, l'absurdité du raisonnement est encore plus flagrante, puisqu'un couple de 814 aurait théoriquement donné, en 2014, à raison de 2 enfants fertiles par génération, de l'ordre de 550 milliards de descendants, soit 100 fois la population mondiale actuelle !

Revenons maintenant à Elisa et Marie-Louise MAZAUDIER. Elles sont les filles du couple Marius MAZAUDIER (1855-1935) x Elisabeth HUGON (1851-1921).

Marius et Elisabeth ont eu chacun 2 parents, 4 grands-parents, 8 arrière-grands-parents, soit au total 16 bisaïeux, repérés dans les registres d'état civil ou paroissiaux, jusqu'à l'orée du 18^e siècle. Au-delà, les registres sont lacunaires, et à ce jour, il est impossible de trouver les 32 trisaïeux de chacun des époux.

Cependant, l'on peut affirmer, d'après les actes, que Marius et Elisabeth ont eu moins de 32 trisaïeux, car ils en eurent au moins deux en commun, Vincent DANCETTE (° Mazonric de St Clément s/s Pradelles 1714, y + 1783) et son épouse Marie HUGON (Champ Blazère de Lespéron 1712-Le Mazonric 1782).

Autrement dit, Marius et Elisabeth, qui se sont mariés à Pradelles en 1878, étaient « cousins issus d'issus de germains », ou cousins au 4^e degré, selon le droit canon de l'Eglise catholique.

Code de droit canonique.

Comment nos ancêtres se sont-ils rencontrés ?

Pour nous amuser un peu, rappelons que selon le Code de droit canonique (article 1091), encore en vigueur au sein de l'Eglise catholique, un tel mariage religieux entre cousins du 4^e degré est invalide, sauf dispense de l'évêque du lieu.

Reste à vérifier auprès des archives diocésaines du Puy-en-Velay, si nos deux tourtereaux ont bénéficié de cette dispense. Si ce n'est pas le cas, leur **mariage religieux** doit être considéré comme **invalide**.

Question subsidiaire : si ledit mariage est invalide, les mariages religieux ultérieurs de leurs nombreux descendants sont-ils frappés d'invalidité ?

Plus sérieusement, peut-on avoir une idée, 140 ans plus tard, de la façon dont se sont rencontrés Marius et Elisabeth ?

Eh bien oui, si nous lisons attentivement les listes nominatives des recensements de Pradelles, en 1846, 1851, 1856, 1861, 1866, 1872, 1876.

Elisabeth HUGON est née dans le hameau de La Borie, le 15 mai 1851, la 7^e d'une famille de 9 enfants. Son père (Pierre) Hilaire HUGON est propriétaire cultivateur. Sa mère, Anne-Marie DANCETTE, ménagère.

Dans la **maison n° 2** du hameau,

- en 1846, vivent 10 personnes, dont la mère et un frère du chef de famille, ainsi qu'une vachère et un porcher.
- en 1851, toujours 10 personnes, dont une servante - mais plus de vacher ni de porcher- et Elisabeth, âgée d'1 mois, lors du recensement.
- en 1856, encore 10 personnes, aucun domestique, mais un enfant marié et ses premiers rejetons, et bien entendu, Elisabeth, 5 ans.
- en 1861, 9 personnes dont Elisabeth, 10 ans. La mère de famille est décédée en 1858.
- en 1866, 8 personnes dont Elisabeth, 15 ans.
- en 1872, 7 personnes dont Elisabeth, 20 ans.
- en 1876, 8 personnes. **Elisabeth a quitté la maison.**

Cette même année, dans la **maison n° 4** du hameau, occupée par Vincent DANCETTE, cultivateur fermier, frère d'Anne-Marie, apparaît un domestique, Marius MAZAUDIER, 21 ans, né à Lespéron (Ardèche).

Par ailleurs, l'état civil nous apprend que :

- En 1873, Elisabeth HUGON donne naissance, au Puy-en-Velay, à un fils né de père (provisoirement) inconnu, Marius-Auguste HUGON.
- En 1878, Elisabeth HUGON se marie à Marius MAZAUDIER, 23 ans, né à Lespéron, le 31 décembre 1855.
- Ultérieurement, Marius reconnaîtra le fils né hors mariage, en 1873, lequel épousera à Langogne, en 1900, Marie AMBLARD, née de père inconnu. Ils donneront naissance à plusieurs enfants
- En 1879 et 1880, naîtront Elisa, puis Marie-Louise,

et l'histoire continue !

NDLR : bien que ce ne soit pas l'objet même de cet article, on pourra consulter avec profit sur la généalogie de cette famille, les travaux en profondeur de Gabrielle DENAND, réalisés à l'aide des archives des notaires et en particulier du contrat de mariage (14.01.1676) de noble Louis DANCETTE (d'ANCETTE ?), de St Symphorien, et de Marie d'HERAILH, de St Cléments/s Pradelles (dont la famille habita le Mazigon et le Mazelric).

Voir les 3 articles dans « *A moi Auvergne !* » n° 112, p. 105, n° 113, p. 167 et n° 114, p. 257

DEUX ACTES DE DÉCÈS DE SAINT-AMANT-ROCHE-SAVINE

Communiqués par Henri PONCHON (cghav-62)

Information sur un décès lointain

Dans le courant d'octobre 1768, le vicaire de la paroisse de Saint-Amant-Roche-Savine a transcrit, sur le registre des sépultures, le décès à Lavoncourt (Haute-Saône) à l'ouest de Vesoul d'un de ses paroissiens scieur de long :

Claude Héritier scieur de long du village de Solier sur cette paroisse est décédé à Lavoncourt en Franche Comté le vingt neuf septembre mil sept cent soixante huit muni de tous les sacrements et a été inhumé dans lad. par^{se} de Lavoncourt suivant la lettre que nous en avons reçu du curé de lad. par^{se} en date du premier octobre mil sept cent soixante huit et signé Baudray curé de Lavoncourt en foi de quoy signé Faidides vicaire

Les registres antérieurs à la Révolution de la Haute-Saône n'étant pas en ligne, nous n'avons pu vérifier ce décès. A noter la rapidité : décès le 29 septembre, lettre envoyée le 1^{er} octobre, transcription à St-Amant entre le 20 septembre et le 20 novembre.

Il est possible qu'il s'agisse de Claude HÉRITIER, ° 03.06.1731 au Solier, fs de Pierre et Marie VIALIS, x St-Amant-RS 25.09.1753 Jeanne CHARTOIRE. Nous savons que ce dernier est décédé avant 1777..

Cette information inter-paroisse semble assez inhabituelle à cette époque.

Transport de corps

Nanon Vacheron femme à Antoine Hyvers du bourg de Culhac, âgée d'environ vingt un ans, fille à Pierre Vacheron et a Anne Dailloux de la Baudeneyras (?) sur cette paroisse de S^t Amant Roche Savine est décédée le trent un janvier à la Baudeneyras même sur cette par^{se}, munie de tous les sacrements de notre église, et nous vicaire de lad. par^{se} avons été faire l'enlèvement de son corps et l'avons transporté jusqu'à la croix de Toutay limites de cette par^{se} ou nous l'avons livré de notre grés et bonne volonté entre les mains des prêtres de Culhac qui l'ont transporté à Culhac même pour l'y être enterrer ; le premier février mil sept cent soixante huit en présence de Guillaume Combry et de Jean Combry et de Jean Gaschon qui ont déclaré ne sçavoir signer de ce enquis. » Faidides vicaire

Il s'agit bien de Cunlhat (et non de Culhat). Anne VACHERON sera inhumée le 1^{er} 1^{er} février au cimetière de Cunlhat ainsi qu'en témoigne son acte de sépulture à Cunlhat.

Originaire de Bodonieras de St-Amant, elle s'était mariée à Cunlhat le 30.04.1765 avec Antoine HYVERT, marchand de Cunlhat.

Le village de Bodonieras ou Baudeneyras ou Bandonnieras semble aujourd'hui avoir disparu ; il était situé près de la route de St-Amant à Billom, au droit de Chavechat, peu avant le col de Toutée. (dans la plaquette de C. FAUGÈRES, *Dictionnaire des Lieux habités du Puy-de-Dôme*, Cl.Fd 1892, on trouve « Les Beaudonniers »)

Cet enregistrement du décès a été réalisé conformément à la Déclaration du Roy du **9 avril 1736** de **Louis XV** qui précise notamment dans le détail les règles de tenue des registres de baptêmes, mariages et sépultures.

Il est indiqué à l'article XI

S'il y a transport hors de la Paroisse, il en sera fait un Acte en la forme marquée par l'article précédent, sur les deux registres de la Paroisse d'où le corps sera transporté ; & il sera fait mention dudit transport dans l'Acte de sépulture, qui sera mis pareillement sur les deux registres de l'Eglise où se fera ladite sépulture.

Le vicaire applique la réglementation à la lettre !

A LA RECHERCHE DES CONDITIONS ET DES PERSONNAGES D'UNE PHOTOGRAPHIE

par Yvette JUMEL (cghav-) et Alain ROSSI (cghav-2140)

Cette photographie nous a été proposée par Yvette JUMEL, dont une maie a trouvé cette photo, conservée précieusement dans l'album de photos de la grand-mère d'une amie (Arlette). Pour être ainsi conservée, elle devait concerner soit une amie très proche ou une personne de la famille de cette grand-mère.

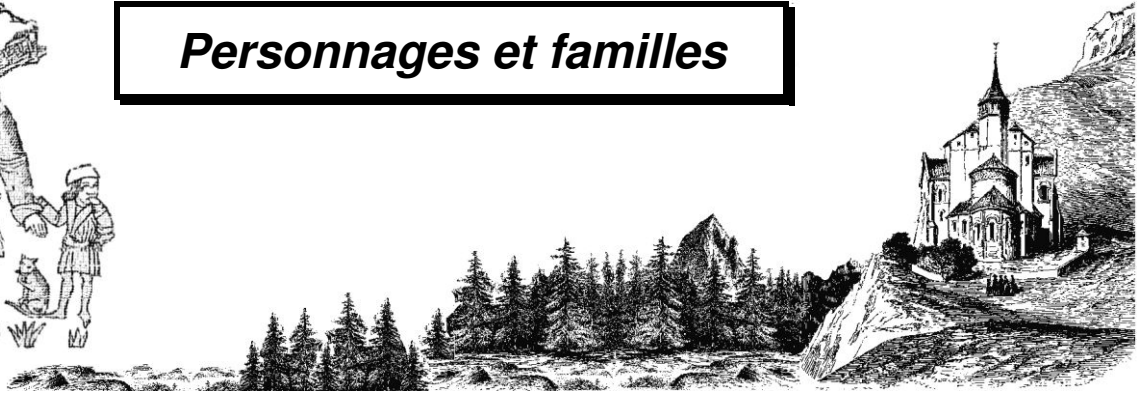
Cette photo nous a été proposée sur le forum mais une erreur de code informatique a empêché beaucoup d'entre nous de l'ouvrir. Elle est reprise ici car son interprétation peut être utile pour la personne concernée, mais aussi pour tous, en nous apprenant quelque chose sur la vie dans les années 1910-1925



La tenue blanche de la jeune femme, son diadème de fleurs d'oranger, son alliance, permettent de dire qu'il s'agit presque certainement d'une photo de mariage prise par un professionnel, peut-être dans un jardin public.

Lui est, à l'évidence, un militaire (ou ancien militaire), ne serait-ce que pour savoir mettre des bandes molletières. Il aurait sans doute appartenu au 3^e RTS Régiment de Tirailleurs Sénégalais, comme l'indiquerait le chiffre 3 dans un croissant sur le col de sa vareuse. Il porte une fourragère, probablement rouge et verte (croix de guerre), nécessitant, pour le régiment, deux citations à l'ordre de l'armée. Mais le reste de son uniforme n'est pas vraiment réglementaire : baudrier et ceinturon sont ceux d'un officier, mais aucun galon, ne serait-ce que celui d'un 1^{er} classe n'apparaît, de même qu'aucune médaille, même commémorative (uniforme de location pour le mariage ?). Sous le gant de la main gauche (non réglementaire) semble apparaître la bosse d'une alliance : il est logiquement le marié ? Sa coiffure avec une raie médiane faite au rasoir est celle à la mode du temps pour les africains. Il porte, attachée à l'arrière de la tête, une chéchia aplatie (dont on aperçoit les plis sur le côté de la tête, avec un pompon qui retombe sur l'épaule droite

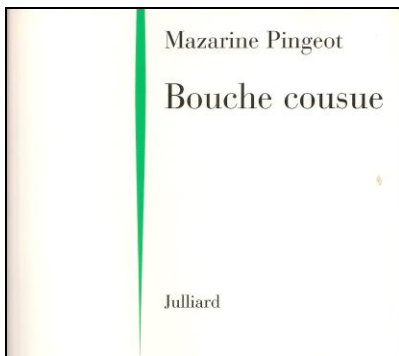
Personnages et familles



LES ANCÊTRES AUVERGNATS DE MAZARINE PINGEOT ET LES ÉTABLISSEMENTS PINGEOT DE CLERMONT-FERRAND

par Henri PONCHON (cghav-62)

En 2005, dans son livre autobiographique, *Bouche Cousue*, l'auteure évoque la maison de Saulzet, résidence d'été de son arrière-grand-mère. Elle parle de sa famille maternelle « *que j'aime tendrement.* » Elle écrit aussi « *Pour le reste, il faudra te plonger dans les arbres généalogiques, moi je n'ai pas eu le courage de le faire.* » Cette grand-mère maternelle, c'est Jeanne FAYOLLE, la fille du célèbre maréchal FAYOLLE.



La généalogie ayant été esquissée par Ge-Magazine, nous sommes partis à la recherche des racines auvergnates de celle qui est à la fois professeure, écrivaine et chroniqueuse littéraire avec une interrogation particulière sur le cousinage parfois évoqué mais jamais précisé entre les PINGEOT et les MICHELIN.

Les PINGEOT à Clermont-Ferrand

La famille PINGEOT est originaire de la Vienne. Dans la première moitié du 19^e siècle, elle habite la commune des Ormes, au nord de Châtelleraut, traversée par la route nationale 10. C'est là-bas que naît en 1846 François Emilien fils d'un pêcheur, François Alphonse PINGEOT, et de Louise PASCAULT ; la Vienne est aux portes du village. Il monte à Paris comme tant de provinciaux et devient employé d'agent de change tout comme son frère, Lucien Joseph, secrétaire de la Direction de la Compagnie des chemins de fer d'Orléans. François épouse, en 1876, Louise GODINEAU, née à Karikal, les fameux comptoirs français de l'Inde, où son père était alors médecin de marine.

Un de leur fils, Henri PINGEOT, naît le 7 janvier 1881 au 135, boulevard Saint-Michel. Un jeune ingénieur, sous-chef de service au ministère de l'Intérieur, André Jules MICHELIN, est un des deux témoins lors de la déclaration de naissance à la mairie du 5^e arrondissement. André MICHELIN est un très lointain cousin du côté de sa mère.

Pourquoi lui ? On peut supposer que ces deux branches de descendants de la famille BARBIER avaient conservé des liens étroits ; ils étaient presque voisins de part et d'autre des Jardins du Luxembourg, mais ce n'était pas la seule raison ainsi que nous le verrons. Henri sera lui aussi ingénieur de l'Institut industriel du Nord, fondé en 1854.

Quelques années ont passé ; André MICHELIN et son frère Édouard ont pris la direction de Clermont-Ferrand pour reprendre la gérance de la petite usine familiale de caoutchouc créée par Aristide BARBIER, leur grand-père maternel, associé à son cousin Édouard DAUBRÉE. Édouard, formé aux Beaux-arts, dirige l'usine à Clermont pendant qu'André, ingénieur de l'École Centrale, est le représentant de la société à Paris. Ce dernier commande des accessoires pour les pneumatiques à Émile HERVAIS (né à Clermont le 21 juin 1858, fils d'un contrôleur des chemins de fer) qui a fondé un atelier de mécanique de précision au 9 de la rue Saint-Sébastien. La qualité étant au rendez-vous, les commandes s'accroissent et les locaux de l'atelier deviennent trop petits. Les frères MICHELIN invitent Émile HERVAIS à s'installer rue de Chantoing à Clermont, à proximité de la place des Carmes. Un contrat est signé en 1899 avec les *Etablissements Hervais*, qui produiront valves pour les chambres à air, pompes et autres outillages (il y aura 141 employés à la veille de la guerre).

En 1901, Emile HERVAIS engage un jeune ingénieur, Henri PINGEOT. Il a tout juste vingt ans, mais c'est aussi un cousin par sa mère, Louise GODINEAU, des BARBIER et donc des MICHELIN. Cela a dû aider et créer des liens supplémentaires dans cette vaste nébuleuse des BARBIER, DAUBRÉE et MICHELIN, tous parisiens émigrés en Auvergne. En 1914, Henri PINGEOT devient associé et futur successeur, puis gérant de la société en commandite constituée au 1^{er} janvier 1915. La société Pingéot et C^{ie}



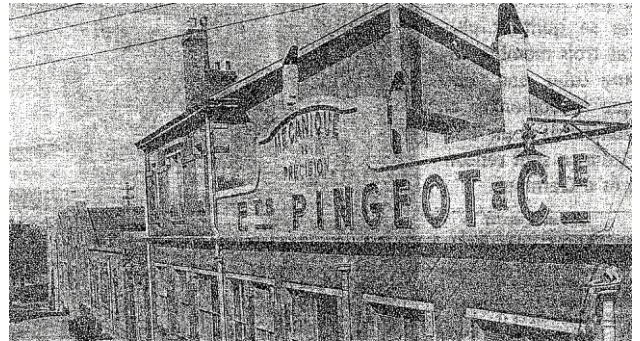
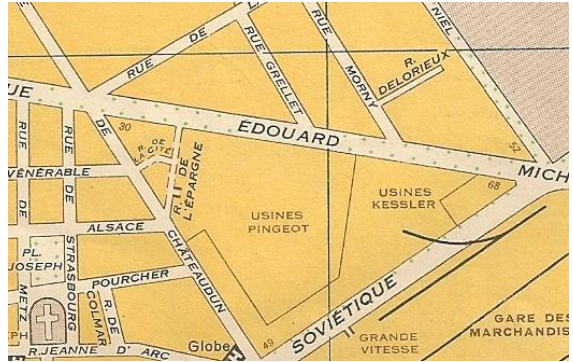
En-tête de facture (1929)

Intérieur des ateliers Pingoot à Clermont-Ferrand (Archives familiales Pingoot – DR)



débute en 1919, s'agrandit. En 1925, Henri PINGEOT rachète les parts d'Émile HERVAIS et transfère son atelier avenue de Lyon (actuelle avenue Édouard Michelin), dans une ancienne fonderie, qui s'étend jusqu'à la rue de Châteaudun.

A partir de 1927 et avec l'accord de Michelin, Henri PINGEOT vend directement ses produits sous la marque **Gergovia** et se diversifie.



Le magasin parisien, 3 rue Villaret-de-Joyeuse (Paris 17^e)

Les usines Pingeot étaient situées rue de Châteaudun, tout près du siège actuel du CGHAV,

Le 1^{er} janvier 1939, la société devient une SARL : *Etablissements Pingeot et C^{ie}*. Henri PINGEOT décède le 15 mars 1947 et son épouse l'année suivante. Se succéderont à la tête de l'entreprise, leurs fils Pierre de 1949 à 1980, puis André de 1980 à 1983 et enfin leur gendre Hervé MAUCOU de 1983 à 1986 qui suite à la crise et des difficultés financières se voit obligé de déposer le bilan.

Tous nos remerciements à Gilles Pingeot, pour la communication de documents et photos d'archives familiales. (Droits Réservés)

Quelques fabrications des établissements Pingeot, sous la marque « Gergovia »



La Guadeloupe, le sucre et l'Auvergne

Revenons en arrière. En 1825, Édouard DAUBRÉE a quitté définitivement l'armée ; avec son oncle Charles TETARD, il s'était quelque peu initié aux opérations de courtage, puis avait monté quai des Célestins une raffinerie de sucre considérée comme d'un bon rapport. Sa mère Adélaïde TETARD avait repris la succession d'une maîtresse d'institution irlandaise où quelques jeunes anglaises venaient s'initier à notre langue. Parmi elles, Elisabeth PUIG BARKER ; elle était apparentée, disent les chroniqueurs, à Charles MACINTOSH, le premier à dissoudre la gomme élastique, l'inventeur du *waterproof*.

Édouard l'épousera en 1829 et cela changera le destin de la famille et celui de Clermont-Ferrand. En attendant, on pense plutôt au sucre.

En 1831, Aristide BARBIER, veuf, qui avait du céder son étude notariale suite à de mauvaises affaires, décide d'entreprendre un « voyage d'étude » en Guadeloupe pour mieux connaître la technique de raffinage de la canne à sucre, tandis que son cousin Édouard DAUBRÉE installait aux Martres-de-Veyre, en Limagne, une sucrerie utilisant la betterave,

Même si aucun document connu ne l'atteste, il est plus que probable qu'Aristide se rendra chez son cousin germain

Achille TETARD qui bien que notaire, était également propriétaire de l'habitation-sucrerie dite Gélas, à l'est des Mangles, dans le quartier de Petit-Canal, au nord de la Grande-Terre. Achille était présent à Petit-Canal dès 1806 soit plus d'un an avant son mariage. Édouard n'a sans doute pas eu le temps de connaître Achille, décédé en mars 1831, mais sa fille Charlotte et son gendre Charles Hippolyte COUPPÉ du PORT BLANC, les grands-parents de Louise GODINEAU.

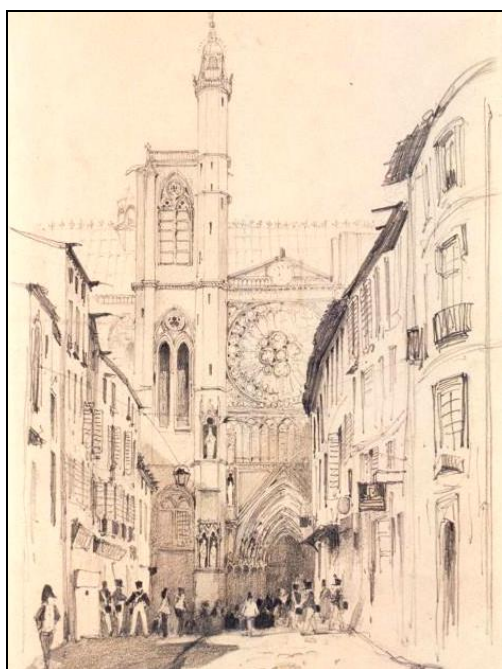
Les COUPPÉ du PORT BLANC, originaire de Lannion en Bretagne, sont installés en Guadeloupe depuis les années 1670 et ont proliféré sous divers noms, Couppé du Port Blanc, Couppé de Kéradec, Couppé de l'Isle, Couppé du Parc, ... même si ce Charles Hyppolite se dit écuyer, sieur de Portblanc, il n'appartient pas à la noblesse bretonne.

Petit-Canal, érigé en commune en 1837, est un village qui comptait, à la fin du 17^e siècle, 52 habitations à vocation sucrière et qui atteindra 8 000 habitants en 1840. Donc, il n'est guère surprenant que les BARBIER, DAUBRÉE, MICHELIN aient gardé une grande proximité avec leurs cousins de la Guadeloupe.

Les CHAUDESSOLLE et les FAYOLLE

Bien qu'originaire, d'après TARDIEU, des monts du Livradois du côté de Saint-Germain-l'Herm (où Eric TIXIER signale de nombreux actes les concernant dans la seconde moitié du 16^e siècle), les CHAUDESSOLLE clermontois sont issus d'une longue lignée de notaires de la ville – Jean, Bertrand, Jean-Pierre et François – de 1669 à l'an II.

A la génération suivante, Jean-Baptiste CHAUDESSOLLE se contente de vivre bourgeoisement rue des Notaires, propriétaire et négociant ; il sera suivi d'un avocat, Félix (1839-1922), bâtonnier et doyen de l'ordre au tournant du 20^e siècle et d'un général, Paul André Marie (1889-1966), qui épousera, en 1914, la fille d'un autre général, installé à Clermont-Fd, et futur maréchal FAYOLLE



Rue des notaires à Clermont-Ferrand (DR)

Les FAYOLLE sont originaires de Saint-Geneyès-près-Saint-Paulien (Hte-Loire). Joseph FAYOLLE (1752-1820) y est cultivateur ; son fils Jean-Pierre (1778-1851) y ajoute l'activité de marchand de dentelles et celle de maire de St-Geneyès de 1817 à 1851.

Le fils de ce dernier, Jean-Pierre Auguste (1824-1912), sera dentellier au Puy-en-Velay, président de la Chambre de commerce et maire de Saint-Geneyès pendant 46 ans de 1865 à 1908 soit, pour la famille, 80 années à la tête de cette municipalité en deux générations.

Il avait épousé en 1851 Rose Marie BADIOU la fille du maire de Freycenet-la-Tour, Etienne BADIOU. Leur fils sera Marie Emile FAYOLLE, dont on a oublié les prénoms pour n'en retenir que le titre de Maréchal de France. Il est né le 15 mai 1852, au 9, rue Chênebouterie au Puy-en-Velay.

Son parcours scolaire : deux années au cours du Père MAURIN, rue du Consulat ; le petit séminaire de la Chartreuse ; le collège Saint-Michel à Saint-Etienne à partir de la seconde (il y fait connaissance de Ferdinand FOCH) ; le lycée en mathématiques élémentaires ; l'école Sainte-Geneviève à Versailles ; l'École Polytechnique où il est reçu en 1873 et dont il sort officier d'artillerie. Suivra une carrière classique jusqu'au grade de général de brigade avant de passer dans le cadre de réserve le 14 mai 1914 et se retirer à Clermont-Ferrand, au pays de sa femme Marie-Louise COLLANGETTE.

Reconnu comme un des meilleurs artilleurs de sa génération, il n'aura pas le temps de cultiver ses roses : il reprend du service. Il commande successivement la 70^e Division en Lorraine et près d'Arras en 1914, le 30^e Corps en 1915, la Sixième Armée sur la Somme en 1916, le Groupe d'Armées du Centre à Verdun en 1917, puis les troupes françaises en Italie, le Groupe d'Armées de Réserve en 1918. Il est élevé à la dignité de Maréchal en 1921. Il décède en 1928 et son corps repose aux Invalides.

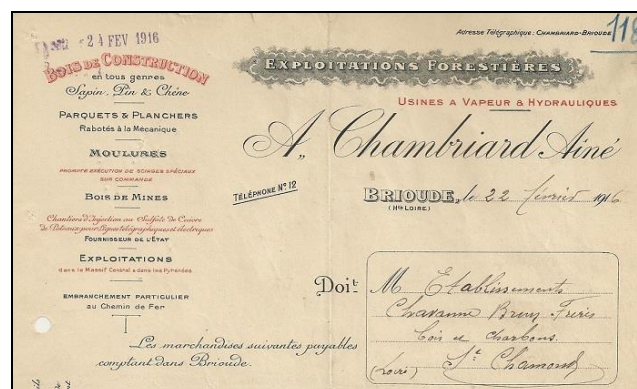


Maréchal FAYOLLE
(1852-1928)

Les CHAMBRIARD.

Un nom typique de la montagne thiernoise et du pays des couteliers, que l'on retrouve en nombre à Châteldon, Saint-Rémy-sur-Durolle, Celle-sur-Durolle ... La branche qui

nous intéresse est originaire d'Arconsat, où ils étaient cultivateurs et charrons au début du 18^e siècle. L'un d'entre eux, Antoine, s'installe à Brioude, négociant puis industriel. Chez Antoine CHAMBRIARD aîné, en 1916, on trouve du bois de construction en tous genres (sapin, pin ou chêne) pour parquets, planchers, moulures, bois de mines ... qu'il fabrique dans ses usines à vapeur et hydraulique. Lorsque sa fille Gabrielle épouse Henri PINGEOT, *Le Figaro* du 16 janvier 1913 écrit : « *Le mariage de M. Henri Pingeot, ingénieur des usines Hervais à Clermont-Ferrand avec M^{lle} Gabrielle Chambriard fille du grand industriel brivadois a été célébré à Brioude ...* »



Son fils Paul CHAMBRIARD (1886-1964) sera lui aussi industriel en reprenant l'affaire paternelle d'exploitation du bois après sa sortie de HEC (Hautes Études Commerciales). La guerre de 14/18 lui vaut la Légion d'honneur et la Croix de guerre avec cinq citations. Dès 1919, il entre au conseil municipal de Brioude et exerce entre les deux guerres de nombreuses responsabilités au sein du département. En 1946, il est élu au Conseil de la République, siège de sénateur qu'il conserve jusqu'en 1959. En parallèle, il est maire de Brioude de 1947 jusqu'à sa mort en 1964 et conseiller général de la Haute-Loire à partir de 1949. Au parlement, il était membre du groupe républicain d'action sociale et paysanne. Son fils Jean-Paul CHAMBRIARD (1929-1996) sera lui aussi conseiller municipal (depuis 1959), maire de Brioude (1983-1989), conseiller général de la Haute-Loire (1985-1996), sénateur (1983-1996) appartenant au groupe des Républicains Indépendants. Il décèdera tragiquement dans un accident de taxi à Wissous.

Quelques autres familles

Les TACHÉ, une longue liste de notaires à Romagnat, Clermont-Ferrand et Aubière. L'un d'entre eux, Pierre Antoine TACHÉ (sosa 238), notaire à Clermont de 1772 à 1818, sera même un éphémère député du Puy-de-Dôme pendant les Cent jours du 14 mai au 17 juillet 1815, puis sera conseiller municipal de Clermont (1815-1816 et 1821-1829). On doit à un de ses neveux, François Henri TACHÉ (1813-1864), architecte, plusieurs immeubles de la ville (3, rue Blatin, 18, rue André-Monier, 5, place Delille ...) ainsi que l'Hôtel de Ville de Billom.

Pierre Amable ASTAIX, dit ASTAIX-TACHÉ (sosa 118), succèdera à son beau-père Pierre Antoine TACHÉ à partir de 1820, après avoir épousé cette année-là sa fille. Né à Manzat en 1790, il appartient à une très longue lignée de

notaires et professions connexes (procureurs, baillis) de cette paroisse dont on trouve les traces dans les Insinuations bien avant 1600.

Bibliographie

- Dynastie Michelin*, René MIQUEL, La Table Ronde, 1962 (L'ouvrage indispensable)
- Guerre et industrie: Clermont-Ferrand, 1912-1922 : la victoire du pneu*, Annie MOULIN, Institut d'étude du Massif Central
- Article *Le Semeur Hebdo* du 13 mai 1994 par Louis SAUGUES (concernant la société Pingeot)
- Bouche cousue*, Mazarine PINGEOT, Ed. Julliard, 2005

Les ascendants maternels de Mazarine PINGEOT

1. Mazarine PINGEOT, ° 1974
 3. Anne PINGEOT, conservateur au musée d'Orsay, ° 1943 Clermont-Ferrand
- ### 3^e génération
6. Pierre-François PINGEOT (1915-1984)
 7. Thérèse CHAUDESOLLE (1918-2008)
- ### 4^e génération
12. Lucien Frédéric Henri PINGEOT, ingénieur civil, ° 7.01.1881 Paris 5^e, + 15.03.1947 Clermont-Fd, x Brioude 13.01.1913
 13. Marie Antoinette Alice Marguerite (Gabrielle) CHAMBRIARD, ° 13.11.1891 Brioude, + 06.04.1948 Clermont-Ferrand
- Note 1 : *Parmi les témoins au mariage de 1913 : Marcel MICHELIN, 26 ans, industriel demeurant à Clermont-Fd, cousin du futur...*
14. Paul André Marie CHAUDESOLLE, général de division, ° 01.02.1889 Clermont-Ferrand (8, rue de La Tour d'Auvergne), + 10.08.1966 Romagnat, x Clermont-Fd 11.04.1914
 15. Jeanne FAYOLLE ° 30.12.1883 Clermont-Fd (13 avenue Croix Morel, actuellement avenue de Grande-Bretagne), y + 27.07.1977
- ### 5^e génération
24. François Émilien PINGEOT, employé d'agent de change demeurant 6 rue de Verneuil à Paris en 1876, ° 09.01.1846 à Ormes (Vienne), + av. 1913, x Paris 7^e 16.05.1876
 25. Louise Marie Alice GODINEAU, demeurant 172 boulevard du Montparnasse en 1876, ° **19.07.1852 à Karikal (Inde)**
 26. Antoine CHAMBRIARD, négociant puis industriel (bois) à Brioude, ° 01.02.1857 Arconsat (63) x Chamalières 02.04.1883
 27. Mathilde Marguerite BAYERON, ° 01.04.1861 Chamalières
 28. Guillaume François Félix CHAUDESOLLE, avocat au barreau de Clermont-Fd, bâtonnier de l'ordre en 1878-1880, 1884-1886, 1889-1891 et 1901-1903, doyen de l'ordre de 1893 à 1901, ° 4.08.1839 Clermont-Fd, y + 31.10.1922, y x 25.06.1866

Henri PINGEOT, de la bougie pour voiture à l'invention du briquet à gaz

Henri PINGEOT est né en 1881 à Paris. Après ses études d'ingénieur à Lille, il rejoint l'entreprise Hervais à Clermont-Ferrand, sous-traitante de Michelin. Il en devient associé en 1914 puis gérant en 1919 d'une nouvelle appelée Société Pingeot et C^{ie}.

En 1925, le contrat le liant à Michelin étant venu à terme, il transfère l'usine des Carmes sur le terrain d'une ancienne fonderie rue de Châteaudun.

Il commercialisera désormais ses produits sous la marque « Gergovia » : valves de chambres à air, crics hydrauliques, gonfleurs, bougies ...



Henri PINGEOT (1881-1947)
(archives familiales Pingeot, DR)

Le 21 mars 1935, Henri PINGEOT dépose la première demande de brevet d'invention pour un briquet qui utiliserait « un gaz comprimé ou liquéfié sous pression », en remplacement des liquides usuels d'alors, essence ou alcool. Il invente en fait un détendeur ressemblant à une valve à vélo et qui se substitue à la mèche des briquets à essence. Les marques « Briquagaz » et « Gergovia » sont déposés le 14 mai 1935 au greffe du tribunal de Clermont-Ferrand par M. PINGEOT (Henri, Lucien, Frédéric), 41 rue de Châteaudun pour « des briquets et allumeurs pour l'usage domestique, briquets pour fumeurs. » Cela pouvait constituer une nouvelle diversification pour son usine de la rue de Châteaudun et sa marque Gergovia, depuis sa séparation à l'amiable avec Michelin en 1925.

Cette invention sera perfectionnée avec l'aide de Pierre SAUNIER ingénieur à la Société Liotard, qui commercialisait en France le gaz butane sous le nom de « Primagaz ». A partir de 1936, il s'associe à Marcel QUERCIA, qui fabrique les briquets à essence « Flaminaire ».



Un des premiers exemplaires du briquet à gaz

Un professeur de mathématiques, Georges FERDINAND, améliore le système et plus de 70 brevets Pingeot-Ferdinand-Quercia protégeront cette avancée technologique. Une usine est construite à Redon en 1947 par Marcel QUERCIA pour la fabrication industrielle de briquets à gaz. En 1968, l'entreprise est vendue au groupe BIC. Le briquet jetable est mis au point.

Notons, pour terminer, que les liens ont toujours été étroits entre Henri PINGEOT et la famille MICHELIN :

- André MICHELIN (*le créateur du guide*) est un des deux témoins lors de la déclaration de naissance à la mairie du 5^e arrondissement d'Henri PINGEOT,
- Son fils, Marcel MICHELIN (*celui du stade*), **en tant que cousin**, est témoin d'Henri PINGEOT lors de son mariage en janvier 1913 à Brioude,
- Edouard MICHELIN, frère d'André, était témoin à la mairie de Clermont pour la déclaration de naissance, fin 1913, de Jacques PINGEOT, fils aîné d'Henri.

Cousinage PINGEOT-MICHELIN : sources

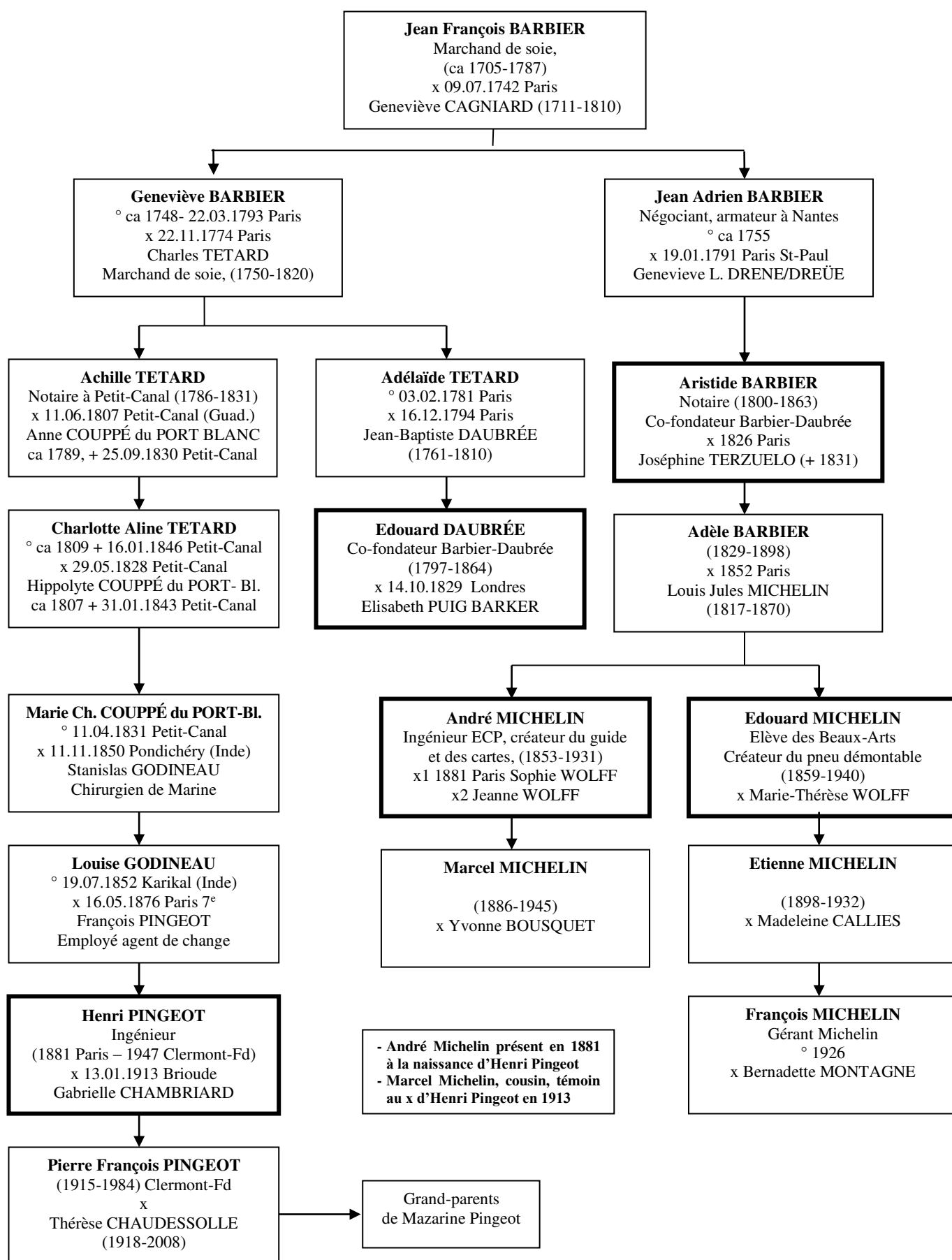
L'ouvrage de René MIQUEL, *Dynastie Michelin*, (Ed. La Table Ronde, Paris 1962) indique les différents liens entre les MICHELIN, BARBIER, DAUBRÉE et TÉTARD. Il fournit au fil des pages les dates et lieux parisiens de différents actes antérieurs à 1860.

Les actes concernant les archives de la Guadeloupe sont consultables sur le site des Archives nationales d'Outre-mer. L'acte de mariage d'Achille TÉTARD du 11 juin 1807 et son acte de décès du 17 mars 1831 à Petit-Canal nous apprennent qu'il est fils de Charles TÉTARD et Geneviève Adrienne BARBIER, habitants de la ville de Paris, faisant ainsi le lien avec l'ouvrage de René MIQUEL.

Le lieu (Karikal), la date de naissance et la filiation de Louise GODINEAU figurent dans son acte de mariage du 16.05.1876 à Paris, consultable en ligne.

Nous n'avons pas pu obtenir de copie de l'acte de mariage de 1850 à Pondichéry.

Cousinage PINGEOT – MICHELIN



29. Marie Antoinette LECOQ, °30.07.1847 Clermont-Fd, + 1921
30. Marie Émile FAYOLLE, maréchal de France, °14.05.1852 au Puy, + 27.08.1928 Paris x 27.02.1883 Clermont-Fd
31. Marie Louise Augustine COLLANGETTES, ° 21.05.1859 Clermont-Fd
- Note : *au moment de leur x M. E. FAYOLLE est dit capitaine au 36^e régiment d'artillerie, demeurant avenue du Château Rouge (avenue de l'Union Soviétique) et Marie COLLANGETTES, 6 rue de l'Oratoire*

6^e génération

48. Alphonse François PINGEOT, pêcheur, né ca 1820, x Les Ormes (86) 15.02.1841
49. Louise PASCAULT, ° ca 1821 Les Ormes,
50. Stanislas Xavier GODINEAU, docteur en médecine, chirurgien de la marine, chevalier de la Légion d'honneur (4.03.1866), ° 12.12.1815 Courdault (Char.-Marit.) x Pondichéry 11.11.1850
- Note : *L'Auguste un bâtiment d'environ 300 tonnes, quitte Pondichéry le 28 mars 1854 avec 317 coolies à bord. Après quelques jours de navigation, une violente épidémie de choléra oblige le capitaine Le Roux à revenir vers les côtes de l'Inde. Lorsqu'il relâche à Karikal, où un lazaret est sommairement aménagé, neuf engagés sont déjà morts, une cinquantaine mourront, durant la quarantaine, malgré les soins que leur prodiguera le médecin de Karikal, chargé du service de Santé, le Docteur Godineau*
51. Marie Charlotte Irma COUPPÉ du PORT BLANC, ° ca 1830 Petit-Canal (Guadeloupe)
52. Mathieu CHAMBRIARD, cultivateur et marchand de bois à la Trappe (Arconsat), ° 09.05.1830 Arconsat, y + 17.07.1867, y x 06.06.1855
53. Marguerite BROSSON, ° 13.10.1836 Arconsat, y + 31.12.1872
54. Antoine BAYERON, cultivateur à Chamalières, ° 06.07.1836 Chamalières, x Beaumont 08.05.1860
55. Françoise COHENDY, domestique à Beaumont en 1860, ° 29.08.1832 Romagnat
56. Jean-Baptiste CHAUDESSOLLE, négociant et propriétaire à Clermont, ° 10 frimaire an 7 (30.11.1798) Clermont-Fd, y + 11.06.1862, y x 19.11.1821
- Note : *Habite rue des Notaires en 1821*
57. Catherine-Emilie DRELON, ° 23 frimaire an 9 (14.12.1800) Clermont-Fd y+ 08.08.1877
58. Annet Arthur LECOQ, avocat au barreau de Clermont-Fd, ° 20.04.1811 Plauzat, + 11.05.1876 Clermont-Fd (8 rue du Billard), x Clermont-Fd 24.01.1842
- Note : *Ces Lecoq, sans doute originaires de Vic-le-Comte, n'ont apparemment aucun lien de parenté avec Henri Lecoq, pharmacien, professeur d'histoire naturelle et doyen de la Faculté des sciences de Clermont dont un musée et le jardin botanique bien connu des Clermontois portent le nom. Cet Henri Lecoq était né en 1802 à Avesnes-sur-Helpe (Nord).*
59. Antoinette Lucy ASTAIX, ° 27.02.1824 Clermont-Fd (8, rue du Billard, actuelle rue de la Tour d'Auvergne), y + 14.07.1879 (même adresse)
60. Jean Pierre Auguste FAYOLLE, dentellier au Puy, président de la chambre de commerce, maire de St-Geneyss-près-Saint-Paulien pendant 46 ans, ° 31.10.1824

- St-Geneyss-près-Saint-Paulien + 1912, x Le Monastier-sur-Gazeille 27.02.1851 (Cm 25.02.1851 Augustin Chaunade (?), notaire au Monastier, et Jules Boulanger, notaire au Puy)
61. Marie Françoise Rosine BADIOU, ° 26.04.1831 Freycenet-Latour
62. Henri Berard, COLLANGETTES, propriétaire, ° 06.05.1823 Clermont-Fd, y+ 30.06.1865 y x 9.07.1849
63. Catherine Thérèse BRANDELY, ° 19.03.1828 Clermont-Fd, y+ 20.11.1905

7^e génération

96. François PINGEOT, pêcheur aux Ormes,
97. Marie Marguerite Joséphine COUTURIER,
98. François PASCAULT, marchand de bestiaux,
99. Marguerite GUERET (?)
100. Cyprien GODINEAU
101. Marie ROY
102. Hippolyte Charles COUPPÉ du PORT BLANC, ° ca 1807, + 31.01.1843 Petit-Canal, y x 29.10.1828
103. Charlotte Aline TETARD, ° ca 1809 Petit-Canal y + 31.01.1843,
104. Antoine CHAMBRIARD, charron aux Aigues (Arconsat) en 1826/1830, cultivateur à la Trappe en 1855/1865, ° 17.04.1796 Arconsat (St-Agues), y + 02.08.1865 (la Trappe), y x 19.04.1826
105. Romaine DELAIRE, ° 24 floréal an 11 Arconsat, y + 03.04.1875 (la Trappe)
106. Simon BROSSON, aubergiste/cabaretier à la Croix-St-Martin, puis propriétaire audit lieu et adjoint au maire, ° 24.07.1806 Celles-sur-Durolle (selon acte de notoriété stipulé lors de son mariage), + 25.05.1879 Arconsat, y x 18.09.1826
107. Claudine DEVERNOIX, ° 22.12.1806 Arconsat (la Croix-St-Martin), y + 10.08.1877
108. Antoine BAYERON, cultivateur à Chamalières, ° 10 messidor an 12 Beaumont (acte de notoriété), x Chamalières 25.06.1835,
109. Antoinette LAVERY, couturière, ° 13.03.1807 Chamalières, + 12.03.1860 Chamalières
110. Jean COHENDY, cultivateur à Romagnat, ° ca 1777, + 12.04.1834 Romagnat,
111. Françoise TIXIER,
112. François CHAUDESSOLLE, notaire royal à Clermont, °2.12.1756 Clermont-Fd y + 21.07.1808 (au domicile de son beau-frère François RISPAL, géomètre, rue de l'Hôtel-de-Ville), y x 5.08.1794
- Note : *au moment de son décès François Chaudessolle est dit habiter Courpière depuis un an.*
113. Michelle REDON, ° ca 1771, + 29.01.1842 à Clermont-Fd (12 place St-Hérem)
- Nota : *Elle s'est remariée en secondes noces à Louis Dulaure, orfèvre, dont elle est veuve à son décès. La déclaration de décès a été faite par Jean-Baptiste Chaudessolle, négociant, son fils, et César Pierre Rispal, notaire, son gendre.*
114. Antoine DRELON le cadet, négociant, habitant rue Neuve (rue du Onze Novembre) en 1821, ° 17.08.1768 Clermont Fd y+ 4.08.1833, y x 16 prairial an 6
115. Françoise THIERRY, ° 08.06.1777 Clermont-Fd y+ 22.11.1867 âgée de 90 ans rue de l'Ancien Hôpital,
- Note : *sont témoins au mariage les parents : Gervais Thierry, Pierre Drelon, Jacqueline Matisse ; Antoine*

Drelon 31 ans marchand épicier frère de l'époux ; autre Antoine Drelon 28 ans marchand orfèvre aussi frère de l'époux ; Léon Bec 61 ans marchand droguiste grand-oncle paternel de l'épouse ; Antoine BARDONNEAU 35 ans marchand drapier, cousin germain de l'épouse.

116. Charles LECOQ, propriétaire, ° 16.05.1779 Plauzat x Nohanent 24.01.1810
117. Antoinette MONGUILLON, ° ca 1792 Nohanent
118. Pierre-Amable ASTAIX, notaire Clermont-Fd de 1820 à 1851, ° 09.01.1790 Manzat, + 14.03.1852 Clermont-Fd (8 rue du Billard) x Clermont-Fd 10.04.1820
119. Catherine Agathe TACHÉ, ° 6 germinal an 9 (27.03.1801) Clermont-Fd
120. Jean-Pierre FAYOLLE, marchand de dentelles en 1813, cultivateur St-Geneyss-près-St-Paulien en 1851, ° 21.06.1778 St-Geneyss-près-St-Paulien y + 27.01.1851, y x 20.07.1813
121. Marie-Anne ROSTEING (ou ROSTIN), ° 21.05.1786 Polignac (Tressac) , + 08.01.1851 St-Geneyss-près-St-Paulien
- A noter le décès des deux époux à quelques jours d'intervalle.*
122. Etienne BADIOU, notaire au Monastier, ° 18.11.1784 Freycenet-Latour, y + 05.03.1831, x 02.05.1822 Le Monastier-sur-Gazelle
123. Françoise EXPERTON, ° 23.10.1799 Le Monastier-sur-Gazelle, + 11.03.1884 Le Puy-en-Velay
124. Hugues COLLANGETTES, propriétaire, ° 31.05.1785 Clermont-Fd y+ 31.01.1855 (6, rue de l'Oratoire) x Riom 28.01.1822 [veuf en 1^{ères} noces de Marie Françoise Virginie VIMAL]
125. Marie Louise GENEIX, ° 25.11.1796 Clermont-Fd y + 30.07.1879
126. Pierre BRANDELY, bijoutier joaillier, ° 02.04.1798 (13 germinal an 6) Clermont-Fd, y x 26.05.1823
127. Catherine LAMY, ° 20.03.1801 Montferrand

8^e génération

208. Antoine CHAMBRIARD, ° 30.06.1759 Arconsat (St Agues), + 13.06.1812 Arconsat (St-Agues), y x 10.02.1784
209. Antoinette CARTON, ° ca 1757/1759, + 06.05.1825 Arconsat (St-Agues)
210. Gabriel DELAIRE, charron puis cultivateur à la Trappe, ° 18.01.1772 Arconsat, y + 03.05.1831 (la Trappe), y x 21 therm. an 9 (10.08.1801),
211. Marie DECHA(P)T, ° 14.05.1778,+ 10.06.1849 à la Trappe (dite veuve en 2^{èmes} noces de Gabriel DELAIRE)
Note : *Marie Dechat était veuve en 1^{ères} noces de Bonnet Delaire, frère de Gabriel. Elle avait donc épousé en secondes noces son beau-frère.*
212. Barthélemy BROSSON, ° 02.04.1775 Celles-sur-Durolle (Begon), + 15.01.1823 Arconsat x Celles-sur-Durolle 5 ventose an 13
213. Rose BOST, ° 23.04.1782 Celles-sur-Durolle (Homades), y + 07.04.1809
214. Jean DEVERNOIX, charron à la Croix St Martin, ° 26.02.1763 St Priest-la-Prugne (42), + 29.09.1816 Arconsat, y x 13.09.1796
215. Antoinette DESCONCHES, ° 26.06.1769 Arconsat y + 18.08.1845
216. Pierre BAYERON, ° 24.09.1776 Beaumont y + 03.04.1830, y x pluviôse an 9
217. Catherine ARVEUF (ARVET), ° 22.04.1775 Aubière, + ap. 1795 Beaumont ?

218. Jean LAVERY, + 13.11.1831 Chamalières,
219. Catherine LAINÉ, + Chamalières av. 1835
224. Jean-Pierre CHAUDESSOLLE, notaire royal à Clermont-Fd, + av.1808, x 5.02.1764
225. Françoise GOYON, ° 15.05.1730 Courpière, + av.1808,
226. Claude REDON, ° ca 1730, + 9 frimaire an 4 (30.11.1795), Clermont-Fd (section République) (marchand orfèvre),
227. Marie DEMANCHE, ° 11.03.1738 Clermont-Fd (paroisse St-Pierre), + 28.06.1822 Clermont-Fd (place de l'Ancienne Comédie),
228. Pierre DRELON, marchand épicier, ° 17.08.1739 Clermont-Fd (psse St-Pierre), + 01.10.1817 Clermont-Fd
229. Jaquette MATISSE
230. Gervais Jacques THIERRY, marchand propriétaire, ° 14.10.1744 Clermont-Fd (psse St-Pierre) y + 8.03.1817
231. Anne DOUSSET, + av. 16 prairial an 6
232. Annet LECOQ, propriétaire et négociant à Plauzat, x Brioude St-Pierre 03.06.1777
233. (Marie) Antoinette GRENIER, ° 12.09.1753 Brioude Notre-Dame (16^e de 17 enfants)
234. Jean MONTGUILLON, propriétaire et notaire à Nohanent, domicilié Chanat, maire de Nohanent en 1810,
Note : *Jean Montguillon fils sera maire de Nohanent jusqu'en 1822, Charles Lecoq en sera adjoint de 1822 à 1832,*
235. Anne NOUALHAT
236. Gabriel Pierre ASTAIX, notaire à Manzat 1786-an 2 puis à Clermont an 3-1819, ° 26.04.1759 Manzat, x Artonne 24.02.1783
Note : *témoins au x : outre les deux pères, Gilbert Ogier, frère de l'épouse, procureur fiscal d'Artonne. Nombreuses et belles signatures*
237. Marie OGIER, ° 04.05.1753 Artonne_(p : Gilbert Desnier, bourgeois son oncle ; m : noble demoiselle Marie de L'Hospital) , + 28.06.1820 Clermont-Fd
238. Pierre Antoine TACHÉ, notaire à Clermont de 1772 à 1818, président honoraire de la chambre des notaires de l'arrondissement de Clermont en 1820, conseiller municipal de Clermont 1815-1816 et 1821-1829, conseiller général en 1803, député du Puy-de Dôme pendant les Cent jours du 14.05.1815 au 13.07.1815, habitant place des Petits Arbres en 1820 (actuel square du Roi des Eaux), ° 01.07.1764 Romagnat, + 10.12.1829 Clermont-Fd (rue du Billard, sans doute chez sa fille et son gendre)
239. Marie GOLFIER, ca 1766 Clermont-Fd y + 03.03.1844 (8 rue du Billard)
240. Joseph FAYOLLE, cultivateur, ° 10.10.1752 St-Geneyss, y + 29.09.1820, y x 24.07.1777
241. Marie-Anne BOUDON, de Chavaniac (St-Geneyss) ° ca 1750
242. Joseph ROSTIN, + av. 1813 x Polignac 28.01.1772
243. Jeanne Marie ROBERT, + ap. 1813
244. Nicolas BADIOU, propriétaire, ° ca 1757 Le Monastier-sur-Gazelle, + 10.07.1790 Freycenet-Latour x Le Puy-en-Velay (Cathédrale) 04.07.1782
245. Jeanne Marie AYMARD,
246. Louis Jean EXPERTON, marchand, ° 05.09.1770 St-Martin-de-Fugères
247. Catherine ALIROL,
248. Jacques COLLANGETTES aîné, propriétaire et négociant, + 31.10.1821 Clermont-Fd x Ambert 20.09.1784

249. Marie-Anne IMBERT, de Clermont (St-Genès),
+ 27.05.1798 Clermont-Fd
250. Jean Mathieu GENEIX, conseiller du roi à la Cour
royale de Riom puis conseiller à la Cour impériale de
Riom
251. Jeanne Henriette BONNETON
252. Claude BRANDELY, marchand bijoutier
253. Catherine Thérèse DRELON
254. Léger LAMY, propriétaire
255. Anne COUTURIER,

9^e génération

416. Claude CHAMBRIARD, + ap. 1784, x av. 1748
417. Catherine MURON, + av. 1784
418. Antoine CARTON, + av. 1784, x Arconsat 5.02.1726
419. Marie PONSON, + av. 1784
420. Bonnet DELAIRE, cabaretier à la Trappe, ° ca 1735,
+ 13 flor. an 10 Arconsat, y x 12.02.1760
421. Catherine GIRARD, ° ca 1737, + 18 nivose an 12
422. Mathieu DECHAPT, laboureur Chez-Roche, ° av.
1720, + ap. an 9, x 17.01.1758 Arconsat
423. Marie BOSTBARGE, + ca an 7
424. Joseph BROSSON, + av. 1805
425. Anne SUGIER, + ap. 1805
426. Claude BOST, + av. 1805
427. Marie GRIFFON, + ap. 1805
428. Claude DESVERNOIS, ° ca 1731 St-Priest-la-P., y x
4.02.1755
429. Claudine GATTIN, ° ca 1737
430. Antoine DESCONCHES, marchand du bourg
d'Arconsat, ° ca 1734, x Arconsat 9.11.1754
431. Antoinette CARTON, ° ca 1738 [x2 Arconsat
21.02.1764 Michel CARTON, charpentier, fs 418/419]
432. Michel BAYERON, cultivateur et vigneron,
° 18.02.1737 Beaumont y + 23.05.1782, y x 08.02.1763
433. Marguerite GIDON, ° ca 1741 Beaumont y +
20.11.1804 (29 brum. an 13)
434. François ARVEUF
435. Louise BARBECAU
448. Bertrand CHAUDESSOLLE, notaire à Clermont,
° 16.08.1685, + 1758 Clermont, x 25.01.1723
449. Marie RONAT
450. Guillaume GOYON, avocat en Parlement et bailli de
Courpière, x (Cm 18.11.1723, Delapchier, notaire à
Courpière), + 17.04.1749 âgé de 55 ans
451. Michelle LUGUET, ° 4.06.1706 Courpière y +
8.10.1773
454. Michel DEMANCHE, propriétaire
455. Elisabeth DELAIRE,
456. Antoine DRELON, marchand, x Clermont-Fd (psse
St-Pierre) 4.10.1738 (veuf de Jeanne LORADOU ?)
457. Antoinette BONHOMME
460. Antoine THIERRY, marchand, x Clermont-Fd (psse
St-Pierre) 4.09.1742
461. Françoise BARDONNAUD
464. Charles LECOQ, boucher à Plauzat
465. Anne VERNIOL
- Note : *plusieurs enfants du couple à Plauzat à partir de 1743*
466. Gabriel GRENIER, marchand tanneur, ° 4.01.1706
Brioude N.Dame, + 12.11.1781 Brioude St-Pierre, x
Brioude ND. 18.02.1732
467. Marie Michelle (Marion) BAGUES, ° 1.11.1711
Brioude St-P., + 4.09.1766 Brioude ND.

472. Antoine ASTAIX, notaire royal à Manzat, procureur
d'office de la justice de Chateaufort, bailli de St-
Georges-de-Mons, ° ca 1728, + 11.07.1786 Manzat x
St-Priest-des-Champs 02.05.1752
473. Jeanne PAILHOUX, °20.12.1726 St-Priest-des-
Champs
474. Joseph OGIER, procureur au baillage d'Artonne en
1753, bourgeois d'Artonne en 1783,
475. Catherine DESCHAMPS
476. Pierre TACHÉ, notaire royal, ° ca 1721 Romagnat
477. Jeanne CUSSON (ca 1721-ca 1810)
480. Claude FAYOLLE du bourg de St-Geney, x St-
Geney 11.11.1738
481. Marie EYMERIE, de Fontanes paroisse de Chaspuzac
Note : *veuve d'André Giraud de Marminhac paroisse de
Polignac (à moins que ce ne soit sa mère qui soit veuve, la
rédaction de l'acte de x ne permet pas de trancher)*
482. Inconnu
483. Anne BOUDON
484. Jean ROSTING
485. Marguerite CUOQ
486. Jean ROBERT
487. Marguerite FABRE
492. Jean EXPERTON, originaire du Brignon, fermier au
domaine de Fleuryt (?) à St-Martin-de-Fugères en 1770,
493. Marie DUCASTEL,
496. Annet COLLANGETTES, x Ambert 31.01.1747
497. Marie Magdeleine VIMAL
498. Hugues IMBERT
499. Suzanne BONNEFOY

10^e génération

840. Bonnet DELAIRE, x Arconsat 05.02.1726
841. Antoinette GRIFFON, ° 16.01.1705 (?)
842. Claude GIRARD
843. Marie GENET
844. Claude DECHAT, + ap. 1758
845. Anne VIALLE, + ap. 1758
846. Jacques BOSTBARGE, + av. 1758, x Arconsat
15.02.1735
847. Michelle GIRARD, + ap. 1758
856. Claude DESVERNOIX, x St Priest-le-Prugne
19.02.1726
857. Claudine CHANTALOT
858. Georges GATAIN, maître maréchal au bourg de St
Priest-la-P., ° 14.07.1718 Arconsat, x St Priest-la-P. y x
entre 7 et-11 .02.1736
859. Françoise RATTIER, ° 09.06.1718 St Priest-la-P.
860. Jean DESCONCHES, tailleur d'habits au bourg, x
Arconsat 12.02.1732
861. Marie POZE (PAUZE) de Rossignol (Arconsat)
862. Mathieu CARTON, x Arconsat 10.02.1733
863. Antoinette TREILLE du Puy (Arconsat)
864. Antoine BAYERON, vigneron de Beaumont
865. Michelle BRESCHETTE
866. Michel GIDON, + av. 1763
867. Marie MOUVEL, + av. 1763
896. Jean CHAUDESSOLLE, notaire royal à Clermont
de 1678 à 1728, °ca 1653 Clermont, x (Cm 17.05.1678)
897. Antoinette REYNAULD
900. Grégoire GOYON, de Tours-sur-Meymont, ° ca
1658, +18.10.1748 Courpière
901. Gilberte GRIPEL

902. Jean LUGUET, marchand bourgeois de Courpière, °25.03.1673 Courpière, y+ 10.04.1723 y x 24.02.1705
 903. Marie SABLONNIERES, + 23.06.1706, âgée de 20 ans, (sans doute des suites de couches)
 912. Claude DRELON, habitant la paroisse St-Adjutor à Clermont en 1738
 913. Marie COUPELON
 914. René BONHOMME, de la paroisse St-Pierre
 915. Ysabeau ROUX, + av. 1738
 920. Michel THIERRY, + ap. 1742
 921. Jaquette DUCROHET, + ap. 1742
 922. Antoine BARDONNAUD, + av. 1742
 923. Antoinette BOULE, + ap. 1742
 932. Gabriel GRENIER, boulanger à Brioude, ° ca 1680, + 4.12.1759 Brioude Notre-D.
 933. Magdeleine MARCHET, ° ca 1684, + 17.11.1739 Brioude ND.
 934. Mathieu BAGUES, de Paulhac (43), x Brioude St-Pierre 9.09.1710
 935. Marguerite BRUHAT
 935. Anne GRENIER
 944. Gabriel ASTAIX, notaire et procureur fiscal de la justice de Chateauneuf, ° ca 1694, + 27.10.1762 Manzat
 945. Anne BOUTAREL
 946. Grégoire PAILHOUX, notaire royal et bailli de St-Priest-des-Champs,
 947. Françoise MASSIS,
 960. Pierre FAYOLE, + ap. 1738
 961. Vidalle ROUCHON, + ap. 1738
 962. André EYMERIE, + av. 1732
 963. Anne EYRAUD, + ap. 1738
 1192. Jacques COLLANGETTES, fs Claude et Antoinette DUVERT, x Ambert 11.07.1719
 1193. Marguerite CHOSSADE, fa Martin et Denise ARTAUD
 1194. Beral VIMAL, fs Jean et Marie Imberdis, x Ambert 24.11.1716
 1195. Geneviève PESCHIER, fa Pierre et Catherine LESSEN,

1682. Pierre GRIFFON x Arconsat 17.02.1699 (?)
 1683. Anne Marie PONSON
 1716. Jean GATHIN, maréchal au bourg d'Arconsat, ° Arconsat, x St Priest-la-P. 02.03.1699
 1717. Claudine VALLA, de St Priest-la-P.
 1792. Antoine CHAUDESSOLLE, procureur à Clermont, °27.12.1626 Clermont
 1793. Magdeleine VIGIER
 1794. Jean REYNAULD, notaire à Clermont de 1636 à 1677
 1795. Anne FAURE
 1804. Jean LUGUET, ° à Marseille paroisse Notre-Dame, + 10.04.1723 Courpière, fs Claude et Geneviève ADJ ? x Courpière 4.02.1670
 1805. Michèle JACOB, fs André maître teinturier de Courpière et Marguerite DUBOIS, 02.02.1642 Courpière y + 23.08.1713
 1806. Etienne SABLONNIERES, marchand de Courpière
 1807. Marie CHAMERLAT

Remarque générale

Il est probable que des erreurs se soient glissées, soit par mauvaise lecture d'un acte, soit par une faute de frappe lors d'une transcription. N'hésitez pas à rectifier.

Remerciements

Je tiens à remercier tous les membres du CGHAV qui m'ont aidé dans l'élaboration de cette généalogie. Je l'avais commencée il y a 4 ou 5 ans et n'avais pas noté au jour le jour la liste des contributeurs. Aussi afin de n'oublier personne, ce sont des remerciements collectifs que j'adresse à tous, y compris à ceux qui ont travaillé au dépouillement et à l'établissement des tables. Sans ces derniers, la réalisation d'une telle généalogie aurait été mission impossible.

SURVIVANCE DE LA MAISON DE LA TOUR D'Auvergne

NDLR : A la suite de la question posée par Thierry REMUZON (cghav-492) dans le précédent numéro de « A moi Auvergne ! » (n° 146), concernant la survivance de la maison de La TOUR d'Auvergne et des ducs de BOUILLON, nous avons reçu deux correspondances que nous reproduisons ci-après :

- l'une émanant du marquis von La GARDE, transmise par l'intermédiaire d'un M. BAILLET
- l'autre, de Géraud de La TOUR D'Auvergne, membre du CGHAV (n° 1296)

La lettre du marquis von La Garde

La succession et les titres de la maison de La Tour ont été recueillis par plusieurs descendants, dont, étrangère à la France et qui les détient aujourd'hui, la maison von La Garde.

L'hypothèse posée dans la revue du CGHAV appelle quelques remarques :

- Les actes cités paraissent invraisemblables, pour la plupart, bien qu'il ne s'agisse que d'extraits, et les autres ne comportent pas de conséquence logique pour établir la demande de Madame FRESSENGES.
- Jamais il n'a existé de titre de Duc de l'Igonnie, de « Bouillon Saint-Privat ». Le nom de L'IGONNIE au reste n'existe pas, confondu avec la maison :

- La maison de La TOUR d'IGONIE et sa branche de Saint-Privat, famille du Périgord, n'a jamais eu de lien proche ou récent avec les La TOUR d'Auvergne.
- MM. de Bouillon ne pouvaient céder à des inconnus cette sorte de droits comme les rentes évoquées dans cet article, qui s'ils avaient pu être maintenus, auraient abouti aux héritiers désignés.
- Des familles LATOUR — et ce nom était porté chez de nombreux habitants en Auvergne ou partout ailleurs — étaient sans lien avec la grande maison de La TOUR.
- Il n'existait pas de lien entre ces différents personnages LATOUR et la famille de La TOUR d'IGONIE.

- Aucune famille LATOUR et habitant la localité de La Tour, en Auvergne, n'a jamais porté, du moins officiellement le nom de La TOUR d'Auvergne.
- Aucun des membres des branches collatérales, toutes connues, n'habitaient La Tour au 18^e siècle.
- Les fonctionnaires auxquels s'est adressée la requérante ont dû être abusés par l'acte assez curieux de 1806 lorsqu'elles ont examiné la requête en 1915, et jusque-là, les autorités françaises n'ont jamais envisagé, à ma connaissance, de restituer des droits spoliés par la révolution à des familles étrangères. Cet acte de 1806 ne peut pas être pris en considération. Les actes suivants, comme celui de 1811, ont dû être entraînés par celui-ci.
- Il est vraisemblable aussi que Madame FRESSENGES n'ait pas eu de lien avec la ville de La Tour. A la supposition de l'auteur de l'article, elle n'a pas de lien avec non plus avec la famille de La TOUR d'Auvergne du Cantal portant légitimement le nom, laquelle famille n'avait pas de lien avec toutes les autres ci-dessus.
- Citant le « pensionné des ducs de Bouillon », il a pu se faire qu'un habitant ou originaire de La Tour, s'appellant peut-être aussi LATOUR, ait été militairement ou pour un autre motif, pensionné par les Ducs de Bouillon, ce qui bien sûr ne supposait pas de parenté.
- Contrairement à ce qu'affirme la deuxième partie de l'article, la maison de La TOUR d'Auvergne-Lauragais n'a jamais reçu d'autorisation royale de porter le nom de La TOUR d'Auvergne à l'époque

mentionnée dans l'article. Elle a simplement eu la faculté, quelques années plus tard, sous Charles X, d'ajouter ce nom d'un point de vue administratif. Louis XVIII, au contraire, car il ne connaissait pas très bien les grandes familles françaises, et confondait les deux familles, remit par erreur aux La TOUR LAURAGAIS le cœur de Turenne.

Une seule raison pourrait expliquer en partie la confusion de la requérante. Elle a dû entendre parler d'une part, des La TOUR d'IGONIE, et d'une autre part, de la famille de LEYGONNIE, dont la consonance est voisine, héritière de la maison de La TOUR d'APCHIER.

Trois familles détenaient déjà au 18^e siècle des droits au nom des La TOUR d'Auvergne avec une partie de leurs titres, auxquelles s'ajoutaient des familles, proches descendantes.

Il s'agissait :

- premièrement, de l'illustre maison de La Tour d'Apchier, éteinte en 1896 ;
- secondement, de la famille de l'Amiral Dauvergne ;
- troisièmement, de la famille de La TOUR de La BORIE dont les descendants vivent actuellement (famille du Prince de La TOUR d'Auvergne).

Quant au titre de Duc de Bouillon, il n'a jamais été vagabondant. Il appartient à la maison de ROHAN, en Autriche. Il est porté, et sa qualité vaut partout y compris en France.

La représentation de la Maison de La TOUR d'Auvergne depuis 1802

par Géraud de La TOUR d'Auvergne (cghav-1296)

En 1802 disparaissait le dernier représentant de la branche illustre des La TOUR d'Auvergne, vicomtes de Turenne, ducs de Bouillon. La maison de LTA était-elle éteinte pour autant ?

1- Sachant que son fils ne devait pas avoir de descendance, suite à un accident de gymnastique survenu en 1767, Godefroy, Charles, Henri (1728-1792) avait adopté en 1786 un capitaine de vaisseau britannique, Philippe DAUVERGNE, rattaché pour les besoins de la cause à la Maison d'Auvergne.

Dans le même esprit, il avait précédemment autorisé Théophile Malo CORRET, par lettres patentes du 20 mai 1780, à porter le nom de LTA. Ce dernier descendait, en effet, d'Henri de La TOUR, vicomte de Turenne et duc de Bouillon, le père du Maréchal de Turenne, lequel avait eu d'Adèle CORRET, au début du XVII^e siècle, un fils naturel, François Henri, qu'il ne reconnut pas, mais « avoua ».

Mais, ironie de l'histoire, LTA-CORRET présenta Philippe DAUVERGNE au duc de Bouillon...

On sait que cet arrière-neveu de Turenne fut tué d'un coup de lance le 27 juin 1800 à Oberhauser (Bavière). Le corps de celui qui fut appelé « le Premier Grenadier » se trouve, depuis 1889, au Panthéon et son cœur, depuis 1904, aux Invalides.

2- A la mort de l'amiral britannique Philippe DAUVERGNE dont il faut noter qu'il témoigna à la cause royaliste de France un dévouement sans borne ¹, Godefroy, Maurice, Marie Joseph de LTA, comte d'Apchier, prit les titres de Prince de LTA et de duc de Bouillon.

L'auteur de cette branche des seigneurs de La TOUR d'OLLIERGUES, vicomtes de Turenne, était Antoine de La TOUR, dit le Jeune, seigneur de Murat-le-Quaire, marié à Marie de La FAYETTE en 1517.

C'est lui qui devait intenter un procès aux La TOUR de SAINT-PAULET qui se faisaient appeler LTA, procès dont nous reparlerons en traitant de cette famille qui devait donner un lustre certain au nom de LTA durant une grande partie du XIX^e siècle.

Avec son fils Maurice César, Prince de LTA, comte d'Apchier, capitaine au 1^{er} régiment de cuirassiers, mort à Clermont-Ferrand le 19 février 1896, s'éteignit la branche de Murat et d'Apchier.

3- On oublie souvent que la représentation de la Maison est assurée depuis cette date par la branche des seigneurs de La TOUR, implantée depuis le milieu du XIII^e siècle au sud-ouest de l'Auvergne, dans la région de Maurs, où

¹ L. de La SICOTIÈRE. *Louis de Frotté et les insurrections normandes* (1793, 1832) Librairie Plon, 1889

domine l'évêque de Clermont, lequel compte les sieurs de La TOUR parmi ses principaux feudataires ².

Cette branche qui est souvent appelée La TOUR de La BORIE et de La PLACETTE, du nom de deux seigneuries qui lui étaient advenues par mariage en 1646, était au XVIII^e siècle, du vivant des ducs de Bouillon, en possession régulière et fondée du nom et des armes des LTA, ainsi que le confirment le rapport du Directeur des Archives de France du 23 juin 1942 ³ et les documents D'HOZIER (322) et NOUVEAU D'HOZIER (317).

De cette branche est issu le premier cardinal de la Maison d'Auvergne, Bertrand de La TOUR (1265-1333), qui avait notamment dans ses armes les fleurs de lis à l'instar de la branche aînée ⁴(4).

Elle a été admise à l'Association de la Noblesse française sous le titre de Comte dit le Prince, formule d'Ancien Régime qui rappelle l'appartenance de cette lignée à la Maison d'Auvergne.

Elle est actuellement représentée par le Prince Géraud, époux de Marguerite de LAVENERE-LUSSAN, et leur fils Bertrand, marié à SITKA-OGUREKOVA, d'où une fille, Kathérina, née le 3 août 2012.

4- J'ai fait plus haut allusion au procès intenté par Godefroy, Maurice, Marie-Joseph de LTA, comte d'Apchier, à une très ancienne famille du Lauragais, celle des La TOUR de SAINT-PAULET, laquelle, pensant pouvoir se rattacher à la Maison d'Auvergne, avait (cf le rapport cité de Pierre CARON) « *de leur propre mouvement, transformé, au début du XIX^e siècle, leur nom en celui de La TOUR d'Auvergne.* »

A leur décharge, un certain nombre de familles d'Auvergne et du Limousin avaient cru, en effet, dans le courant du XVIII^e siècle, et de même au XIX^e ⁵, pouvoir se rattacher à la Maison de LTA. Disons que l'attitude du duc de BOUILLON, à la recherche, à partir de 1767, d'un héritier à son goût, ne devait pas être étrangère à ces revendications. Intéressant et bien documenté, l'article de M. Thierry REMUZON confirme ces faits...

Dans un « Courrier des lecteurs » publié dans le bulletin de l'Association de la Noblesse française n° 224 de juillet 1995, le chef de cette maison précisait les faits suivants : « Le duc de BOUILLON reconnaît en 1777 une origine commune aux deux maisons ⁶ : le roi Louis XVIII fit remettre le 2 janvier 1819 au général Joseph Denis Edouard de LTA-Lauragais, son ancêtre direct, le cœur du maréchal de TURENNE, reconnaissant ainsi

officiellement le lien parental réunissant les deux familles ⁷ ; par ailleurs, le titre de Prince n'appartenait qu'à la maison de LTA-Lauragais, « ayant été octroyé par le pape Pie IX ⁸ à Henri de LTA, alors ambassadeur de France auprès du Saint-Siège ».

Dans le n° 225 du même Bulletin d'octobre 1995, Géraud de La TOUR d'Auvergne, après avoir résumé les arguments avancés par le prince de LTA-Lauragais, reprenait les conclusions du rapport CARON :

1/ « *les ascendants des demandeurs (la famille des LTA-L avait en effet intenté en 1934 un procès à Guy de LTA sur le droit au port de ce nom), dénommés jusqu'à la fin du XVIII^e siècle La TOUR de SAINT-PAULET, ont, de leur propre mouvement, transformé leur nom en celui de LTA au début du XIX^e siècle* » ⁹

2/ « *les ascendants des défenseurs ont été fondés à porter à partir du milieu du XVIII^e siècle ¹⁰, le nom de LTA* »

3/ « *les titres de prince portés par les demandeurs et les défenseurs n'ont été, de la part des pouvoirs publics français, l'objet d'aucune concession ou reconnaissance réguliers.* »

Il examinait ensuite les arguments avancés par le prince de LTA-L : Si la généalogie soumise par DOM CAFFIAUX en 1777 avait été approuvée par le duc de BOUILLON, Pierre CARON n'aurait pas manqué d'en faire état.

Les généalogies de DOM CAFFIAUX et de La CHESNAYE DES BOIS confondent leur ancêtre Bernard avec Bernard VI, sire de La TOUR, mort en 1252. La descendance de la Maison de LTA étant justement bien connue à partir de Bernard VI, il semble exclu de découvrir une branche nouvelle à partir de ce Bernard. C'était d'ailleurs l'opinion de CHÉRIN et plus tard de LAINÉ ¹¹.

La dévolution du cœur du Maréchal de TURENNE a été à l'origine du procès que leur a intenté le chef de famille de l'époque, Godefroy, Maurice de LTA, comte d'Apchier.

Peut-on considérer une erreur de l'administration comme une reconnaissance d'origine commune avec la Maison de LTA ?

Ceci étant, il appartient aux historiens et aux généalogistes de trancher une querelle que beaucoup jugeront surannée.

Est-il anormal que la représentation de la Maison de LTA soit assurée par la famille qui était au XVIII^e siècle, du vivant des ducs de Bouillon, en possession régulière et fondée du nom et des armes des LTA ?

Dois-je rappeler que le prince de LTA-Lauragais et sa famille ont été admis à l'Association de la Noblesse Française sur preuves portant le patronyme de La TOUR de SAINT-PAULET qui était le leur au début du XIX^e siècle (Bulletin de l'ANF n° 113, p. 92, juillet 1967)

² J.P. SPRINGAEL. *Une branche méconnue de la Maison de LTA.* Nord Généalogie n° 18, 1976

³ Rapport n° 312 de Pierre CARON sur le droit au port du nom de LTA, enregistré à Paris le 23.06.1942 au greffe du tribunal civil de 1^{ère} instance de la Seine. Folio 39, cote 17

⁴ P. FRIZON. *Gallia Purpurata* 1638, p. 304

⁵ L'article de M. Thierry REMUZON confirme ces faits. Dans l'annuaire général héraldique universel (1901, p. 809), on relève « sur Mathieu de LTA-Bouillon, Prince, duc, marquis de la Margeride, sire de la Vastrie, comte d'Apchier et de Fossey... », domicilié à Saint-Servan (35) ; les prétentions des La VASTRIES n'eurent pas de suite. Autre exemple : Jean Baptiste Roger du FAYET de La TOUR, allié en 1755 à Marie Anne de ROQUEMAUREL, est nommé dans plusieurs actes marquis de LTA et d'Albiac...

⁶ Preuves généalogiques. DOM CAFFIAUX, 1777

⁷ Décision prise par le Roi en Conseil des Ministres

⁸ Bref pontifical du 31.10.1853

⁹ Ce fut, en effet, en 1801 que Joseph Denis Edouard de la TOUR de SAINT-PAULET se fit délivrer par un magistrat de Hambourg un certificat de résidence dans lequel il est nommé LTA-Lauragais

¹⁰ Soit avant 1767, année de l'accident de gymnastique de Jacques, Léopold, Charles, Godefroy (1746-1802)

¹¹ Documents CHÉRIN, Mss BN livre 198 ; LAINÉ, Archives historiques de la Noblesse. Tome VII

PETRUS FAURE (1891-1985)

Descendant de Vellaves

Autodidacte remarquable et « conscience » intransigente

par Michel COLAS (cghav-1582)

Ainsi que nous avons déjà eu l'occasion de l'écrire dans de précédents articles, point n'est besoin de partager les sentiments, conceptions ou opinions d'un individu pour s'intéresser à lui dès lors que les circonstances ont fait en sorte que sa vie ait été hors du commun à un titre quelconque. Ce sera, une fois encore, le cas aujourd'hui.

I – Quelques considérations préalables

Passionné d'histoire, notamment d'histoire contemporaine – disons entre 1870 et 1970 – nous avons eu de très rares occasions de rencontrer, au hasard d'une lecture, le nom de Pétrus FAURE dont le prénom rare nous avait bien sûr intrigué. Mais ces brèves évocations avaient surtout pour but – nous nous en rendîmes compte plus tard – de dénigrer sa personne. En réalité, cela découlait du fait que 30 ou 40 ans auparavant (1929), sa nature idéaliste et son ouverture d'esprit l'avaient dissuadé de poursuivre plus avant dans une voie politique sur laquelle il ne s'était d'ailleurs engagé qu'avec réticence. Cette attitude à la fois honnête et courageuse lui avait d'abord valu l'exclusion par les inquisiteurs de la nouvelle doctrine et, ensuite, de sournoises polémiques.

Mais notre homme avait une forte personnalité et il avait donc poursuivi, imperturbable, son sillon dans le champ social où il y avait alors tout à faire. C'est ainsi que pendant plus de 40 années – hormis celles de la 2^e guerre mondiale et les 2 autres après – il devait se révéler un excellent administrateur de sa ville régulièrement plébiscité par ses concitoyens à chaque consultation électorale municipale.

Cela dit, il est extrêmement rare qu'un individu parvenu au faite de sa carrière et à l'âge où l'on aspire à la quiétude physique et morale ait conservé la fougue de sa jeunesse pour s'engager dans un combat à l'issue incertaine pour défendre une cause lui semblant juste, mais totalement à contre-courant des gouvernants et de l'opinion. Et, de surcroît, a priori, à l'opposé de ses propres idées ! Cela alors que l'attitude générale est plutôt portée à l'indifférence blasée.

Nous avons ainsi le souvenir d'une anecdote qui résume parfaitement cet état d'esprit général habituel. Il s'agissait, au tout début des années 1960, d'une lettre émanant d'un ingénieur et adressée au Courrier des lecteurs de l'hebdomadaire L'Express, dans laquelle il écrivait ceci : « A 20 ans, on descend dans la rue ; à 40 ans, on appelle les autres à le faire ; à 60 ans, on ferme ses volets ». Diagnostic sociétal irréfutable !

II – Un sens rigoureux de la justice

Il n'est pas superflu de relever que toute la vie de Pétrus FAURE fut marquée par un intransigeant souci de justice,

dont la recherche honnête est indissociable de la vérité et du courage nécessaire pour faire éclater celle-ci. Très certainement connaissait-il la célèbre apostrophe de JAURÈS relative au courage : « Le courage, c'est de rechercher la vérité et de la dire ; ce n'est pas de subir la loi du mensonge triomphant qu'il passe ».

C'est dans cette rigueur intellectuelle de Pétrus FAURE qu'il faut rechercher l'origine de sa farouche détermination dans le combat paradoxal et inlassable qui occupera une grande part du dernier tiers de sa vie et sur lequel nous reviendrons.

Mais, avant tout autre chose, il importe d'évoquer sa personnalité et sa vie sociale qui fut si active. Il suffit de se référer à l'histoire de notre pays au cours des 130 dernières années. Et l'Histoire a quelquefois tendance à bégayer. Eh bien, chose assez extraordinaire, ce ne fut nullement le cas de Pétrus FAURE qui, déjà septuagénaire, puis octogénaire, n'hésita pas, par honnêteté intellectuelle, à se battre pour une cause que, de son point de vue, il estimait juste et contre une décision qu'il estimait scandaleuse pour en avoir vécu de l'intérieur l'acte essentiel. Mais n'anticipons pas.

III – La jeunesse (1891-1920)

Pétrus Marius Frédéric FAURE (appelé Pierre par sa famille jusqu'en 1919) naquit le 11 octobre 1891 à La Ricamarie (Loire), fils de Pierre, mineur aux houillères de Montrambert, et de Marie-Joséphine PEYRACHE, tous deux originaires de la Haute-Loire.

Très intelligent et doué d'une excellente mémoire, il dut néanmoins interrompre ses études à l'âge de 11 ans et fut alors placé comme berger chez un paysan de St-Victor-sur-Loire, localité proche. A 13 ans, il entra comme apprenti dans une fabrique de limes du Chambon-Feugerolles. Puis, vers l'âge de 16 ou 17 ans, il rejoignait son père à la mine de Montrambert. Mais l'extrême dureté de la condition de mineur à l'époque lui fut très rapidement insupportable. C'est donc tout naturellement que, vers 18 ans, il adhéra à un groupe anarchiste tout en vendant chaque semaine « La Guerre Sociale » de Gustave HERVÉ. Il lisait beaucoup de journaux et brochures anarchistes à la bibliothèque de la Maison du Peuple du Chambon-Feugerolles, notamment, outre La Guerre Sociale, Les Temps nouveaux de Jean GRAVE, Le Libertaire, L'Anarchie.

A l'âge de 20 ans (1911), il abandonna sans regret la mine pour un bref apprentissage aux Aciéries d'Ugine en Savoie où il apprit le métier de mouleur. Revenu chez lui pour passer le Conseil de révision, il entra aux Aciéries de Firminy (Loire). Appelé au 23^e Régiment d'Infanterie, il en déserta rapidement en recourant à une fausse permission !

Il entreprit alors, sous un faux nom, de nouvelles pérégrinations qui le conduisirent d'abord à Genève où, toujours en liaison avec les militants anarchistes, il travailla durant quelques temps dans une fonderie. C'est dans cette ville qu'il assista, en 1913, à un meeting dont les orateurs étaient LÉNINE et TROTSKY. Ensuite, ce fut une sorte d'errance compagnonique qui le mena à Maubeuge, Paris, Orléans, de nouveau en Suisse, puis à Annecy, Grenoble, Paris, Melun et Tonnerre. Le nom de cette dernière ville devait se révéler d'une cruelle ironie prémonitrice puisque c'est là que devait le surprendre la menace de guerre imminente. Le 2 août 1914, jour de la mobilisation, il se livra aux autorités militaires. En raison de sa désertion en temps de paix, il écopa de 4 mois de prison, puis fut réincorporé dans son régiment. Envoyé au front, il fut blessé une première fois. Rétabli, il fut mobilisé aux usines PRÉNAT à Givros.

Renvoyé au front en 1918, il y fut grièvement blessé, ce qui lui valut d'être décoré de la Croix de Guerre et de la Médaille militaire (la plus valeureuse distinction militaire).

IV – Débuts en journalisme et en politique

Rendu à la vie civile, et ayant toujours rêvé d'une carrière journalistique, il écrivit quelques articles pour le journal La Flamme sous le pseudonyme de Marcel PIASSON. Ensuite, il devint rédacteur, pour quelques mois, au journal Le Peuple de la Loire, quotidien socialiste fondé par Ferdinand FAURE.

Dans le même temps, attiré par le Socialisme – qui lui paraissait moins utopique que l'Anarchisme – et assoiffé de justice sociale, il avait adhéré au Parti Socialiste. C'est ainsi qu'il fut élu conseiller municipal du Chambon-Feugerolles en décembre 1919, puis conseiller d'arrondissement dans le canton. Il lui fallait néanmoins trouver un emploi et il continua à travailler en usine comme mouleur dans diverses entreprises des environs de Saint-Etienne.

Survint alors la scission du Parti Socialiste (Section Française de l'Internationale Ouvrière) au Congrès de Tours fin décembre 1920 et la création du Parti Communiste (Section Française de l'Internationale Communiste) à l'initiative de la majorité. Bien que personnellement hostile à l'affiliation au nouveau parti, Pétrus FAURE y adhéra par discipline, mais à regret, étant le seul des militants socialistes du Chambon-Feugerolles à y être opposé. Il n'eut cependant aucune grande activité militante jusqu'à la grève générale de la métallurgie stéphanoise de mars-avril 1924.

Le 20 août 1921, il avait épousé Louise Joséphine DE LEMPS, une enseignante qui termina sa carrière comme directrice de l'école Jean-Jacques ROUSSEAU au Chambon. Le couple eut 2 fils dont l'aîné mourut en bas âge.

L'activité intense qu'il déploya lors de la grande grève précitée, en tant que secrétaire du comité de grève, lui valut d'être arrêté pour « menaces et désordres » et condamné à 4 mois de prison et 200 francs d'amende ! A noter que ce mouvement devait parallèlement voir débiter la carrière syndicale de son ami d'enfance, Benoît FRACHON - qui l'avait remplacé après son arrestation et fut lui-même arrêté et condamné pour les mêmes faits – et

qui devait devenir Secrétaire Confédéral de la CGT de 1947 à 1967.

V – Élu maire et exclu du Parti Communiste

S'étant présenté sous l'étiquette communiste (liste du Bloc Ouvrier et Paysan) aux élections municipales du 3 mai 1925, il fut élu maire du Chambon-Feugerolles le 10 mai suivant par 24 voix sur 26 votants. Ce fut le premier de ses mandats municipaux, au cours desquels il assurera une politique sociale de grands travaux assez exceptionnelle pour l'époque, tels logements, écoles, équipements (halles, bains-douches, lavoirs municipaux), et surtout la réalisation d'un Parc des Sports qui devait constituer l'une de ses grandes fiertés. Par ailleurs, il s'attacha à donner un relief exceptionnel à la journée du 1^{er} mai.

Mais le 13 octobre 1929, il fut exclu du Parti Communiste par la conférence de rayon de Saint-Etienne, décision entérinée à l'unanimité des 75 mandats représentés par la conférence régionale de Lyon le 20 octobre, sous l'effarant et injustifiable prétexte d'indiscipline. A savoir qu'il avait, par élémentaire bon sens, refusé – suite à une interdiction ministérielle assortie de la présence de gardes-mobiles – de mettre une salle de la Mairie à la disposition des participants au Congrès régional du Parti, ce qui n'aurait pas manqué de déclencher des affrontements violents et d'entraîner des morts et des blessés dans les rangs ouvriers.

Dès lors, une campagne haineuse fut menée contre lui, à laquelle il opposa, à juste titre, qu'il ne regrettait en rien sa décision, n'ayant pas voulu que le sang d'ouvriers soit répandu sur le pavé du Chambon. Tous les conseillers municipaux, y compris communistes, qui donnèrent leur démission du Parti, se solidariserent d'ailleurs avec lui.

Dans le même temps, le « gauchisme exacerbé » au sein de la direction communiste et de la CGT-U – sa créature depuis 1922 – déclençait la réaction d'un groupe de 6 conseillers municipaux de Paris emmenés par Louis SELLIER, co-secrétaire-général du Parti en 1923/1924, et Jean GARCHERY, dénonçant les méthodes de la direction. Immédiatement exclus, ils créaient le Parti Ouvrier et Paysan qui, après fusion avec le Parti Socialiste-Communiste (créé par FROSSARD après son départ du PC en 1924) devait devenir, en 1931, le Parti d'Unité Prolétarienne (PUP), situé à la charnière du PC et de la SFIO. Pétrus FAURE suivi par d'autres militants, y adhéra aussitôt. Ce parti qui comptait une dizaine de députés, devait fusionner avec la SFIO en 1938.

C'est sous cette étiquette du PUP que Pétrus FAURE sera élu conseiller général du Chambon en 1931. Il sera membre de cette assemblée durant des années – sauf de 1940 à 1952 – dont il deviendra le doyen d'âge et d'ancienneté. Il fut également élu député de la Loire sous la même étiquette, au premier tour, en 1932, dans la 4^{ème} circonscription de Saint-Etienne, laquelle le réélira en 1936.

Soucieux d'être davantage en liaison avec la population et ayant déjà acquis une certaine maîtrise dans le journalisme, il créait alors – en collaboration avec un imprimeur du Chambon, Fernand JUE – un hebdomadaire, Le Courrier de l'Ondaine, dont le 1^{er} numéro parut le 3 septembre 1932 et qui fut régulièrement publié jusqu'en mars 1941.

VI – Activité parlementaire et action sociale sous le Front Populaire

Bien que Pétrus FAURE ait bénéficié du désistement des communistes aux Législatives, il gardait toujours ses distances avec son ancien parti. Parmi ses nombreuses interventions à la Chambre des Députés, il convient de rappeler que c'est en termes sobres et émouvants qu'il intervint à la tribune, le 7 mars 1935, en faveur du pittoresque et infortuné député de la Haute-Loire, Philibert BESSON (1898-1941), excentrique de génie à la fin tragique (le « fistou », l'enfant de Vorey-sur-Arzon). Une intervention pleine d'humanité envers cet homme accablé et qui, par la suite, devait connaître une fin atroce à la Maison centrale de Riom.

Vice-Président de la Commission des Mines et Président de la Commission d'enquête sur les conditions d'hygiène et de sécurité dans les mines, il publia un rapport de plus de 500 pages qui fut adopté par la Chambre le 1^{er} juillet 1937 et contribua à l'amélioration des conditions de travail.

Avec l'aide de Roger SALENGRO, Ministre du Travail, venu arbitrer le conflit, le 6 août 1936, il se révéla un médiateur remarquable pour le règlement de la grande grève de la métallurgie déclenchée le 16 juin 1936 par les 5400 ouvriers des Forges et Aciéries de la Marine, de Saint-Chamond (Loire), qui exigeaient le respect intégral de la convention signée le 22 novembre 1935.

Il fut encore à l'origine de la création du Fonds National de Chômage et, en 1938, de l'officialisation de la Fête du Travail, mesure qui sera généralisée en 1941 (« Fête du Travail et de la concorde sociale »)

Enfin et surtout, il se préoccupa particulièrement de la défense des vieux travailleurs en faisant voter en 1935 une loi – qui n'entrera en vigueur qu'en 1942 ayant été bloquée par le Sénat ! – créant la retraite pour tous les vieux travailleurs, ce qui fit dire à Edouard HERRIOT, Président de la Chambre, « Le père de la retraite des vieux travailleurs c'est Pétrus FAURE ».

VII – L'œuvre d'historien (1^{ère} partie : 1929-1956)

Essentiellement consacrée à l'action sociale, la 1^{ère} partie de l'œuvre écrite de Pétrus FAURE n'en a pas pour autant oublié l'histoire locale. Parmi les livres qu'il a publiés, on peut citer :

- *Histoire des Organisations ouvrières et des grèves au Chambon-Feugerolles*, retraçant les grandes grèves de 1906, 1910, 1911, ouvrage également désigné sous le titre *Le Chambon Rouge* (1929, réédition en 1940)
- *Histoire de la métallurgie au Chambon-Feugerolles* (1931)
- *Histoire du mouvement ouvrier dans le département de la Loire* (Imprimerie Dumas, St-Etienne) paru en 1956 mais écrit de 1941 à 1944, ouvrage monumental évoquant la presque totalité des conflits du travail survenus là de 1789 à 1940, et, plus sommairement de 1940 à 1955. Lors de la publication de l'ouvrage, il reçut les félicitations du Président COTY et Général de GAULLE.
- *Une enquête dans les mines de France et d'Afrique du Nord*, rapport de plus de 500 pages publié en 1937
- *Dix mille kilomètres dans la brousse et le désert*
- *Histoire d'une ville (Le Chambon-Feuergolles)*, son dernier ouvrage, en 1977

VIII– Les années de guerre (1940-1945) La Résistance

Présent à Vichy le 10 juillet 1940, il s'abstint volontairement lors du vote portant délégation du pouvoir constituant au maréchal PETAIN par les 2 Assemblées (Chambre des Députés et Sénat) réunies à cet effet au Grand Casino. Absence d'option tranchée que certains ne manqueront pas de lui reprocher à la fin de la guerre malgré ses activités indéniables de résistant.

En novembre 1940, il fut révoqué de ses fonctions de maire du Chambon-Feugerolles. En 1941, relancé par le Ministre de l'Intérieur Pierre PUCHEU via le Préfet de la Loire, il refusa d'être réintégré dans ces fonctions, ne voulant détenir celles-ci que des électeurs. De 1941 à 1944, il eut une activité résistante relativement fournie. Il appartient notamment à un réseau composé de socialistes, de radicaux et de démocrates-chrétiens. Il travailla également pour les services de renseignements de la France Libre – avec Edouard FROMENT, député socialiste de l'Ardèche – enquêtant sur les usines travaillant pour l'armée allemande. Délégué politique des MUR (Mouvements Unis de la Résistance) de la Loire, au début de l'année 1943, il faillit par 2 fois être arrêté par la Gestapo.

IX - Le temps des déceptions

A la Libération, Pétrus FAURE était membre du bureau fédéral du Parti Socialiste de la Loire et de sa Commission de Presse. Son abstention volontaire lors du vote du 10 juillet 1940 à Vichy allait curieusement le rattraper nonobstant ses activités en faveur de la Résistance. Pour ce motif, le Parti Socialiste lui interdit d'exercer un mandat politique pendant 4 ans. Naturellement, Pétrus FAURE n'accepte pas cette sanction et, le 17 mars 1945, le Comité fédéral de la Loire l'assura, à l'unanimité moins 2 voix, de sa totale confiance demandant qu'il soit relevé de cette suspension. Mais le Comité directeur du PS refusa de suivre la fédération de la Loire, n'accepta pas sa démission et le déféra durant la Commission nationale des conflits.

Dans le même temps, le Parti communiste qui s'était emparé de la mairie du Chambon-Feugerolles en 1944, refusa de lui laisser récupérer son mandat, l'accusant de pétainisme et de collaboration ! Il se retrouvait donc bien mal récompensé de son activité résistante et des risques qu'il avait pris.

Cela exposé, il importe de souligner – fait très important pour l'avenir – qu'en 1943, il avait été désigné comme membre de l'Assemblée Consultative Provisoire d'Alger avec effet jusqu'en octobre 1945. C'est cette désignation qui, au cours de cette même année 1945, devait être indirectement à l'origine d'un tournant capital dans la vie de Pétrus FAURE, en le confrontant à une cause pour laquelle il allait engager controverses et combats durant près de 30 ans ! et qui lui attira beaucoup d'hostilité malgré l'estime et la confiance inaltérables de ses administrés de 1947 à 1971.

X – Le retour dans la vie politique locale

Battu aux municipales des 29 avril et 13 mai 1945, il devait retrouver son siège de maire du Chambon le 19 octobre 1947.

Réélu en 1953, il le fut ensuite sans discontinuer jusqu'en 1971, date à laquelle, pour des raisons d'âge, il ne se représenta pas, souffrant notamment de graves problèmes de vision. Devenu aveugle et sourd, il s'éteignit le 10 novembre 1985, à 94 ans, dans sa chère ville du Chambon-Feugerolles. A ses obsèques religieuses, le 12 novembre, assista une foule nombreuse parmi laquelle le Président Antoine PINAY (qui mourra, lui, à 103 ans en 1994), et une importante délégation des maires et municipalités de la région.

Outre ses décorations militaires de la Grande Guerre, Pétrus FAURE était commandeur du Mérite National, titulaire du Mérite Agricole, des Palmes Académiques, de la Médaille d'Or départementale et Communale et officier de la Légion d'Honneur.

Comme l'a écrit la Société d'histoire du Chambon-Feugerolles, il fut à la fois un homme de terroir resté simple et un homme de cœur et de bon sens. Ainsi, le rideau eut-il pu retomber sur une vie bien remplie et l'on pourrait même objecter que, si riche fut-elle, elle relevait néanmoins d'un parcours plutôt classique pour la plupart des hommes politiques. Et là, c'est en quoi l'on aurait grand tort !

En effet, passées les années de guerre, c'est un tout autre combat qui allait commencer pour Pétrus FAURE après août 1945. Et quel combat que celui qu'il entreprit alors et qui, de son point de vue, aurait pu s'intituler « Pour la justice et la Vérité ». Telle fut cette motivation profonde – et la détermination qui l'accompagna durant 40 ans – et qui allait le faire passer, en quelque sorte, du monde des « inclassables » à celui des « à contre-courant ».

XI – Juré parlementaire à la Haute-Cour de Justice

Par ordonnance du 18 novembre 1944, le Gouvernement Provisoire du Général de GAULLE avait créé la Haute-Cour de Justice adaptée aux circonstances exceptionnelles mais qui avait pour objet essentiel de juger le maréchal PÉTAIN, le chef de Gouvernement, Pierre LAVAL, ainsi que les personnalités civiles et militaires compromises dans la capitulation de 1940 ou dans la collaboration, soit une liste de 108 personnes.

A noter que la demande d'armistice du 16 juin 1940 pouvait juridiquement être considérée comme une erreur, mais non pas comme un crime. Par ailleurs, en Droit, cette juridiction était illégale car, aux termes de la Constitution de 1875 toujours en vigueur, c'est au Sénat constitué en Haute-Cour qu'il aurait appartenu de se prononcer sur la présumée trahison du maréchal PÉTAIN étant donné que le Parlement n'était pas dissous. Mais, en raison des circonstances, il eut été impensable que la nouvelle juridiction soit déclarée incompétente ; personne ne l'aurait compris dans le camp de l'accusation, compte tenu du climat politique de l'époque.

L'ordonnance du 18 novembre 1944 prescrivait la nomination de 50 jurés parlementaires et de 50 jurés représentant les organisations de la Résistance. Chaque procès devait donner lieu au tirage au sort de 12 jurés parlementaires et 12 jurés de la Résistance (plus 4 suppléants). Sans que l'intéressé l'eut sollicité, le nom de

Pétrus FAURE fut proposé par Paul BONCOUR, président du groupe des parlementaires représentant les organisations de la Résistance.

La première séance de cette nouvelle juridiction se tint – en l'absence de Pétrus FAURE – le 12 mars 1945 dans une salle du Palais de Justice de Paris pour juger l'amiral Jean Pierre ESTEVA, résident général du gouvernement de Vichy en Tunisie. Rappelé à l'ordre par le parquet de la Seine, Pétrus FAURE assista au 2^e procès, celui du général DENTZ, haut-commissaire de France en Syrie. Le 3^e procès, auquel il assista, fut celui de Marcel DÉAT, ex socialiste, brillant normalien.

XII – Le procès du maréchal PÉTAIN Le plus grand procès de l'Histoire de France après celui de Louis XVI !

La désignation des 27 jurés devant siéger au procès du maréchal PÉTAIN eut lieu le 21 juillet 1945 dans une salle de la Cour de Cassation au Palais de Justice de Paris. Le tirage au sort désigna notamment Pétrus FAURE au titre des jurés parlementaires et, comme premier juré, Gabriel DELATTRE, député radical-socialiste des Ardennes, réputé « homme de bon sens ».

Le procès s'ouvrit au Palais de Justice le 23 Juillet à 13 heures dans un climat de passion et de haine intenses. Un commando d'anciens résistants communistes voulait enlever le maréchal et le fusiller sans autre formalité. Cela, après que le 1^{er} mai, cent mille Parisiens, dit-on, aient défilé de la Bastille à la Nation aux cris de « PÉTAIN-BAZAINÉ au poteau ! ». Dans le même temps, un conseiller municipal parisien proposait ingénument que le maréchal PÉTAIN soit dégradé par un 2^e classe sur les Champs-Élysées, puis fusillé à l'Arc de Triomphe. En somme, un curieux contexte pour entamer un procès de cette dimension historique.

Lorsque Philippe PÉTAIN fit son entrée dans la salle revêtu de son uniforme de maréchal, un fait inouï se produisit : l'assistance se leva tandis que les gardes se mettaient au garde-à-vous. C'est ainsi que lorsque M^c AUBERTIN, l'observateur du général de GAULLE au procès lui rapporta le caractère impressionnant de la scène, le général lui aurait répondu : « Bien sûr, je vous l'ai toujours dit : le Maréchal était un grand homme ».

Par ailleurs, on ne saurait nier que, même aux yeux de la Haute-Cour, il restait avant tout, 29 ans plus tard, le glorieux « vainqueur de Verdun » où il avait alors été appelé pour assumer la bataille au moment où celle-ci semblait perdue, ce qui lui valut, après le 11 novembre 1918, d'être fait maréchal de France dans Metz libérée.

Le Président MONGIBEAUX fit une déclaration préalable pour bien faire ressortir l'importance et la solennité du moment : « *Le procès qui va commencer est un des plus grands de l'Histoire* » et « *L'Histoire jugera un jour les juges et elle jugera même, très certainement, l'atmosphère dans laquelle ce procès se sera déroulé* »

Les débats furent alors ouverts. La défense invoqua l'incompétence de la Haute-Cour et développa ses conclusions qui furent rejetées. Le greffier donna ensuite lecture de l'acte d'accusation, puis il fut procédé à l'appel

des témoins à charge et à décharge. Alors que le Président MONGIBEAUX allait procéder à l'interrogatoire de l'accusé, le bâtonnier PAYEN signala que le maréchal avait une déclaration à faire.

Le maréchal se leva et, d'une voix ferme, il prononça sa déclaration dont on se contentera de rappeler certains passages :

« C'est le peuple français qui, par ses représentants, réunis en Assemblée Nationale le 10 juillet 1940, m'a confié le pouvoir. C'est à lui que je suis venu rendre des comptes.

La Haute-Cour, telle qu'elle est constituée, ne représente pas le peuple français, et c'est à lui seul que s'adresse le Maréchal de France, chef de l'Etat...

On m'a supplié de venir : je suis venu. Je devenais ainsi l'héritier d'une catastrophe dont je n'étais pas l'auteur, les vrais responsables s'abritaient derrière moi pour écarter la colère du peuple. Lorsque j'ai demandé l'armistice, d'accord avec nos chefs militaires, j'ai rempli un acte nécessaire et sauveur...

Pendant que le général de GAULLE, hors de nos frontières continuait la lutte, j'ai préparé les voies de la libération, en conservant une France douloureuse mais vivante...

Mais ma vie importe peu. J'ai fait à la France le don de ma personne... »

Au terme d'un long procès (du 23 juillet au 14 août) l'avocat général MORNET demandait la peine de mort tandis que les 3 avocats du maréchal plaidaient l'acquiescement. Le Président ayant demandé à l'accusé s'il

avait quelque chose à ajouter pour sa défense, le maréchal sortit du quasi-mutisme qu'il avait observé jusqu'alors pour une courte déclaration qui s'achevait ainsi :

« Disposez de moi selon vos consciences. La mienne ne me reproche rien, car pendant une vie déjà longue, et parvenu par mon âge au seuil de la mort, j'affirme que je n'ai eu d'autre ambition que de servir la France »

Le 14 août, la Cour se retira pour délibérer à 21 heures 05 et le jugement fut rendu à 4 heures 22 du matin. L'arrêt disposait :

« Condamne PÉTAIN à la peine de mort, à l'indignité nationale et à la confiscation de ses biens.

Tenant compte du grand âge de l'accusé, la Haute-Cour de Justice émet le vœu que la condamnation à mort ne soit pas exécutée... »

Le maréchal assista impassible à la lecture de l'arrêt. Plus tard, le juré Gabriel DELATTRE déclarera : « J'ai été ému ; j'avais presque les larmes aux yeux. Personne ne pensait que le général de GAULLE pourrait laisser fusiller un maréchal de France. Voilà, à nos yeux, il était condamné à mort, mais il restait PÉTAIN, le vainqueur de Verdun, une sorte de statue du commandeur. »

Un autre juré devait déclarer : « Le procès ne fait que commencer, il est dans les mains des historiens »

François MAURIAC devait écrire dans ses Réflexions publiées par le Figaro : « Un procès comme celui-là n'est jamais clos et ne finira jamais d'être plaidé. »

Rappelons que le verdict de condamnation à mort avait été prononcé par 14 voix contre 13, mais en souhaitant, par 17

voix contre 10, à l'issue d'un second vote secret, que la sentence ne soit pas appliquée au condamné en raison de son grand âge (89 ans).

On voudra bien nous pardonner cette très longue digression, mais elle s'avère indispensable, d'une part pour saisir l'ambiance dans laquelle Pétrus FAURE s'est trouvé immergé durant ces 22 jours, et, d'autre part, pour la bonne compréhension de l'incidence considérable de ce procès sur le reste de son existence, soit 40 années !

XIII - Un combat de 40 ans et 2 procès

L'activité extra-municipale de Pétrus FAURE aurait pu s'achever avec la fin du procès du maréchal PÉTAIN en août 1945. Mais c'eût été mal connaître sa conception intransigeante de la justice et son attachement viscéral à ce que celle-ci soit équitablement rendue. En complète identité de vue avec les conceptions idéalistes de JAURES, il estimait que l'on se doit d'appliquer la justice en toute équité, même à son adversaire.

Or Pétrus FAURE restait indigné par la sentence rendue. Aussi, le 2 mai 1962, il commit « l'imprudence » de publier un ouvrage, Un témoin raconte, dans lequel il s'insurgeait contre le climat de haine et de passion qui avait entouré les procès au lendemain de la Libération, notamment celui du maréchal PÉTAIN.

Cela lui valut, 4 ans plus tard, d'être poursuivi par le Parquet de la Seine et de comparaître une première fois le 26 mars 1966 devant la 17^e chambre correctionnelle de Paris pour avoir divulgué « des faits secrets dont il n'avait eu connaissance qu'en raison de ses fonctions temporaires de juré de la Haute-Cour », telles que les délibérations, et la déclaration que lui avait faite le procureur général MORNET : « Moi, j'ai demandé la peine de mort, mais vous, il ne faut pas la voter », estimant que le maréchal ne la méritait pas. Il s'agissait là d'une démarche interdite car relevant de la violation du secret professionnel, délit prévu et puni par l'article 372 du Code pénal.

Il comparut avec son collègue juré au procès PÉTAIN, Gabriel DELATTRE qui avait publié ces mêmes faits dans la revue Histoire pour tous dirigée par Alain Decaux et Jean Hedin, également poursuivis, ainsi que le journaliste René MALIAVIN. Après une brillante plaidoirie de son avocat, et les dépositions en sa faveur de MM. Antoine PINAY, Max FLECHET, Gaston MONNERVILLE, Jean GUITTON, Lucien NEUVIRTH, député gaulliste de la Loire, il fut acquitté, de même que ses co-inculpés. Le jugement le relaxait sans peine ni dépens, ces derniers étant laissés à la charge du Trésor.

Mais le parquet de la Seine faisait aussitôt appel à minima devant la Cour d'Appel de Paris et un nouveau procès eut lieu le 26 octobre.1966. Et là, la Cour réformait le jugement rendu en première instance, déclarant Pétrus FAURE coupable de violation du secret professionnel et le condamnant à 500 F d'amende et à tous les dépens. Tous les inculpés se pourvurent en Cassation, mais leur pourvoi fut rejeté.

Pétrus FAURE devait rendre compte de son procès dans un second livre publié en avril 1967, intitulé Le Procès Pétrus FAURE, dans lequel il écrivait :

« Si des jurés qui ont participé à un procès politique sont condamnés à ne rien révéler pendant toute leur vie des faits

qu'ils ont connus en leur qualité, comment concilier l'information historique et comment permettre à l'Histoire, qui a ses droits, de pouvoir être écrite sérieusement »

Dans le même ouvrage, il réclamait à nouveau la révision du procès du maréchal PÉTAIN. En 1973, âgé de 82 ans, il publiait un 3^e ouvrage Un procès inique aux Editions Flammarion dans lequel il exposait objectivement les phases du procès d'août 1945 et s'indignait une fois encore des conditions dans lesquelles il s'était déroulé. Dans la conclusion de l'ouvrage, il précisait notamment :

« Ce n'est pas pour soutenir l'action politique du maréchal PÉTAIN que j'ai écrit ce livre, mais seulement dans un esprit de justice et de vérité....Avais-je le droit d'écrire ce livre?...L'esprit partisan et la passion dominent les procès politiques. La justice perd son véritable caractère. Il est donc normal que le public soit informé et qu'il le soit dans les moindres détails...

Un tel procès n'a pas grandi notre pays. Je pense, pour l'honneur du maréchal PÉTAIN, pour celui de sa famille et pour celui de la France que sa condamnation doit être révisée. C'est là, je crois, le vœu de tous les combattants de la guerre de 1914-1918 (ils étaient encore quelques centaines de mille à l'époque, 1973), et c'est aussi celui de tous les Français épris de justice. Ils ont été révoltés par ce verdict inique. »

En 1974, il publiait un autre ouvrage La Terre rouge dans lequel il dénonçait les abus commis dans le cadre de l'épuration après août 1944. Il n'y jugeait pas la Résistance, n'accusant que les communistes, ce qui suscita beaucoup de réactions.

XIV – En matière de conclusion. Où en sommes-nous aujourd'hui

Tel fut Pétrus FAURE : un autodidacte cultivé, un homme profondément humain, apôtre du progrès social, et, aussi, une « conscience » intrinsèque devant ce qui lui parut être une criante injustice.

Gracié par le général de GAULLE, le maréchal PÉTAIN – « le plus vieux prisonnier du monde » a-t-on dit – est mort en détention à Port-Joinville (Ile d'Yeu), le 23 juillet 1951, à l'âge de 95 ans.

Ses avocats, aujourd'hui tous décédés, n'ont pu obtenir ni la révision de son procès, ni, bien sûr, la réhabilitation qui aurait pu découler de celle-ci. Par delà les vicissitudes de son dossier, on ne peut pas ne pas s'interroger à propos de certaines ambiguïtés substantives concernant la personne du maréchal et l'accusation gravissime de trahison retenue par la Haute-Cour de Justice pour le condamner en août 1945.

En effet, on peut légitimement supposer que ce n'est pas sans raison, et encore moins par ignorance ou par erreur, que plusieurs de nos plus illustres Présidents de la République aient fait fleurir, en diverses occasions, la tombe du maréchal depuis son décès. Or, que l'on sache, aucun n'aurait eu l'inconscience, la sottise ou la témérité de s'abaisser à honorer la sépulture et la mémoire d'un traître confirmé. Ce fut ainsi le cas, tout d'abord, du général de GAULLE qui, le 11 novembre 1968 (50^e anniversaire de l'Armistice) fit déposer une gerbe sur la tombe du « vainqueur de Verdun ». De même, le Président Valéry GISCARD d'ESTAING qui fit fleurir la tombe du

maréchal le 11 novembre 1978, et enfin le président François MITTERAND qui fit, lui, fleurir la tombe du maréchal tous les ans de 1984 à 1993 inclusivement. Depuis, plus rien...

En conclusion, comme l'écrit Roger MAUDHUY dans son ouvrage paru en mars 2009 Les grands procès de la collaboration, chapitre 8, Le maréchal Philippe PÉTAIN ou la mort du père : « On ne meurt pas quand on appartient à l'Histoire » ou encore « Il n'a jamais quitté l'actualité, ni historique, ni politique », ce dont la preuve en serait partiellement faite par le combat de Pétrus FAURE. Cela dit, il est indéniable que, 70 ans après son procès et 62 ans après sa mort, le maréchal PÉTAIN continue de diviser l'opinion française.

Et l'inlassable assoiffé de justice, Pétrus FAURE, qu'en advient-il dans tout cela ? Eh bien aujourd'hui, en 2013, il aurait 122 ans, et sans doute serait-il toujours aussi pugnace dans son combat qu'il a quitté inachevé en raison des lois de la nature. Curieux aussi, probablement, de voir comment seront abordés, en 2016, le 160^e anniversaire de la naissance du maréchal PÉTAIN et le 100^e anniversaire de l'apocalyptique bataille de Verdun, deux noms indissociablement liés pour l'éternité... avec peut-être celui de Pétrus FAURE.

Quelque jugement que l'on puisse porter sur son ultime combat, on ne saurait douter de sa sincérité, l'opiniâtreté qu'il y a apportée n'étant vraisemblablement que le prolongement de la conviction et de la générosité utopiques de ses 20 ans .

Sources :

- Société d'Histoire du Chambon-Feugerolles : *Ondaine d'hier et d'aujourd'hui*, Bulletin n° 11, 4^e trimestre 1991
- Pétrus FAURE : *Un procès inique* (préface de M^c Jacques ISORNY) Ed Flammarion 1973
- *Histoire du Parti Communiste Français* 2^e ed. PUF, Thémis-Histoire, Stéphane COURTOIS – Marc LAZAR
- *Le feu follet de la République, Philibert BESSON, député visionnaire et martyr* Bruno FULIGNI Ed. Guénégaud 1999
- *Les grands procès de la collaboration*, Roger MAUDHUY, Ed. Lucien Souny, 2009
- *PÉTAIN, J'accepte de répondre. Les interrogatoires avant le procès* Ed. établie par Benoît KLEIN, préface Marc FERRO, Ed. André Versaille, Bruxelles, 2011)
- Jean MAITRON *Dictionnaire du Mouvement Ouvrier Français* Editions ouvrières 1964/2013

Ascendance de Pétrus FAURE

1. Pétrus Marius Frédéric FAURE, mineur, mouleur,, journaliste, maire du Chambon-Feugerolles (42), député, ° 11.10.1891 La Ricamarie (42), + 10.11.1985 Le Chambon-Feugerolles, y x 20.08.1921 Louise Joséphine DE LEMPS, enseignante, originaire de Vienne (38)
2. Pierre FAURE, mineur, ° 11.05.1861 St-Victor-Malescours (43), x La Ricamarie 26.05.1889,
3. Marie Joséphine PEYRACHE, ° 06.08.1867 St-Romain-Lachalm (43), hameau de Chambaud,

4. Jean-Marie FAURE, cultivateur, ° 26.07.1826 La Borie, St-Romain-Lachalm, x St-Victor-Malescourt 24.01.1853,
5. Jeanne Marie MIRANDON, du Fraisse, St-Victor-Malescourt,
6. Pierre PEYRACHE, mineur, ° 13.04.1837 Les Châtaigniers, Riotord (43),
7. Catherine PEYRARD, dévideuse, de Montregard (43),
8. Jean FAURE, cultivateur au Crouze-Mouton, Ste-Sigolène, ° 10.09.1785 Dunières, + 25.03.1882 St-Romain-Lachalm, x St-Didier-la-Seauve 29.11.1811
9. Marie MIRAMANT, ° 24.08.1790 St-Didier-en-Velay, + 13.07.1868 St-Romain-Lachalm,
10. Jean Baptiste MIRANDON, cultivateur au Fraisse, ° 20.09.1791 Marlies (42), y x 11.02.1824
11. Jeanne Marie CHAVE, ° 11.03.1803 Jonzieux (42),
12. Jean PEYRACHE, cultivateur, ° 26.12.1804 St-Julien-Molhesabate (43), + 14.03.1877 Dunières, x Riotord 28.07.1835,
13. Jeanne MONTGRENIER, ° 25.06.1813 Dunières, + 08.03.1859 Riotord,
16. Antoine FAURE, ° ca 1750, + 03.07.1826 Ste-Sigolène, x St-Romain-Lachalm 03.02.1768
17. Jeanne CHEYNET, ° ca 1744 Marlies, + 15.10.1800 Ste-Sigolène,
18. Jean MIRAMANT, ° 02.01.1767 St-Didier-en-Velay, y x 16.06.1789,
19. Marie MASSARDIER, ° ca 1767, + 05.05.1839 St-Didier-en-Velay, Montméa,
20. Joseph MIRANDON,
21. Jeanne BARLET,
22. Romain CHAVE,
23. Marie Claudine MARGOT
24. André PERACHE, ° 04.08.1774 St-Julien-Molhesabate, y x 10.02.1801
25. Catherine MONTGRENIER, ° 18.07.1770 Dunières,
32. Claude FAURE, x Sanssac l'Eglise 01.02.1746
33. Louise TOURON,
64. Benoît FAURE, x Sanssac-l'Eglise 10.02.1722
65. Marie VINCENS (T)
66. Jean TOURON,
67. Marcelline REBOT,
128. Mathieu FAURE, ° ca 1654 aux Mazeaux, Riotord x Sanssac-l'Eglise 19.04.1678
129. Anne JERPHANION,
130. Jean VINCENT, + av. 1722,
131. Françoise GAGNAIRE



Stand de « AUVERGNE Gentiane » lors d'une foire de Clermont-Ferrand en 1941

(cette liqueur est la création vers 1930 d'un petit épicier de Riom-ès-Montagne, Émile REFOUVELET, devenu « distillateur »)

EMILE ROLLIER peintre condатаis (1902-1993)

par Josette MOLIERE (cghav-2116)

J'ai pu organiser durant l'été 2013 une exposition consacrée à Emile ROLLIER, avec l'aide de la mairie de Condat, la collaboration de plusieurs détenteurs de ses œuvres et la participation de Mme Pascale MOULIER, présidente de l'association Cantal-Patrimoine, venue faire une conférence sur le lieu de l'exposition. En voici quelques échos pour les lecteurs de « *A moi Auvergne !* »

Emile Marcel ROLLIER est né à Condat-en-Feniers le 8 mars 1902, fils de Pierre ROLLIER, originaire d'Allanche et de Marie TAUPIN épousée à Moulins le 14 avril 1894. Le couple avait eu préalablement deux filles, en 1897 et 1899, décédées respectivement à 5 et 18 mois.

Pierre était un artisan peintre décorateur, comme son père et son frère, et s'était installé à Condat après son mariage. Emile allait hériter de cet atavisme familial tout en complétant sa formation en suivant les cours de l'École des Arts décoratifs à Paris.

En 1925, il épouse la fille d'un couple d'hôteliers restaurateurs de Condat, mais le ménage casse cinq ans après et le divorce est prononcé le 30 juillet 1930. Emile part alors pour Paris et voyage en Bretagne, où il est témoin d'un événement dramatique : il assista à bord d'un thonier à un terrible raz-de-marée qui coûte la vie à nombre de marins et de bâtiments. Il en conçoit une passion pour la mer et pour les maquettes de bateaux.

Ses talents d'illustrateurs et son attachement à l'Auvergne le rapprochent aussi des écrivains comme Henri POURRAT, Léon GERBE ou Lucien GACHON.

Emile ROLLIER s'est illustré dans des domaines très divers :

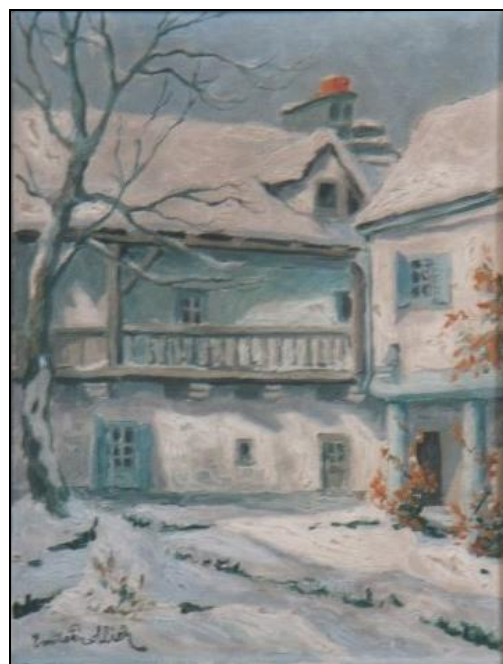
- Comme peintre décorateur, il a notamment contribué à la restauration de la chapelle de la Borie d'Estaulès en 1924, et à la décoration de plusieurs maisons de Condat.

- Comme artiste peintre, il a su traduire l'âme du pays en peignant de vieilles demeures, d'anciennes églises, et les paysages de l'Artense, notamment sous la neige, avec un dessin simplifié et des couleurs franches. Il fait partie d'une génération qui nourrit des courants régionalistes dépassant le simple folklore. Malheureusement, les œuvres qui nous sont parvenues sont en nombre limité.

- Outre le tableau ci-contre, nous en présentons quelques autres en quatrième de couverture pour bénéficier de la couleur.

- Comme illustrateur, il a réalisé des bois gravés dont la force nous rappelle ceux de Maurice BUSSET (voir *AmA ! n° 114*). En 1932, il réalise 110 gravures pour le recueil de nouvelles de son ami Léon GERBE *Au Pays d'Artense* (dont la foire à Condat ci-dessous). Il collabore avec d'autres écrivains (Léon BOYER, Raymond CORTAT, François RAYNAL ...) ainsi qu'avec

L'Auvergne littéraire et artistique qui orne souvent ses articles d'un de ses bois, comme celui reproduit ci-contre.

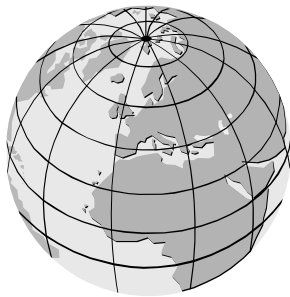


Condat. Maison de Mlle AUZOLLES, qui accueillait Léon GERBE

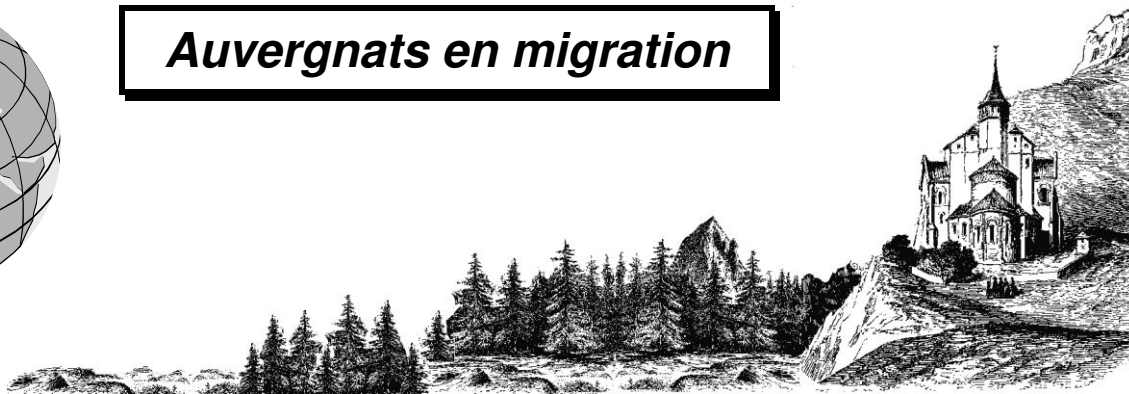


Bois gravé par Émile RODDIER

NDLR : On pourrait ajouter qu'il travailla aussi comme illustrateur publicitaire pour la liqueur « AUVERGNE Gentiane », comme le montre l'affiche reproduite sur notre couverture et celles décorant le stand de cette liqueur à Clermont-Ferrand en 1941.



Auvergnats en migration



LA COLONIE AUVERGNATE DE PARIS A LA VEILLE DE LA GRANDE GUERRE

par Jean-Pierre BARTHELEMY (cghav-1260)

L'émigration auvergnate dans la capitale remonte au moins au XVII^e. Sous la Révolution, les **cartes de sûreté** délivrées aux hommes à partir de 16 ans, et dont les souches sont conservées aux Archives Nationales, ont permis de dresser un tableau et des listes d'Auvergnats présents à Paris à cette époque. (*Les Auvergnats de Paris sous la Révolution*. Publication du CGHAV).

Bien que ne représentant pas un courant d'émigration très important comparé à celui des régions situées plus au nord, les Auvergnats ont constitué très tôt une colonie bien identifiée en raison de leur physique au milieu d'une population en grande majorité blonde, de leur langage tout à fait caractéristique (le Larousse du XIX^e définit le « charabia » comme le langage des Auvergnats), et des métiers peu reluisants qu'ils exerçaient.

Pour ces mêmes raisons, ils constituaient un groupe plutôt mal considéré ainsi qu'en témoigne Louis-Sébastien MERCIER dans son *Tableau de Paris* paru dans les années précédant la Révolution (1788).

Voici, en quelques extraits, l'image qu'il en donne :

« Les Auvergnats font à Paris le métier de chaudronnier, de raccommodeur de faïence, de parasols, de rémouleur. L'enfant, dès l'âge de 8 ans, suit son père qui, quoiqu'il traverse toute la France, s'arrête plus volontiers dans la capitale. Semblables aux oiseaux que le froid chasse dans une plus douce contrée, ce peuple fuit la neige qui couvre huit mois de l'année ses montagnes. Il y retourne tous les ans, fait un enfant à sa femme, la laisse entre les mains des vieilles et du curé, et parcourt ensuite le royaume sans avoir de domicile fixe... »

« Les Auvergnats sont presque tous porteurs d'eau... »

« L'Auvergne fournit à Paris ces crieurs de peaux de lapins qui ne les achètent en détail que pour les revendre en gros aux chapeliers ; mais ce crieur en est surchargé de manière qu'on cherche sa tête et ses bras. On le sent avant que d'entendre sa voix ; il vit dans l'exhalaison infecte de ces peaux ; il y résiste... »

« Ces Auvergnats, étameurs ambulants, suivent bien peu les sages ordonnances qu'on a publiées pour bannir le plomb si

dangereux dans l'étamage de nos ustensiles de cuisine. Leur but principal est de soustraire l'étain pur... et ils y substituent ce qu'ils appellent de l'étoffe, c'est-à-dire du plomb à peine amélioré par un peu d'étain. Ces Auvergnats savent bien qu'ils volent ; mais ils ne se doutent pas qu'ils empoisonnent leurs concitoyens. »

Au cours du XIX^e, l'image de la colonie auvergnate allait évoluer sous le double effet des profondes mutations qui allaient survenir à la fois dans la ville elle-même et dans les modes de transport permettant d'y parvenir.

Les métamorphoses de la ville et des métiers au cours du XIX^e siècle

L'augmentation de la population de Paris est continue tout au long du siècle : 600.000 habitants en 1789 et un million au début du Second Empire, puis, après l'annexion des communes ou parties de communes, incluses dans l'enceinte de Thiers, de 1.668.000 en 1860 à 2.800.000 en 1914. Cette augmentation démographique a généré de nombreux emplois de service (portefaix, terrassiers, commissionnaires, ramoneurs, frotteurs, marchands d'habits ou de peaux de lapin, marchands de parapluies, décrotteurs...) qui convenaient aux Auvergnats de plus en plus nombreux, arrivant de leur province sans aucune formation, ce qui était notamment le cas de ceux de l'arrondissement de Saint-Flour.

Paris fut aussi un chantier permanent durant cette période avec un point culminant sous le second Empire. Les travaux d'HAUSSMANN ont affectés 60 % de la surface de la capitale. Les métiers de chaudronnier et ferrailleur exercés le plus souvent par des cantalous venus des vallées de la Jordanne ou de la Maronne, de même que celui de brocanteur, pratiqué par de nombreux émigrés en provenance de l'arrondissement d'Issoire y trouvèrent grandement à s'alimenter.

En revanche, le progrès que représenta l'adduction d'eau dans les immeubles allait porter, dans la seconde partie du siècle, un coup mortel au métier le plus répandu dans la colonie auvergnate : celui de porteur d'eau.

Ce métier comportait une grande palette de spécialités depuis le pauvre porteur de seaux jusqu'au propriétaire de cuves ou à l'installateur de bains.

Elles furent toutes condamnées, mais plus ou moins rapidement, car, pour que la pression puisse atteindre les étages les plus élevés, il fallut attendre 1865 sur la rive droite et 1875 sur la rive gauche. En 1884, seuls 2 immeubles sur 3 sont raccordés ; l'activité ne disparaît que vers 1890. Beaucoup avaient ménagé l'avenir en assurant la livraison de charbon durant l'hiver, saison où la demande d'eau était plus réduite.

Or, dans le même temps, l'usage domestique du charbon de terre allait se développer considérablement avec la diffusion des poêles pour le chauffage et des cuisinières pour la cuisson des aliments et le chauffage de l'eau. Les Auvergnats allaient continuer à monter les étages, mais avec un autre chargement.

L'idéal, pour eux, était d'ouvrir un petit commerce qu'ils pouvaient exercer en toute indépendance (ils étaient plutôt allergiques au salariat) et qui permettait d'offrir une activité à leur femme (auparavant exclue de leur activité professionnelle physiquement trop rude), celle-ci pouvant servir un petit verre au comptoir à ceux qui venaient passer commande.



Ainsi est apparu dans le vocabulaire le terme de « charbougat » – un composé de charbonnier et d'Auvergnat avec le prétendu accent que leur donnaient les Parisiens – qui donna, par aphérèse, le « **bougat** ».

Leurs métiers de services impliquaient une domiciliation près de la clientèle et, de ce fait, les boutiques de bougnat sont présentes en centre ville et dans les différents quartiers.

Un quartier est toutefois plus spécifiquement marqué depuis longtemps par l'empreinte auvergnate et le restera jusqu'à la fin du siècle : celui de la Bastille qui abrite notamment 200 ferrailleurs environ (sans compter de nombreux commis) et que les Parisiens ont baptisé « la Petite Auvergne ».

Dans ce quartier à la réputation révolutionnaire, ce ne sont pas eux – mais les gars du meuble – qui prennent les armes durant la Commune de 1871, comme cela avait déjà été le cas en 1789, en 1830 et en 1848.

Ayant observé la rue de Lappe durant la Commune, DAUDET note : « *Il y a là comme une espèce de ghetto auvergnat où les enfants du Cantal trafiquent paisiblement sur leurs vieilles ferrailles sans plus s'occuper de l'insurrection que si elle était à mille lieues... Les femmes charabiaient en tricotant sur la pierre de la porte...* » (*Les Contes du Lundi*, 1873)

D'autres activités exercées par la colonie auvergnate donnent lieu à la création, à la fin du siècle, de plusieurs syndicats, désormais autorisés, en vue de la défense de leurs intérêts. Il y a notamment 2 syndicats de brocanteurs, chineurs et marchands d'habits, un syndicat de couteliers, affûteurs et émouleurs (présidé par M. VIGOUREUX), la société des frotteurs (avec, pour Président d'honneur, M. Adrien BASTID [cf. note 1], député du Cantal), et 2 syndicats de nourrisseurs dont les dirigeants sont cantalous. En 1890, on a compté 410 « nourrisseurs » dans Paris (dont 150 syndiqués) et 1.000 dans le département de la Seine.

Matin ou soir, le parisien allait chercher son lait à la ferme. Avant 1914, les parents des frères PELISSIER – champions cyclistes très renommés – originaires de Polminhac, tenaient une ferme en plein Passy, près de la Tour Eiffel. « La vacherie de l'Espérance ». [note 2]

Le développement du chemin de fer et la modification des flux migratoires

Autre facteur essentiel d'évolution : le développement du chemin de fer qui va augmenter et modifier de façon substantielle les flux migratoires dans la seconde partie du siècle. C'est l'émigration en provenance des départements du sud de l'Auvergne, de la Lozère et plus encore de l'Aveyron qui devient prépondérante après 1880.

Les deux compagnies PLM (Paris-Lyon-Méditerranée) et PO (Paris-Orléans) se livrent une sévère compétition pour la desserte du Massif Central (notamment après s'être partagé les concessions de la Compagnie du Grand-Central dirigée par le duc de MORNAY et les frères PEREIRE, et qui dut renoncer à ses projets). Le PLM investit dans l'axe Clermont-Lyon et Clermont-Nîmes. Mais c'est surtout le réseau du PO avec la ligne Neussargue-Béziers, ouverte en 1889 (après la construction du viaduc de Garabit) qui va drainer une large zone incluant la planèze, l'Aubrac, le Gévaudan et les Causses. La gare d'Austerlitz l'emporte sur la gare de Lyon comme point d'arrivée des « Auvergnats ».

À la fin du siècle, le développement industriel de Clermont absorbe une partie de l'émigration rurale du Puy-de-Dôme et des régions voisines du Cantal et de la Haute-Loire.

Clermont comptait 33.516 habitants en 1851, 58.363 en 1906 et 65.386 en 1914 (*Annuaire statistique de la France*).

Dans le même temps, les bassins houillers et métallurgiques de Decazeville et d'Alès, en fort ralentissement, n'offrent plus les mêmes débouchés aux départements du sud du Massif Central ; le Midi et l'Espagne sont aussi moins attractifs en raison de la stagnation économique. Pour ces différentes raisons, la colonie auvergnate de Paris comptait en 1911, selon Marc TARDIEU, 31.000 Aveyronnais, 29.000 Cantaliens, 23.000 « Puydômiens », 7.000 Haut-Ligériens et 6.000 Lozériens.

Aussi, lorsqu'il crée *L'Auvergnat de Paris* en 1882, Louis BONNET – dont le grand-père paternel est d'ailleurs lozérien [note 3] – entend couvrir, outre les 3 départements totalement ou partiellement auvergnats, l'Aveyron, la Lozère, le Lot et la Corrèze. Le journal porte en sous-titre *Journal des émigrants du Centre* et dispose d'un réseau d'environ 1.500 correspondants (souvent instituteurs) dans les 7 départements. En 1886, lorsqu'il réunit les syndicats professionnels, les sociétés de secours mutuel, les amicales (souvent créées dans le cadre du canton) et les groupes folkloriques dans un grand ensemble, Louis BONNET appelle celui-ci *La Ligue auvergnate et du Massif central*.

Celle-ci organise régulièrement des manifestations présidées par des personnalités et des banquets monstres au son de la cabrette (notamment chaque année en décembre la « Nuit Arverne » au cours de laquelle a lieu l'élection des Pastourelles), mais elle constitue aussi un groupe de pression très actif auprès des instances politiques et administratives, dans tous les domaines où les Auvergnats ont des intérêts.

On lui attribue, par exemple, un rôle dans la loi de 1909 sur la propriété commerciale, les auvergnats étant de plus en plus dans le commerce des cafés et des hôtels avec l'arrivée des Aveyronnais et ayant l'habitude de vendre leur clientèle en même temps que leur droit au bail, lorsqu'ils cessaient leur activité.

Louis BONNET a indiscutablement marqué la vie de ses compatriotes émigrés à la fin du XIX^e, même si son profil était bien différent de celui de la grande majorité d'entre eux.

Né à Aurillac le 25 mai 1866, fils de Jean, imprimeur-typographe et sans doute aussi journaliste, il fait ses études secondaires, passe son baccalauréat à Toulouse et monte (ou descend ?) à Paris pour se lancer dans le journalisme politique. C'est un intellectuel marqué à gauche, anticlérical, ami de Jules VALLES et de François JOURDE. Cette orientation politique explique probablement l'opposition d'un groupe de Rouergats qui fondèrent le journal *Le Rouergue* de tendance conservatrice et cléricale.

Parmi ses nombreuses réalisations au bénéfice de la communauté auvergnate, l'une des plus connues est celle des « *trains Bonnet* » qui pour un prix réduit, conduisaient les compatriotes au pays chaque printemps et chaque été (les joueurs de cabrette qui animaient le voyage bénéficiaient de la gratuité). Le premier train partit de Paris le 21 juin 1904.

Louis BONNET décède le 19 avril 1913, comme pour marquer la fin d'une époque, et plus de 15.000 personnes l'accompagnent au Père-Lachaise.

Un évènement symbolique : la cabrette détrônée par l'accordéon

Si la cabrette continuait à animer les voyages au pays en ce début de siècle, cet instrument favori des Auvergnats, que les Parisiens appelaient la musette, avait déjà perdu la partie face à l'accordéon.

Les bals musette étaient dans les années 1880 partie intégrante du folklore auvergnat ; au nombre de 200 environ, ils se trouvaient à la Bastille, mais aussi dans d'autres quartiers populaires de la ville. Entre chaque danse, les musiciens s'interrompaient le temps que les danseurs veuillent bien « passer la monnaie », car on payait à chaque danse, comme au manège on paie à chaque tour.

En 1886, lorsque le préfet de police veut fermer de nombreux bals musette suite à des incidents répétés, Louis BONNET lui fait valoir que les Auvergnats constituent 10% de la population parisienne et moins du centième de la délinquance.

Dix ans plus tard, il s'insurge, avec l'Union fraternelle des cabretaires de Paris, contre « *les traîtres à l'Auvergne qui veulent substituer à cette bonne cabrette, dans les bals populaires, des instruments allemands ou italiens* » ; il demande que l'appellation de bal-musette (qui était reconnue par l'Administration) soit réservée à ceux où l'on danse au son de la cabrette. Il n'en sera rien, la cabrette ne pouvant résister à l'accordéon, ce « *biniou de Satan qui est tout un orchestre* » et que les « Ritals » finiront par imposer aux « Auverpins ». La paix sera conclue en 1913 lorsque Antoine BOUSCATEL [note 4] donnera sa fille Henriette en mariage à Charles PEGURI, un des fils de la famille italienne qui a été la plus ardente propagandiste de l'accordéon.

En un siècle, l'image de l'Auvergnat a profondément évolué dans l'esprit du parisien. Au portrait humiliant fait dans son *Tableau de Paris* en 1788 par Sébastien MERCIER qui ne le voit qu'au travers de métiers dégradants, s'est substitué l'image d'un travailleur honorable qui a souvent fait preuve de réussite professionnelle dans le charbon, la ferraille, l'hôtellerie ou la restauration. La guerre va évidemment provoquer un profond renouvellement dans la colonie car beaucoup n'en reviendront pas et vont être remplacé par de nouveaux migrants encore plus nombreux. Mais l'évolution constatée avant la guerre va se poursuivre et, dans l'entre-deux-guerres, l'image de l'Auvergnat va souvent apparaître comme un véritable symbole de réussite professionnelle. *L'Auvergnat de Paris* allait connaître ses plus belles années sous la direction du fils, Louis II BONNET. Le monde de la Limonade contrôlé par les Auvergnats s'étend alors du café-tabac du coin jusqu'aux brasseries les plus célèbres, comme la brasserie LIPP ouverte en 1920 par Marcelin CAZES qui avait commencé son aventure parisienne comme garçon de bains à domicile...

Notes :

[1] Adrien BASTID (1853-1903), député du Cantal de 1880 à 1898, puis de 1902 à 1903. Il était fils de Raymond, élu au Corps Législatif (1869-1870) et à la Chambre des députés (1871-1880) et de Léonie BASTID, dame du Cambon à Saint-Cernin. Marié à Aimée DEVÈS, il fut le père de Paul BASTID (1892-1974), député du Cantal de 1924 à 1945, passager du Massilia, et universitaire

[2] Antonin MAGNE, autre grand champion cycliste, (vainqueur du Tour de France en 1931 et 1934) évoque cette ferme des PELISSIER dans ses souvenirs. Né à Vitrac (15) en 1904, il a lui-même pratiqué le métier car son père s'est installé avant 1914 comme fermier-nourrisseur en banlieue parisienne, à Livry. Plus tard, entre le décès de son père en 1940 et le retour de son frère prisonnier en 1945, il s'occupa lui-même de la ferme. Il présida même le syndicat des laitiers-nourrisseurs de la Région Parisienne avant de retourner au vélo comme directeur sportif.

[3] Voici les premiers degrés d'ascendance de Louis BONNET, ° le 25.06.1856, rue du Consulat à Aurillac :

2 - Jean BONNET, ° 23.06.1825 à St-Flour, clerc d'avoué à St-Flour, puis imprimeur typographe après son x à Aurillac, le 14.07.1853,

3 - Marie-Justine PICUT, ° 25.09.1824 Aurillac

4 - Louis BONNET, ° 22.12.1797 à Vitrol, Rieutord (48), jardinier, veuf de Marguerite MARTIN (+ 30.12.1821), x St-Flour 18.09.1822

5 - Antoinette LINIRAL, ° 09.01.1790 St-Flour

6 - Pierre PICUT, ° 10.11.1791 Aurillac, y + 04.03.1852, libraire et imprimeur de la Préfecture du Cantal, y x 30.06.1819

7 - Marie-Anne PUNGCHER, ° 24 prairial an IV à Aurillac

8 - Vital BONNET

9 - Marguerite BONAL, + 17.11.1780 Rieutord (48)

10 - Pierre LINIRAL, grainier à St-Flour

11 - Jeanne CHANSON, ° ca 1760, + 31.05.1821 St-Flour

12 - Joseph Anne PICUT, officier d'infanterie, + 24 nivôse an 13, à Aurillac

13 - Marguerite VERNIOLLES, + après 1819

14 - Balthazard PUNGCHER, marchand cafetier à Aurillac

15 - Catherine RERQUES

[4] Antoine BOUSCATEL est né le 09.03.1867 au village de Cornozières sur la commune de Lascelle (15), de père inconnu et d'Elisabeth BOUSCATEL, elle-même née en

ce lieu le 10.01.1845 de Louis BOUSCATEL et Marguerite VIGNE.

Louis BOUSCATEL, son grand-père, chaudronnier, fils d'Antoine et Marie BOUSCATEL, habitant Las Domagies à Lascelle avait épousé le 21 prairial an 10 Marguerite VIGNE, fille de Pierre et Elisabeth NN...de ce lieu de Cornozières.

Antoine apprit la cabrette très jeune en gardant les vaches, fit un apprentissage de chaudronnier comme il était de tradition dans la famille, mais n'oublia pas son instrument puisqu'il obtint, en 1890, un deuxième prix au concours de cabrette de Vic-sur-Cère.

Le 29.09.1890, il épouse à Polminhac Marie CANCROS, née le 21.04.1868 à Chalais (24), fille de Pierre, chef d'équipe au chemin de fer, et de Marie PELLAPRAT. Lors de son mariage, elle habite avec sa mère et ses frères, à la maisonnette des Cabanes à Polminhac. (Une mention marginale sur l'acte de mariage indique que le tribunal civil d'Aurillac a ordonné, le 27.01.1899, que le patronyme de CAMPEROS soit substitué à celui de CANCROS donné par erreur dans l'acte).

Le couple de jeunes mariés monte rapidement à Paris. Lui s'installe comme chaudronnier rue de la Roquette, elle fabrique des casquettes. Très vite, il est connu comme cabrettaire, et se perfectionne avec Gabriel RANVIER, auvergnat de la deuxième génération, ses parents venant de Saint-Urcize (15).

A partir de 1902, il anime un bal musette rue de Lappe. Il sera élu « Prince des cabrettaires » en 1910. En 1912, il vend son bal et en rachète un autre dans un quartier différent, rue de la Huchette.

Bibliographie.

Les deux ouvrages incontournables sur les Auvergnats de Paris sont :

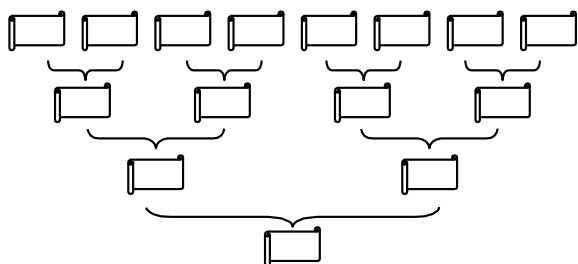
- Françoise RAISON-JOURDE *La Colonie auvergnate de Paris au XIX^e siècle* Ville de Paris, Commission des travaux historiques, 1976.

- Roger GIRARD, *Quand les Auvergnats partaient conquérir Paris* Fayard, 1980

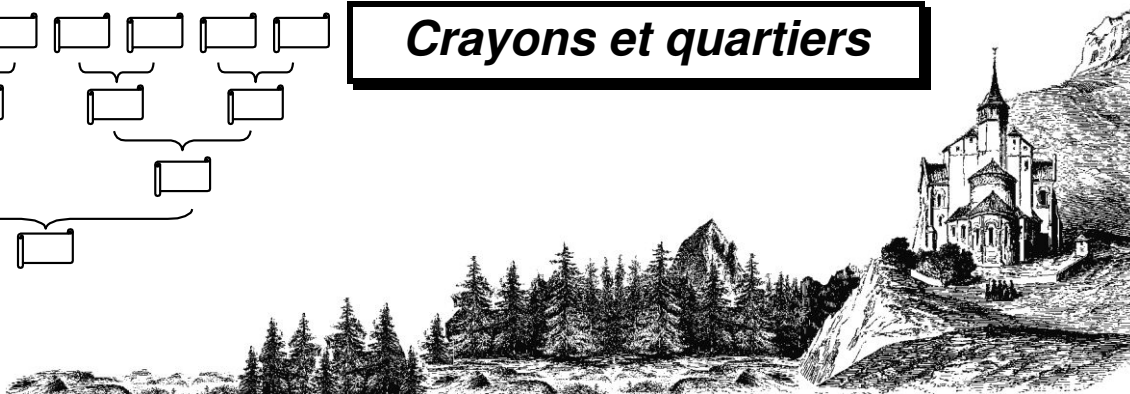
auxquels on peut ajouter

- Marc TARDIEU, *Les Auvergnats de Paris* Ed. du Rocher, 2001

- Claude DUBOIS, *La Bastoche, une histoire du Paris populaire et criminel* Tempus, Perrin 2011 (ouvrage plus spécifique, comme l'indique son titre)



Crayons et quartiers



ANCÊTRES AUVERGNATS DES MEMBRES DU CGHAV

Crayon des ancêtres auvergnats de Claude BEAUBESTRE (cghav-2962)

Époux	Épouse	Mariage : date	Lieu	Sosas
ARNAUD Marien				1310/1311
BALLET François	TROUTY Pétronille	x 24/11/1749	63286 Pouzol	330/331
BALLET Annet	VAISE Françoise			660/661
BANIERE Hugues	PAILHOX Jeanne	x ca 1625		5694/5695
BANIERE Annet	DETEIX Antonia	ca 1592		11388/11389
BARBOIRON Pierre	GUILLEMARD Jeanne			694/695
BARRAT Michel	GOUTELAS Françoise	x 05/07/1753	63428 Teilhet	166/167
BARRAT Magdelet	RICHARD Marie	??	63428 Teilhet	332/333
BARRAT Thomas	OLIVIER Marie			664/665
BASTIDE François	MANHES Catherine			810/811
BASTIDE Jean	VALETTE Marguerite	x 01/10/1742	15086 Lacapelle-Barrès	814/815
BEILLE Jean	RINDOUX Antoinette			1530/1531
BERGIER Etienne	BARTHOMINAT Delphine			1518/1519
BERNIARD Pierre	GUIONNET Gilberte			1522/1523
BINET Michel	PAILLOUX Anne			366/367
BINET Gilbert	EYVOUX Clauda			732/733
BOISSER Pierre	TAILLEFER Catherine			206/207
BOURLON Annet	RICHARD Suzanne	x 18/02/1840	63043 Blot-l'Eglise	46/47
BOURLON Marien	FAVAUDON Gilberte	x 16/01/1792	63391 Saint-Rémy-de-Blot	92/93
BOURLON Gilbert	JARDON Marguerite	x 06/02/1769	63391 Saint-Rémy-de-Blot	184/185
BOURLON Gilbert	ROCHE Claire	x 01/02/1742	63391 Saint-Rémy-de-Blot	322/323 et
BOURLON Gilbert	LAVAL Marie			368/369
BOURLON Gilbert	LAVAL Marie		= 368/369	644/645
BRAS Michel	MAZET Jeanne			766/767
BROUARD François	ALLEGRE Philippe			2938/2939
BROUARD Gervais	TASCHE Catherine			5874/5875
BRUN Paquet	SAURET Jeanne	x 29/01/1754	63318 Saint-Angel	354/355
BRUN Annet	CHARDONNET Antoinette			708/709
CHAMALET François	BLANC Marie			1374/1375
CHAPUSET Pierre	BEAUFORT Gervaise			2654/2655
de CHAUVIGNY César	RICHARD de LACROIX Jehanne			3034/3035
CHAZAL Gabriel	JOUFFRET Marie	??	63093 Charbonnières-les-Vieil.	338/339
CHAZAL François	FAURE Clauda			676/677
CHAZAL Antoine	EYDIEUX Françoise		= 700/701	1282/1283
CHAZAL Marien	ROUGIER Benoîte	x 08/03/1733	63043 Blot-l'Eglise	350/351
CHAZAL Antoine	EYDIEUX Françoise	x 22/09/1707	63043 Blot-l'Eglise	700/701
COUSSON Philippe	GRAVIER Antonia			750/751
DALAN Toussaint				3054/3055
DAUTRAIX Louis	MONPIED Gilberte	x 25/01/1776	63043 Blot-l'Eglise	190/191
DAUTRAIX Pierre	ROUGIER Marie	x 26/01/1745	63043 Blot-l'Eglise	380/381
DAUTRAIX Jean	BERNIARD Quentiane	x 09/02/1712	63043 Blot-l'Eglise	760/761

DAUTRAIX Pierre	PARRY Antoinette			1520/1521
de LACROIX Antoine	de CHAUVIGNY Antoinette	x 30/06/1661	63043 Blot-l'Eglise	1516/1517
DEFFARGES Jean	LACROIX Marie	x 26/02/1732	63100 Châteauneuf-les-Bains	378/379
DEFFARGES Guillaume	VEAUSSE Gilberte		63447 Vergheas	756/757
DELARBRE Jean	GAUDICHER Louise			718/719
DELPUECH Louis	BORDAS Anna	x	75006 Paris	12/13
<i>DELPUECH</i>	DELPUECH Jeanne			-/25
DELPUECH Jean	MAGNE Marie	x 05/08/1863	15159 Raulhac	50/51
<i>DELPUECH</i>	DELPUECH Toinette			-/101
DELPUECH Jacques	RIOM Aiamble	x 20/pluv/07	15086 Lacapelle-Barrès	202/203
DELPUECH Jean	BASTIDE Marie	x 22/02/1762	15159 Raulhac	404/405
DELPUECH Meral	MALMEGEA Catherine			808/809
DEQUAIRE Gaspard	CHAUDONNIER Antoinette			1486/1487
DIOGON André	GRANGE Jeanne			2926/2927
EYDIEUX Pierre	DAUTRAY Geneviève			1402/1403
EYVOUX Jacques	PILET Françoise			1466/1467
FAURE Claude	SUDRE Marie-Anne	x 14/02/1786	63043 Blot-l'Eglise	162/163
FAURE Etienne	MONPIED Gilberte	x 10/02/1756	63043 Blot-l'Eglise	324/325
FAURE Antoine	GOUTTIERE Claudia	x 16/02/1733	63043 Blot-l'Eglise	648/649
FAURE Pierre	CHAZAL Gilberte			1296/1297
FAVAUDON Gilbert	FAVAUDON Françoise	x 30/01/1766	63391 Saint-Rémy-de-Blot	186/187
FAVAUDON Gilbert	GUIONNET Peyronnelle			372/373
FAVAUDON Etienne	COUSSON Simone	x 04/03/1726	63197 Lisseuil	374/375
FAVAUDON Jean	MIGON Renée	x 29/01/1705	63197 Lisseuil	748/749
FAVAUDON Gilbert	CISTERNE Jeanne			1496/1497
GABY Michel	CHAZAL Gilberte	x 21/02/1775	63043 Blot-l'Eglise	174/175
GABY Antoine	SABATIER Gilberte	x 16/02/1733	63043 Blot-l'Eglise	348/349
GABY Etienne	BROUARD Marguerite			696/697
GARDE Pierre	CISTERNE Geneviève	x 17/01/1704	63043 Blot-l'Eglise	754/755
GOUTELAS Pierre	GLOMEAU Jeanne	x 27/01/1759	63428 Teilhet	334/335
GOUTELAS Gabriel	BARAT Marie			668/669
GOUTTIERE Joseph	RAY Marie		63318 Saint-Angel	10/11
GOUTTIERE Gilbert	PINET Jeanne	x 17/02/1867	63043 Blot-l'Eglise	20/21
GOUTTIERE Annet	LESCURE Anne	x 25/02/1840	63382 Saint-Pardoux	40/41
GOUTTIERE Marien	FAURE Claire	x 27/01/1801	63043 Blot-l'Eglise	80/81
GOUTTIERE Marien	BOURLON Gilberte	x 29/01/1782	63043 Blot-l'Eglise	160/161
GOUTTIERE Marien	NENAUD Jeanne	x 04/02/1755	63043 Blot-l'Eglise	320/321
GOUTTIERE Jean	CHAZAL Gilberte	x 21/01/1726	63043 Blot-l'Eglise	640/641
GOUTTIERE François	FAURE Anne			1280/1281
GOUTTIERE François	FAURE Anne		= 1280/1281	1298/1299
GRAVEROLLE Antoine	REY Magdeleine	x 29/02/1740	63358 Saint-Hilaire-la-Croix	342/343
GRAVEROLLE Benoît	CISTERNE Marie			684/685
GRAVIER Antoine	FAIN Michelle			1286/1287
GRELLET Durand	PEYRAS Peyronne			1482/1483
GUILHOT Michel				1434/1435
IMBERT Gabriel	POUZOL Antoinette	x 06/08/1701	63382 Saint-Pardoux	1318/1319
JAMES Jean	DIOGON Michelle	x 17/02/1697	63238 Montfermy	1462/1463
JAMES Gervais	MASSON Jeanne			2924/2925
JANOT Nn				1458/1459
JARDON Jean	LAMBERTECHE Françoise	x 15/02/1729	63286 Pouzol	370/371
JARDON Gilbert	GRELLET Marguerite	x 03/02/1684	63286 Pouzol	740/741
JARDON Jean	MOSNIER Marguerite			1480/1481
LABBE Jean	PORTE Marguerite			706/707
LABONNE Annet	ROSSIGNOL Marguerite	x 10/07/1810	63206 Manzat	90/91
LABONNE Michel	LEGAY Marie	x 16/11/1773	63085 Chapdes-Beaufort	180/181
LABONNE Annet	LEGAY Marie	x 10/02/1733	63085 Chapdes-Beaufort	360/361
LABONNE Antoine	MOREL Michelle			720/721
LACROIX François	BERGIER Françoise	x 07/09/1710	63043 Blot-l'Eglise	758/759
LAMADON Amable	GABY Jeanne	x 19/05/1801	63043 Blot-l'Eglise	86/87
LAMADON Antoine	ROUGIER Marguerite	x 28/11/1758	63197 Lisseuil	172/173
LAMADON François	NONY Gilberte	x 27/11/1710	63197 Lisseuil	344/345
LAMADON Pierre	MAZARD Amable			688/689
LAMBERTECHE Jean	DEQUAIRE Gervaise	x 13/02/1703	63286 Pouzol	742/743

LAMBERTECHE Pierre	RABAIX Georgia	x 10/10/1667	63286 Pouzol	1484/1485
LAMBERTECHE Antoine				2968/2969
LAROCHE Nn				1302/1303
LEGAY Jacques	SIMONET Claudine	x 07/02/1747	63085 Chapdes-Beaufort	362/363
LEGAY Marien	PEYROT Anne	x 17/02/1705	63085 Chapdes-Beaufort	724/725
LEGAY Jacques	PEYROT Hisabeau	x 17/02/1705	63085 Chapdes-Beaufort	722/723
LESBERTAND Marien	DALAN Marguerite			1526/1527
LESCURE François	BARRAT Jeanne	x 28/06/1799	63223 Menat	82/83
LESCURE Gilbert	BALLET Anne	x 07/02/1780	63382 Saint-Pardoux	164/165
LESCURE Sébastien	MARTIN Antoinette	x 11/02/1749	63382 Saint-Pardoux	328/329
LESCURE Michel	SUDRE Marie			656/657
MAGNE Jacques	BOISSET Jeanne	x 26/06/1829	12164 Mur-de-Barrez	102/103
MAGNE Antoine	VIDALENC Jeanne			204/205
MARTEL Jean	DELARBRE Jacqueline	x 10/02/1756	63464 Vitrac	358/359
MARTEL François	GUIHLOT Michelle	x 25/02/1716	63464 Vitrac	716/717
MARTEL Pierre	JAMES Anne			1432/1433
MARTIN Michel	IMBERT Marie			658/659
MIGON Annet	DAYRAS Gilberte			1498/1499
MONPIED Claude	BRAS Marguerite	x 11/02/1749	63349 Saint-Hilaire-la-Croix	382/383
MONPIED Toussaint	BEILLE Marie	x 07/02/1712	63358 Saint-Hilaire-la-Croix	764/765
MONPIED Gabriel	PERONET Marie			1528/1529
MONPIED Claude	LAROCHE Claire			650/651
NENAUD Michel	GRAVIER Anne	x 14/03/1715	63025 Ayat-sur-Sioule	642/643
NENAUD François	FAURE Anne			1284/1285
NONY Jean	MARTEL Anne	x 18/05/1790	63464 Vitrac	178/179
NONY Guillaume	PORTE Michelle	x 23/01/1742	63464 Vitrac	356/357
NONY Jean	TOURNAIRE Magdeleine	x 09/11/1694	63464 Vitrac	712/713
NONY Jean	FOUSSAT Jeanne			1424/1425
NONY Etienne	FAURE Amable			690/691
PAILLOUX Sébastien	POURTIER Marguerite	x 23/11/1724	63349 Saint-Georges-de-Mons	734/735
PAILLOUX Antoine	BROUARD Anthonia	x 01/09/1690	63349 Saint-Georges-de-Mons	1468/1469
PAILLOUX Claude	BROUARD Gilberte	x 08/09/1671	63349 Saint-Georges-de-Mons	2936/2937
PAILLOUX Antoine	MIOCHE Marguerite			5872/5873
PEYROT Michel	BARBAQUOT Hisabeau			1446/1447
PEYROT Marien	SOUCHARD Marie			1450/1451
PINET Jean	LAMADON Gilberte	x 08/01/1818	63043 Blot-l'Eglise	42/43
PINET Joseph	RAY Marie	x 08/02/1796	63043 Blot-l'Eglise	84/85
PINET Gervais	CHAZAL Gilberte	x 13/02/1748	63043 Blot-l'Eglise	168/169
PINET Jean	DALANT Jeanne	??	63100 Châteauneuf-les-Bains	336/337
PORTE Marien	BRUN Anne			714/715
POURTIER Jean	JAMES Catherine	x 01/07/1723	63206 Manzat	730/731
POURTIER Antoine	REIGNAT Bonnette			1460/1461
POURTIER François	CHASSAIN Gilberte	x 27/01/1660	63363 Saint-Jacques-d'Ambur	2920/2921
POURTIER Gaspard	GRANGE Françoise	x 29/04/1629	63363 Saint-Jacques-d'Ambur	5840/5841
POUZOL Marien	MOSNIER Sébastienne			2638/2639
RABEIX Etienne				2970/2971
RAY Marien	BOURLON Marie	x 21/11/1884	63043 Blot-l'Eglise	22/23
RAY Jean	LABONNE Marie	x 02/02/1844	63206 Manzat	44/45
RAY Marien	NONY Marie	x 10/02/1813	63464 Vitrac	88/89
RAY Antoine	BRUN Marguerite	x 17/02/1784	63318 Saint-Angel	176/177
RAY Jean	LABBé Peyronnelle	x 16/01/1753	63318 Saint-Angel	352/353
RAY François	GUIGNEMENT Marie			704/705
RAY Marien	GRAVEROLLE Gabrielle	x 24/01/1769	63358 Saint-Hilaire-la-Croix	170/171
RAY Antoine	PEYRONET Anne	??	63358 Saint-Hilaire-la-Croix	340/341
REY Antoine	CHAMALET Gabrielle	x 24/01/1708	63358 Saint-Hilaire-la-Croix	686/687
REY Quintin	MOUTIé Anne			1372/1373
RICHARD Durand	DAUTRAIX Amable	x 12/11/1816	63043 Blot-l'Eglise	94/95
RICHARD Etienne	DEFFARGES Jeanne	x 13/02/1776	63043 Blot-l'Eglise	188/189
RICHARD Jean	GARDE Peyronnelle		63043 Blot-l'Eglise	376/377
RICHARD Nn				666/667
RIOM Quinot	BASTIDE Agnès	x 09/02/1769	15086 Lacapelle-Barrès	406/407
ROCHE Pierre	MANDET Marie			646/647
ROCHE Nn	MANDET Nn			1292/1293

ROSSIGNOL Jean	BINET Françoise	x 13/02/1781	63206 Manzat	182/183
ROSSIGNOL Gilbert	POURTIER Gilberte	x 22/01/1743	63206 Manzat	364/365
ROSSIGNOL Blaise	JANOT Benoîte			728/729
ROUGIER Jean	BARBOIRON Françoise	x 30/07/1726	63043 Blot-l'Eglise	346/347
ROUGIER Jean	DALAN Anthonia			692/693
ROUGIER Benoît (= 702)	LESBERTRAND Jeanne	x 11/02/1709	63043 Blot-l'Eglise	762/763
ROUGIER Benoît (= 762)	CHAZAL Marie	x 18/02/1694	63043 Blot-l'Eglise	702/703
SABATIER François	IMBERT Quentiane			698/699
SABY Bonnet	TRIFOND Benoîte	x 04/03/1680	63464 Vitrac	1422/1423
SAURET Etienne	SABY Marguerite			710/711
SIMONET Jean	HEBRARD Anne			726/727
SUCHET Venet	ARNAUD Marie			654/655
SUDRE Gervais	SUCHET Marie	x 16/01/1744	63391 Saint-Rémy-de-Blot	326/327
SUDRE Jean	POUGET Antoinette			652/653
THOMARAS Michel	CHAPUSET Marie	x 10/02/1698	63391 Saint-Rémy-de-Blot	1326/1327
THOMARAS Pierre	BATISSE Antonia			2652/2653
TOURNAIRE Michel	SAURET Marguerite			1426/1427
TRIFOND Gilbert	BANIERE Marguerite	x ca 1665		2846/2847
TROUTY Antoine	THOMARAS Louise	x 20/02/1730	63286 Pouzol	662/663
TROUTY Michel	LA MARTINE Valentine			1324/1325
VALETTE Barthélémy	DURAND Agnès			1630/1631

COMPLEMENT AU CRAYON DES ANCÊTRES DE DAVID WEINBERG publié dans Ama ! n° 145 (p.167)

par Paul GUILLOUX (cghav-1560)

BLANCHETTE Jean	CHASLARD Jacquette	x 08.01.1697	63154 Espirat	2890/2891
DUPRE Jean	FAURE Jeanne	cm 05.07.1676	63040 Billom Me Huguet	2888/2889
DUPRE Jean				5776/-
FAURE Antoine	CHASSAGNON Antonia			5778/5779

(Note : Les 2888/2889 sont mes 1882/1883)

Notes sur la présentation des crayons :

Les crayons sont destinés à communiquer de façon simplifiée une généalogie avec deux objectifs :

- d'une part, permettre à des collègues de la compléter,
- d'autre part, fournir à d'autres collègues des informations permettant de compléter leur généalogie.

Ils sont présentés dans l'ordre alphabétique des patronymes des « époux » et, pour un même patronyme, dans l'ordre croissant des sosas, indépendamment des prénoms. Ceci permet de repérer aisément des lignées différentes portant le même patronyme.

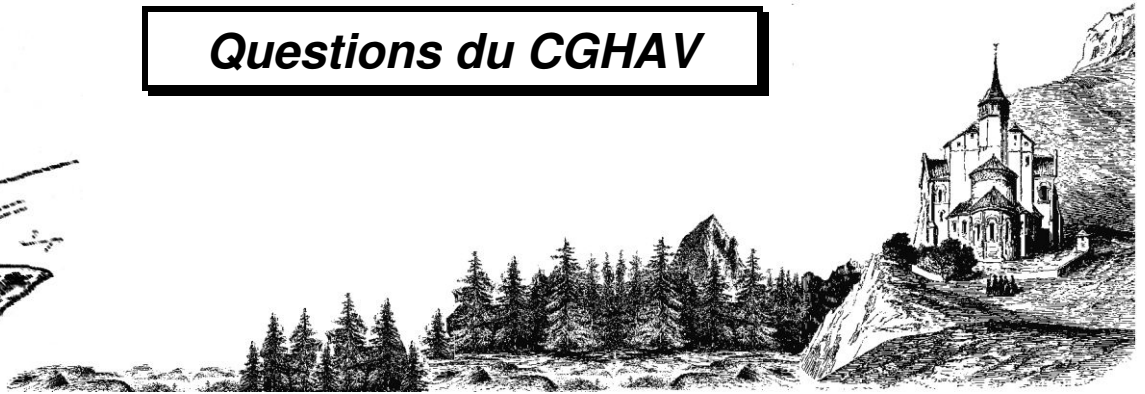
Dans les implexes, seul le premier niveau est présenté, sans répéter les ascendances identiques.

En cas d'enfant naturel, le patronyme de la mère est répété, en italique, dans la colonne « époux » de façon à conserver l'ordre des ascendants.

Enfin, pour des raisons de respect de la vie privée, les mariages postérieurs à 1900 ne (en principe sosas inférieurs à 16/17) ne figurent pas sur ces tableaux.



Questions du CGHAV



Les questions et les réponses doivent être adressées à
Jean-Pierre BARTHÉLEMY
 14 rue Broca 75005 Paris
 Courriel : barthelemyjpmc@wanadoo.fr

La rubrique Questions-Réponses est conçue pour être un espace d'échanges privilégié, ouvert à tous. Dans cet esprit, elle reprend les échanges intervenus sur le forum. Si certains le souhaitent, ils peuvent entrer en contact avec l'auteur d'une question (directement ou par mon intermédiaire), mais ils ne doivent pas oublier de tenir la rédaction informée de leur réponse qui peut intéresser d'autres adhérents car ... nous sommes tous cousins.

Pour les textes envoyés par Internet, et afin de faciliter le travail de reprise, veuillez placer le prénom en minuscules avant le nom en majuscules, et écrire les noms de lieu en minuscules. Pour les envois manuscrits, utilisez les majuscules pour tous les noms propres.

Avant l'envoi de vos questions, vérifiez que celles-ci comportent à la fois une date et un lieu au moins approximatifs et limitez-vous à 5 ou 6 questions par numéro.

Voici les abréviations couramment utilisées dans les questions réponses afin d'alléger le texte.

° = né(e) le	b = baptisé(e) le
+ = décédé(e) le ou feu(e)	x = marié(e) le
fs = fils de	fa = fille de
asc. = ascendance	desc. = descendance
av. = avant	ap. = après
psse = paroisse	pr. = présent(s)
ca = environ pour une date ou un lieu	
y = évite la répétition du lieu précédemment cité.	
Le <u>département</u> noté dans le titre de la question n'est pas répété auprès des lieux du même département.	

Le sigle « * » devant le n° de la question signifie qu'une réponse se trouve dans ce même numéro, mais cela n'empêche pas qu'un complément soit bien accueilli et puisse paraître ultérieurement.

Toutes les questions et réponses reçues, à mon adresse, par courrier postal ou électronique, avant le **5 février 2014** ont été reprises dans ce numéro.

QUESTIONS GÉNÉRALES

*147- 16530 Marraines de guerre

D'où venait l'idée de créer des marraines de guerre pendant la guerre de 14-18 ? Comment la pratique s'est-elle répandue ?

Christian ARBAUD (cghav-28)

147-16531 Crises démographiques de l'Ancien Régime

En lisant un article paru en 2009 dans *Histoire-Généalogie* intitulé « *Les grandes crises démographiques de l'Ancien Régime* » par Th. SABOT, j'apprends que pour faire face à la famine de 1693-1694, « *le Parlement ordonne aux curés la rédaction d'un état des pauvres dans chaque paroisse et la prise en charge des miséreux par tous ceux qui peuvent le faire* »

Ces états sont dans les séries GG des AC et H des AD.

Sur le site de l'AAF (Association des Archivistes Français), ne figurent concernant l'Auvergne que

- 1991 : AD Cantal : I de la sous-série 17 H (doyenné de Mauriac),

- 1998 : AD Cantal, I de la série H,

Quelles sont les paroisses dont on peut retrouver les états dans le Puy-de-Dôme ?

Geneviève LE BLANC (cghav-1311)

*147-16532 Mariage par parole de présent

Dans un acte de mariage du 23.08.1719 à La Chapelle Agnon, il est écrit : « Mariage célébré par parole de présent en face de l'église : Jean VYE de la paroisse de Marat et Clauda FONTBONNE de ce bourg... »

Quelle est la signification de cette formule ?

Henri MAUSSANG (cghav-3468)

*147-16533 Dispense pour mariage

Quelles sont les raisons d'une dispense accordée par le pape pour le mariage de Guillaume BRUN (° 04.05.1738 Medeyrolles, fs Antoine et Catherine VEYRET) et de Gabrielle MAITRE, (fa + Vital et Marguerite SEGUY). Guillaume était veuf de Marie MESTRE, fa Louis et Anne COUTINET (x 14.09.1767 Medeyrolles, y + 12.09.1773 à 33 ans). Il n'y a donc pas de parenté proche entre les 2 épouses.

Marie ARNAUD (cghav-2955)

*147-16534 Transcriptions sur des registres paroissiaux

En octobre 1768, le curé de Saint Amant Roche Savine a transcrit sur le registre de sépulture de la paroisse le décès et l'inhumation à Lavoncourt (Franche-Comté) de Claude HERITIER, scieur de long, décédé là-bas le 28 septembre.

Il en avait été informé par lettre du curé de Lavoncourt daté du 1^{er} octobre.

Ce genre de transcription me semble assez inhabituel au 18^e siècle. A-t-on d'autres exemples d'une telle transcription ? Existait-il une obligation « légale » ou recommandation d'informer le curé du lieu d'origine d'un décès lointain ?

Henri PONCHON (cghav-62)

*147-16535 Rôles de taille

Dans la partie du site consacrée aux rôles de taille, je n'ai pas trouvé de référence sur la période 1550-1650 à Ambert et plus précisément pour les villages Le Reveret et La Visseyre. Est-il possible de trouver ces rôles ?

Maurice POURRAT (cghav-3214)

*147-16536 Registres matricules

Mon grand-père Marien MARTIN né à St Fargeol (03) en 1889, appartenant donc à la classe 1909, a fait la guerre de 14 dans le 16^{ème} régiment d'artillerie, 3^{ème} bataillon. Il me semblait que ce régiment était basé à Clermont mais je ne trouve aucune trace de lui dans les registres. Se peut-il qu'il soit répertorié par rapport à son lieu de naissance ?

Martine de CLERCQ (cghav-3754)

*147-16537 Chatel

Qui peut me dire ce qu'est un « chatel » ?

Danièle GODARD-LIVET (cghav-3852)

*147-16538 Terme curieux : *lalbat*

Relevé dans les décès de la paroisse d'Auzat (6E 1771-1792 page 212-308) :

« *Lalbat de Jacques Bernard est mort le 18 janvier 1774* ». Que signifie ce mot « *lalbat* », aussi orthographié « *lallebat* », jamais employé pour une femme...

Andrée CHADEBOST (cghav-1521)

*147-16539 Correspondance des anciennes monnaies

Quelle valeur actuelle représente une somme de 500 francs de 1903 ?

Hélène PLANTARD (cghav-1414)

147-16540 Inhumations dans les carrés militaires

Qui gère le registre des inhumations dans le carré militaire à Clermont-Ferrand ? Y-a-t'il d'autres carrés militaires en-dehors du cimetière des Carmes ?

Bruno de FELIGONDE (cghav-

*147-16541 Maître scieur de long

Que signifie l'expression « maître scieur de long » que je trouve sur un acte de x de 1757 à St-Martin-d'Ollières ?

Geneviève LE BLANC (cghav-1311)

*147-16542 Cochers

Au cours de mes recherches sur les soldats de la Guerre de 14-18, je trouve un certain nombre d'hommes de Marat, du Brugeron et surtout de Saint Pierre la Bourlhonne qui sont cochers à Paris. Certains sont dits (sur leur RM) sachant conduire une automobile, Quelqu'un a-t-il étudié ce type de migration ? Sinon quels types de sources explorer ?

Jean-François CROHAS (cghav-739)

*147-16543 Géomètre

J'ai relevé sur un acte la profession de mon arrière-arrière-grand-père : géomètre. En quoi consistait ce métier en 1874 à Saint Germain l'Herm ?

Florence FORCE (cghav-3901)

*147-16544 Ménagère

J'ai aussi relevé « ménagère » pour une ancêtre : était-ce l'équivalent de femme de ménage ? D'autant que cette ancêtre était sans profession lors de son mariage et est

devenue « ménagère » après le décès de son mari (à Saint Germain l'Herm vers 1870).

Florence FORCE (cghav-3901)

147-16545 Domaine de Bethel

Qui pourrait me donner le nom du propriétaire et/ou du résident du domaine (château?) de Bethel dans la commune de St-Martin-des-Plains près d'Issoire en 1880 ?

Henri PONCHON (cghav-62)

QUESTIONS PARTICULIÈRES

147-16546 BOST-PORTE (63)

x Benoit BOST - Marie PORTE dont François ° Auzat le 01.12.1827. Benoit est fs Barthélemy x Isabeau BOUQUET d'Auzat. Marie, lors de son + à Auzat est dite : fa Jean x Anne BOREL.

Qui connaîtrait le lieu d'origine de la famille PORTE ?

Andrée CHADEBOST (cghav-1521)

147-16547 BRUGIERE-BELON (63)

x Martin BRUGIERE et Jeanne BELON ca Messeix. Martin BRUGIERE s'est marié 4 fois, avec Antoinette MANEBY en 1732, Jeanne VERGNOL en 1746, Jeanne BELON et Françoise GENEIX en 1755.

Ce mariage et le décès de Jeanne BELON ont eu lieu entre juin 1754 (date du décès de Jeanne VERGNOL) et juillet 1755, (date du mariage avec Françoise GENEIX).

Les 3 épouses connues sont + à Messeix, ainsi que Martin BRUGIERE. Les 14 enfants de ces 3 femmes y sont nés.

Dans l'acte de mariage de Martin BRUGIERE et Françoise GENEIX, il est écrit : "Martin BRUGIERE, veuf en dernières noces de Jeanne BELON ". Mais je me demande finalement s'il n'y a pas une erreur et si Jeanne BELON existe vraiment. Je trouve que 13 mois est un peu court pour enterrer l'épouse n°2, épouser puis enterrer la n°3, et épouser la n°4.

Dominique BRUGER (cghav-3862°)

147-16548 CHADUC Ludovic

Un membre du Cercle a-t-il fait des recherches ou trouvé des papiers concernant la famille de Ludovic CHADUC dit « l'Antiquaire », notaire, dont descendance chez les LAVILLE. Ce Louis CHADUC signait :

« *Ludovicus Caducens Arvernus Ricomagensis lectori S* »

Ses collections d'antiquités rapportées d'Italie furent cédées au cardinal Mazarin qui les légua à Louis XIV.

Vivant au début du 17^e siècle à Riom d'où descendance de notaires à Davayat et Combronde;

Bruno de FELIGONDE (cghav-616)

NDLR : « *Caducens* » = CHADUC

« *Ricomagensis* » = de Riom

« *lector, is, n.m.* » = lecteur

147-16549 CHAMALET (63)

+ av. 1693 à Champs de Jean CHAMALET x Paquette MANSAT, dont Quintien x 27.01.1693 Anne BOURGOUGNON

Michelle MILLETTE (cghav-1613)

147-16550 – CHANTELOUBE-FAIDIN (63)

x Jean Baptiste CHANTELOUBE d'Arlanc avec Anne FAIDIN (?), + en 1757 à Arlanc

Catherine MICHON-ROUSSET (cghav-3362)

147-16551 CHARDONNET (63)

° ca 1658 à Ste-Christine ou Chateauf-neuf-les-Bains Anne CHARDONNET, fa François et Gervaise BERMONT, x Michel DEQUAIRE.

Michelle MILLETTE (cghav-1613)

147-16552 CHEBANCE (63)

+ Antoine CHEBANCE, ° à Marat, fs + Annet et Antoinette DEMATHIAS, x Marguerite GUIMOYAS, x2 24.07.1787 Marat (cm 04.07.1787) Antoinette BROUSSE ° 11.04.1768 Marat, d'où Antoine (° 04.05.1788 Marat), Jeanne (y ° 12.11.1789), Jean-Marie CHANCE (y ° 02.02.1792) et Antoine ° 09.10.1795 Bertignat, y x sous le nom de BROUSSE le 09.09.1828 à Pétronille BEAL.

J'ai écrit sans succès aux 55 maires de l'arrond. d'Ambert pour trouver cet acte de décès.

Elie M. BROUSSE (cghav-2089)

*147-16553 CHEBANCE-CONVERT-TOURLONIAS

Pierre CHEBANCE x 13.09.1845 Saint Gervais sous Meymont (SGSM) Michelle DUCROS. Il est dit fs de Joseph et Marguerite CONVERT et né SGSM 17.08.1815. A cette date, je trouve la ° de Pierre CHEBANCE, mais il est fils de Joseph et de Marie TOURLONIAS.

J'ai le mariage Joseph CHEBANCE x 25.02.1813 SGSM Marguerite CONVERT. Je ne trouve pas de mariage de Joseph CHEBANCE x Marie TOURLONIAS, ni d'autres naissances de ce couple à SGSM.

Sur l'acte de décès de Pierre CHEBANCE à SGSM le 16.03.1853, il est dit époux de Marguerite CONVERT mais ses parents ne sont pas mentionnés.

Qui aurait une piste ?

Jean-François CROHAS (cghav-739)

147-16554 CORNET-GALLERAND (15)

Asc. de Jean CORNET x 07.10.1733 Chanet (Allanche) Anne GALLERAND. Il est dit originaire de Landeyrat lors de son x. Il est le père d'Anne-Marie CORNET,

Colette MORELON (cghav-3431)

*147-16555 DAVID-IMBERDIS (63)

L'acte de mariage Jean DAVID x 18.10.1724 Bertignat Marie IMBERDIS n'indique aucune filiation et je crains que la filiation de Marie IMBERDIS figurant sur les relevés et sur Généabank - Jean x Michelle DUPUY- ne soit pas la bonne.

Il y a un couple homonyme Jean DAVID x Marie IMBERTIS + 05.03.1741 Bertignat et qui pourrait avoir pour parents ceux indiqués dans le relevé

Marie ARNAUD (cghav-2955)

147-16556 DUPUY-FLOUVAT (63)

Asc. de Gabrielle DUPUY x ca 1580, ca Ambert Antoine FLOUVAT, dont Antonia x Georges FAYON, dont Antonia x François MATHIAS (ayant vécu à Ambert de 1615 à 1681). Certains la donnent fa de Michel, d'autres fa de Jacques et Marguerite PEYROLLE.

Jérôme REYNAUD (cghav-2931)

147-16557 FAURE-de la SIOUVE (63)

x ca 1705/1720, °, + et asc. du couple Jean FAURE - Jeanne de la SIOUVE (+ av.1742). Veuf de Jeanne, Jean x2 19.07.1746 St-Priest-des-Champs Amable GILLET.

Six enfants du couple s'y x entre 1741 et 1760.

Aucune trace de cette union dans les paroisses environnantes, ni des de la SIOUVES hors de St-Priest où l'on ne relève aucun x après 1729, ni entre 1599 et 1604. Quelle est l'origine de cette branche ?

Guy FILIOL (cghav-2431)

*147-16558 FONLUPT (63)

Pierre 2 FONLUPT ° 08.07.1739 Augerolles (le Guas), fs Antoine et de Etiennette COTTEVIEILLE.

y x1 17.05.1764 Antoinette CHOUVEL (1714-1785), fa François et Antoinette VERDIER.

y x2 14.02.1786 Claudine LIGOURE (1755-1787) fa Guillaume et Marie BOURNIER dont Anne ° 1787. y x3 27.11.1787 Benoit DANTON (1749-1827), fa Antoine et Antoinette LAVERNOUX, dont Péronne ° 1788.

1^{ère} énigme : Sur l'acte de x de Péronne, il est noté qu'il est + le 07.04.1789 mais rien sur les registres d'Augerolles.

2^{ème} énigme : Pierre 2 a un frère Pierre 1 qui serait né en 1733 (4 ans avant le mariage des parents !!), il aurait été marié à Benoit FAYARD et serait décédé le 07.04.1809 à Augerolles. Je n'ai trouvé ni l'acte de naissance ni l'acte de mariage !!

Isabelle CHRISTOPHE (cghav-3765)

*147-16559 DES FRANCOIS

Je m'interroge sur la filiation de François des FRANCOIS, marié à Gignat le 01.05.1685 avec Charlotte MONTEIL. Le relevé du CGHAV indique qu'il serait le fils de Jean et de défunte Françoise de SAINT-CHAMANS.

Toutefois, l'acte lui-même (en tout cas celui de la série communale) ne fournit pas de filiation. L'époux y est présenté ainsi : « noble François des FRANCOIS d'Aygrezes, escuyer sieur de la Bastide, de la paroisse d'Aniat, diocèse de St-Flour ». Et les témoins du mariage sont : « noble Sébastien des FRANCOIS d'Aigrese, escuyer sieur d'Ania, et Jean des FRANCOIS d'Aigrese, escuyer sr de Grana, tous frères de l'époux ».

Est-il fait mention, sur le relevé d'origine du CGHAV, d'une autre source que l'acte lui-même pour cette filiation ? Autre point intéressant : Françoise de SAINT-CHAMANS est décédée à Vodable le 27.01.1687 (à 3 heures du matin pour être précis), son enterrement dans l'église de Colamine ayant donné lieu à des contestations et des procès concernant l'usage d'une chapelle dans la dite église. Impossible donc qu'elle soit déjà décédée lors du mariage de son fils en 1685 !

David COUYRAS (cghav-2890)

147-16560 FRIER-POULANGE

x Léon Christopher Emile FRIER - Marthe Antoinette POULANGE, mes AGP, entre 1891 et octobre 1893.

- Léon Christopher, ° 09.07.1862 par hasard à Courbevoie (92) où son père militaire de carrière était en garnison, fs Pierre Joseph et de Sidonie LEONARD.

- Marthe Antoinette, ° 20.01.1870 Chamalières fa Louis et de Jeanne dite Virginie AIME (Eme, Hem, etc). Son père est cordonnier et sa mère couturière à Chamalières. La famille vient de Bussièrès et Pruns et de Villeneuve les Cerfs.

Dernières traces :

- Léon Christopher FRIER s'engage pour 5 ans à la mairie de Tarbes (65), il était enfant de troupe dans le régiment de son père. Il n'a pas de dossier au SHD. Les Hautes-Pyrénées n'ont pas mis en ligne leur état civil ni leurs RM, ceux-ci ne se trouvant plus en mairie mais aux AD65.

- Marthe POULANGE paraît sur les recensements de Chamalières en 1891, avec ses parents et est dite « employée ». Il n'est pas fait mention d'époux.

- Ils réapparaissent tous deux mariés, le 20.11.1893 à Caracas (Vénézuëla), lors de la naissance de leur fils Louis. Ils rentreront ensuite en France en 1898.

Vérifications faites

- Les TDM de Chamalières et de Clermont-Ferrand, ainsi que Bussières et Pruns.
- Actes de naissance de leurs 2 enfants à Caracas. Sur l'acte de ° du 2^e, il est noté « *habitent à Caracas, ci-devant en France à Paris* ». Pas de mariage trouvé sur Paris et sa banlieue, mais cela ne veut pas dire qu'il n'y en a pas.
- Acte de décès de Léon à l'Hôtel-Dieu de Paris, ainsi que sa fiche d'entrée et sortie des AP-HP en 1898.
- Acte de décès de Marthe en 1960 à l'hôpital du Kremlin-Bicêtre.

Je lance cette question comme une bouteille à la mer, mais il a bien fallu qu'ils se croisent quelque part...

Annie FRIER (cghav-3065)

*147-16561 GENILLIER-DENOYER (63)

° ca 1725, x ca 1743, et asc. de Guillaume GENILLIER x Marie DENOYER (fa Jean et Marie OSIOL, AUZOLLE) + 08.04.1790 Chassonerie à Augerolles.

Marie DENOYER, ° ca 1714 (82 ans en 1796), + 11 nivôse de l'an 4 à Augerolles (01.01.1796)

Jean Marc FAYOLLE (cghav-2340)

147-16562 GROS (63)

° ca 1630 et asc. Antoine GROS à Charbonnières-les-Vieilles, dont Marie ° ca 1671, x 1689 Jean LAROCHE.

Michelle MILLETTE (cghav-1613)

147-16563 HUGUET-MONTEL (63)

x Marie HUGUET - Gilbert MONTEL ca 1773 à ?, et + le 16.02.1793 à 20 ans, après avoir eu 2 enfants :

- Aventin MONTEL ° le 10.04.1791 à Ennezat
- Gilbert MONTEL y ° 08.02.1793 et y + le 13.02.1793

J'ai trouvé des HUGUET à Moissat-le-Haut et une Marie HUGUET ° en 1774, mais est-ce la bonne ?

Monique VEDRINE (cghav-3357)

147-16564 JOBERT-DESE(N/V)AUX (63)

Qui connaît le couple Charles JOBERT, maître chirurgien à St-Gervais-d'Auvergne, x Anne DESEVAUX dont Blaize ° 22.03.1764 St-Gervais (parrain: Blaize DESEVAUX, curé de Celle)

Si les JOBERT semblent bien de St-Gervais, DESEVAUX est un nom surtout fréquent en Franche-Comté

En fait, je me demande si le curé n'a pas voulu écrire DESENAUX (non assez courant à Montaigut avec de nombreuses variantes), mais en oubliant la dernière jambe du N contrairement à son habitude ; je connais mal les patronymes du coin et la signature du curé Blaize DESAINAUX est ambiguë.

Le Charles JOBERT, maître chirurgien à St-Gervais, s'est marié trois fois :

- x1 31.01.1747 St-Gervais avec Simone GIRAUD (+ 26.02.1760) fa messire Antoine et dlle Anne FAURE
- x2 25.01.1763 Montaigut Anne DESENAUX fa de Bonnet et Anne LAUSSEDAT (Cm du 27.01.1763 sur Généanet). La mariée est appelée Anne COURET (pourquoi? Mystère)
- x3 03.02.1777 Pionsat Marie Anne MOREL

Charles JOBERT, chirurgien juré de St-Gervais, est dit veuf d'Anne DESE(N/V)AUX.

Henri PONCHON (cghav-62)

147-16565 JOUFFRET (63)

x et asc. d'Amable Michel JOUFFRET x Catherine BUGE dont Gabriel ° 01.12.1746 Montcel, x 20.02.1775 Charbonnières-les-Vieilles Madeleine CHARMAT.

Colette JOUFFRAIX (cghav-1634)

147-16566 LERON-FALCIMAGNE (15)

Asc. du couple Jean LERON - Catherine FALCIMAGNE, domiciliés à Sagnette (Chanet, Allanche) en 1784, année du mariage de leur fils Jacques avec Anne-Marie CORNET

Colette MORELON (cghav-3431)

147-16567 LASMARIE-FAU (15)

Asc. du couple François LASMARIE x 01.06.1730 St-Martin-de-Valois, St-Cernin Catherine FAU.

Marianne BIZZARRI (cghav-3926)

147-16568 LAUTHOIN-MONTGON

1/ En 1490, Robert de LAUTHOIN dit M. de MONTGON, était en procès avec les héritiers de Jehan de PIERREFORT.

D'abord ce Jehan de PIERREFORT était-il bien le fils et héritier universel de son père, Louis de PEYRE alias de PIERRE, marié peu après 1420 avec Anne BRACHET de PEYRUSSE ?

2/ Comment le fief de Coren (à 5 kms au Nord de Saint-Flour) était-il advenu dans la famille de LAUTHOIN-MONTGON ? En effet :

a) Dans son 1^{er} testament sur 4 peaux de parchemin, Pons de POLIGNAC, doyen de St Julien de Brioude (1302-1335) est qualifié de seigneur temporel des castels de Lavallemblavez, Coren, Salzuit et Luguët (srce A. JACOTIN)

b) A l'article Pierrefort du Dictionnaire statistique du Cantal de DERIBIER on trouve :

« *Corens, canton nord de Saint-Flour, l'ancien château qui était à la famille de PIERRE ou de PEYRE en 1451 et à celle de LEOTOING en 1540* »

Ce qui est inexact puisque :

- Roubert de LAUTHOIN- MONTGON et son fils Antoine, rendirent hommage le 18 avril 1493 au seigneur de Mercoeur pour Montgon et Coren. Ce seigneur de Mercoeur devait être Gilbert de BOURBON, comte de Montpensier

- Louis de LAUTHOIN, ancien bailli du Dauphiné d'Auvergne, décédé peu avant avril 1453, date à laquelle ses 3 fils s'accordèrent sur sa succession, fut inhumé à Coren.

- Précisons que ce Robert de LAUTHOIN-MONTGON, né au plus tard vers 1432, était le second fils de Ludovic/Louis et d'Alix de JEHAN de BELLENAVES (dite Madame de MONTGON), mariés vers 1430 (« *Allier aujourd'hui* »)

c) Or, d'après les « *Chroniques de la Maison de Lastic* » (Tome I publié en 1919), Draguinet de LASTIC, n'ayant pas d'héritier mâle, fit donation entre vifs de Coren en 1463 à Pons de LASTIC, seigneur de Montsuc, son frère cadet.

La donation précisait qu'elle portait sur le château de Lastic avec ses terres et dépendances dans les lieux de Montsuc, Coren, Ruynes, la Roche de Boucharat et le mandement de Valeilles avec ses terres de Chaudesaignues et Pierrefort, de Murat etc

Il ne serait pas impossible que ce Ludovic/Louis de LAUTHOIN-MONTGON, né vers 1390, se soit marié en 1^{ères} noces vers 1420 avec l'héritière de Coren, chez les LASTIC, sans postérité du 1^{er} lit, avant de se remarier vers 1430 avec Alix de JEHAN. Merci pour toutes précisions.

Bruno de FELIGONDE (cghav-147-16569 MATHIEU-VIDIL (43)

x ou cm Jean MATHIEU – Anne VIDIL, ca 1610-1630, ca Le Brignon.

Paul VERDIER (cghav-1333)

147-16570 MENUT (63)

1^oJean MENUT ca 1637 Brousse ou Bertignat

2^ode son fs Robert ca 1656 et x ca 1670 Antonia LAROCHE

3^ode son petit-fs Jean qui x Brousse 26.10.1723 Françoise DARTEYRE.

Hélène MENU (cghav-2693)

*147-16571 MONGET-MAUCOURT (63)

x François MONGET - Anne MAUCOURT dont Marie ° 31.08.1778. Pas trouvé sur les relevé d'Yronde et Buron. Peut-être Orbeil ?

Alain CHAMARET (cghav-2798)

147-16572 MUSNIER-TEISSIER (43)

x ou cm Claude MUSNIER – Antoinette TEISSIER ca 1620-1630 ca Landos.

Paul VERDIER (cghav-1333)

147-16573 NIGON-MONPIED (63)

+ du couple François NIGON – Françoise MONPIED ap. 1743 à St-Pardoux. Un fs Guillaume y x 22.01.1743 Gervaise BATHIAT (parents présents au mariage).

Michelle MILLETTE (cghav-1613)

*147-16574 PASTURAL (63)

Asc. d'Hélène (Hilaire) PASTURAL ° ca 1603, + à Job le 18.03.1654 et x Antoine GRANDON.

Alain JEAN (cghav-3914)

*147-16575 PASTURAL-PAPON (43)

Dans le nobiliaire du Velay, j'ai lu (p.186/209) que Louis PASTURAL x 1587 Gilberte PAPON. Pour REMACLE le mariage a eu lieu le 27 mai 1589 reçu par Antoine SAPIN notaire (p. 87 du PASTURAL ou p. 493 de VERTAMY). Lequel serait le plus fiable ?

Qui sont les parents de Gilberte ? J'ai une fille de Jean PAPON et d'Anne BURGENSIS, mais pas de source vérifiable. A priori Jean PAPON se serait marié deux fois : x1- avec Jacqueline du Puy CLAMAUD, le 06.10.1507, x2- vers 1516 avec Anne BURGENSIS.

Alain JEAN (cghav-3914)

147-16576 PAUTUT (15)

+ de Pierre PAUTUT, ° 20.10.1744 fs de Pierre et Laurence GANDILHON, x 12.07.1769 Marguerite GI(L)BERT ° Diene 27.04.1749, dont 8 enfants entre 1771 et 1793 .

Isabelle CHRISTOPHE (cghav-3765)

*147-16577 PAYZAUD, PEYZAN (63)

° Jean PAYZAUD (PEYZAN, PAYZON ...) ca 1697, x Rochefort Montagne 14.05.1726 avec Ligière GRELLET y + 23.07.1769 à env. 72 ans.

Sur son acte de mariage, il est indiqué : « garçon errant natif du Puis ». S'agirait-il du Puy en Velay?

Michel OLLIER (cghav-3580)

147-16578 PICHOT-BOYER (15)

Asc. du couple Pierre PICHOT - Anne BOYER, domicilié à Feydit (Chanet ; Allanche) en 1759, année du mariage de

leur fils François avec Jeanne VERDIER.

Colette MORELON (cghav-3431)

147-16579 PIRROUX-GRANGE (63)

x Antoine PIRROUX (1726-1788) et Marie GRANGE (1742-1819) qui ont eu des enfants à Dore l'Eglise

Catherine MICHON-ROUSSET (cghav-3362)

147-16580 RANC-BERTRAND (43)

x ou cm Pierre RANC – Catherine BERTRAND, ca 1610 - 1620, ca Cayres.

Paul VERDIER (cghav-1333)

147-16581 ROBERT-ROBERT (43)

x ou cm Michel ROBERT – Jeanne ROBERT ca 1620-1630, ca St-Arcons-de-Barges.

Paul VERDIER (cghav-1333)

*147-16582 de SAUNHAC

Sur AmA n°19, Guyon de SAUNHAC est dit fils de Jean II et de Marguerite de CAUSSADE, ce qui est repris abondamment sur Geneanet,

Sur « Roglo », il est dit fils de Jean III et Hélène de ROUSSET ou ROSSET.

Sur le livre de Joseph de BONALD : SAUNHAC 1070-1926. Rouergue. Albigeois. Quercy. Périgord. Etc. (<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k56597461/f43>Quercy il y a un Guion fils de Jean II et un autre fils de Jean III.

Le premier Guion, seigneur de Belfort s'il s'agit de l'époux de Jacqueline, aurait fait une donation en septembre 1550 à son neveu Clément II de SAUNHAC fils de Jean III, quelques mois après la naissance de sa fille en mars de la même année ; le parrain est un Clément de SAUNHAC (peut-être son frère Clemens, prieur d'Arques) ; d'autre part il se marie 60 ans après ses parents et se serait marié 40 ans après son frère Jean III.

Le Guyion fils de Jean III paraît plus en accord avec les dates : il se serait marié environ 39 ans après ses parents Jean III et Hélène de ROUSSET, mais le seul Guion nommé par le vicomte de BONALD parmi les 6 enfants de Jean III est chevalier de Malte en 1550 et il cède à Clémens II son frère tous ses droits la même année.

Bref, ces Guy, Guyon ou Guion peuvent difficilement être le père de Marguerite de SAUNHAC née le 26 mars 1550. Y-a-t-il d'autres documents susceptibles de nous donner une certitude ?

Lucienne COUTANCEAU (cghav-3252)

147-16583 SAUVESTRE (63)

° ca 1755 à Champs de Gilberte SAUVESTRE d'Annet et Marie AUTEROCHÉ. Elle x 1780 Blaise SERVOIRE.

Michelle MILLETTE (cghav-1613)

*147-16584 de SIRMOND-CHAMBOYT (63)

x Étienne de SIRMOND - Antoinette CHAMBOYT. Un contrat de mariage aurait été passé en septembre 1671 à Clermont-Ferrand devant M^c LAVIGNE ? Je souhaiterais connaître la filiation des époux.

Hélène LOCHEY (cghav-201)

*147-16585 TAILLANDIER-RODDE (63)

Asc. du couple Antoine TAILLANDIER °1723 au Solellis Marat x 1745 Anna RODDE

Daniel GROISNE (cghav-2872)

147-16586 VALETTE-BARTHELEMY (43)

x ou cm Nohé VALETTE – Ysabeau BARTHELEMY ca 1630-1640, ca St-Arcons-de-Barges

Paul VERDIER (cghav-1333)

147-16587 VERDIER-ROUGHOL (15)

Asc du couple Jean VERDIER - Catherine ROUGHOL, domiciliés à Sagnette (Chane, Allanche) en 1759 année du mariage de leur fille Jeanne avec François PICHOT

Colette MORELON (cghav-3431)

147-16588 VERNHES-FOULHAT (15)

x Pierre VERNHES – Delphine FOULHAT, dont Pierre x St-Martin-de-Valois, actuellement St-Cernin, 07.01.1756, Anne LASMARIE

Marianne BIZZARRI (cghav-3926)

147-16589 VERNET-ROLLAND-CLOUVEL (63)

Asc. au XVI^e siècle des couples Antoine VERNET x Jeanne ROLLAND et Jean CLOUVEL x Marie VERNET.

Au vu de la réponse 145-16468, c'est très confus autour des VERNET.

Jérôme REYNAUD (cghav-2931)

147-16590 VIGIER-CHAUMEIL (15)

x Geraud VIGIER et Madeleine CHAUMEIL, 27 floréal an IV qui est bien sur les TD de Riom-es-Montagnes (section Châteauneuf), mais que je ne le trouve pas dans les registres.

Didier BOURNIER (cghav-3747)

NDLR : attention cette année là, le registre de Châteauneuf, en ligne, des AD15, passe sur la même page du 28 ventose au 3 messidor et « saute » le reste.

DEUX ACTES INSOLITES

Envoi d'Odile SEGUY (cghav-3783)

Lorsque vous recherchez un acte d'état civil, ne vous bornez pas à parcourir les tables décennales, mais parcourez les registres pages par pages en les décortiquant bien. J'ai fait les frais de cette première méthode et n'ai pas trouvé l'acte de naissance quelque peu insolite d'une grande tante à St-Jean-des-Ollières.

Son père était-il étonné ou contrarié par la naissance d'une fille qu'il fait une 2^{ème} déclaration de naissance de son fils déjà né en 1878 en changeant même le prénom de son épouse, ou le maire se mélange-t-il "les pinceaux"??? Toujours est-il que l'acte existe tel quel pendant vingt-deux ans et qu'il a été bien ratifié par le maire, le père et les témoins après lecture; il est seulement modifié le 17 novembre 1908 lors de la constitution du dossier du mariage d'Antonia.

L'an 1886, le 4 février ... par devant nous... maire de St-Jean-des-Ollières...est comparu Antoine MYE âgé de 35 ans ... lequel nous a présenté un enfant de sexe masculin né hier de lui déclarant... et de Antoinette AUZELLE ... et auquel il a déclaré vouloir donner le nom de Pétrus...

Mention marginale : *Par jugement du tribunal civil de Clermont en date du 12.11.1908, il a été ordonné que l'acte de naissance ci-contre sera rectifié en ce sens 1/ que le mot masculin attribué à tort à la demoiselle MYE sera remplacé par le mot féminin qui est son véritable sexe ; 2/ qu'elle y sera prénommée Antonia-Angèle au lieu de Pétrus qui lui a été donné à tort ; 3/ qu'enfin sa mère sera prénommée Michelle au lieu de Antoinette, qui est son véritable prénom.*

Autre mention : *a contracté mariage à St-Jean-des-Ollières le 6 février 1909 avec M. Louis...*

Envoi d'Yvette JUMEL (cghav-1536)

Même trouvaille à Egliseneuve près Billom : réf. 6E 146/9 (1851-1860) page 24/49. Je résume

Le 24 avril 1855, le maire ..., conformément à l'art.101 du code Napoléon, transcrit littéralement le jugement pour rectification de l'acte de naissance dressé le 24 septembre 1829 en cette commune...

Le substitut et le procureur impérial attestent que :

- Jeanne FOURNIER, dans un état d'indigence constaté, sur le point de contracter mariage, a fait rechercher son acte de naissance sur le registre des actes de l'état civil de la commune où elle est née : Egliseneuve,
- qu'une erreur grave s'y est glissée, que l'enfant était déclaré du sexe masculin et qu'au lieu de lui donner le nom de Jeanne qui lui appartient véritablement, on lui attribuait celui de Charles.

Les témoins entendus :

- Annet FOURNIER a déposé "je suis le père de Jeanne FOURNIER, je ne sais d'où vient l'erreur qui a été commise, je ne m'en suis aperçu que lorsqu'on a eu besoin de l'acte ; le curé n'a pas fait cette erreur, l'acte de baptême mentionne une fille du nom de Jeanne, je reconnais que Jeanne FOURNIER est bien ma fille.
- Claudine COUDERT : "je suis la mère de Jeanne FOURNIER, je la reconnais pour ma fille et je ne sais comment a été faite l'erreur commise dans l'acte de naissance.

Le tribunal dit que l'acte sera rectifié sur le registre de l'état civil de la commune d'Egliseneuve et que mention sera faite en marge de l'acte réformé.

Enregistré gratis à Clermont le 14 avril 1855.

(on se souvient que Jeanne Fournier est indigente)



RÉPONSES AUX QUESTIONS GÉNÉRALES

146-16474 Mariage soumis à autorisation militaire (suite)

J'ai le même cas pour mon ancêtre en 1865.

De 1816 à 1880, le service militaire s'effectue après tirage au sort, la durée est de 6 ans et l'incorporation se fait à 21 ans.

A 27 ans, le militaire était en position de libérable et s'il voulait se marier, il devait obtenir une permission et l'autorisation des autorités militaires. Si le militaire était retenu le jour du mariage par son régiment, le chef de corps était en droit de représenter le militaire !

Jean-Pierre COTTE (cghav-1293)

146-16479 Monuments aux morts (complément)

Les Monuments aux morts ont été édifiés vers 1922-23, à l'initiative des municipalités, avec une subvention de l'Etat (d'après des barèmes établis dans la loi de finance) et après avis du préfet du département. Une commission départementale est chargée d'examiner le projet au point de vue artistique. Un Comité pour l'érection du Monument aux Morts est alors constitué localement pour établir la liste des noms devant y figurer et pour trouver, par souscription, le complément de la somme nécessaire au projet.

Un dossier sur l'érection du Monument aux Morts est souvent disponible aux archives municipales ou départementales. Je n'y ai pas trouvé le travail de la commission pour établir la liste des noms.

D'après la loi du 2 juillet 1915 portant sur la mention « Mort pour la France », le nom du militaire

- **doit** être inscrit sur l'acte de décès retranscrit dans l'état-civil de sa commune de résidence,
- **peut** être inscrit sur le Monument aux Morts de la commune où il est né
- **et** sur le Monument aux Morts de la commune où il était domicilié.

Pour avoir établi la liste des soldats « Mort pour la France » d'au moins 3 communes et pour avoir aidé de nombreuses personnes dans des recherches généalogiques, Je peux dire que ces listes ne sont pas à jour et ne correspondent pas à ce que nous en attendons aujourd'hui :

- Ces listes ont été établies en 1922-23. De nombreux soldats étaient encore portés « *disparus* » et n'ont été inscrits à l'état-civil que plus tard, sans mise à jour du

monument communal. J'ai trouvé un soldat de ma commune reconnu « Mort pour la France » au titre de la guerre 1914-18 en . . . 1943. Gazé pendant la guerre, il est mort en 1943 des suites de ses blessures.

- Les noms de plusieurs soldats de ma commune, dont les actes figurent à l'état-civil ne sont pas sur le Monument aux Morts ! Les familles n'avaient peut-être pas encore « fait leur Deuil » ou, par désaccord avec la municipalité en place, elles n'ont pas désiré que le nom de leur fils figure sur le monument communal. Je signale le cas d'un soldat domicilié dans la commune, mais né dans une autre commune, employé comme ouvrier agricole, qui a été oublié. Aux yeux de ses contemporains, « IL » n'était pas de la commune !
- A l'inverse, j'ai trouvé un soldat, lieutenant aviateur qui lui figure sur 3 (trois) Monuments aux Morts : celui de sa commune de naissance, celui de sa commune de domicile et celui de la commune de résidence de ses parents. Tout le monde voulait « avoir un aviateur » sur son monument aux morts !
- Je connais un monument aux morts où 3 (trois) soldats n'ont aucun lien avec la commune, selon la loi de 1915 sinon que le père, notable de cette commune a tenu (moyennant finances) à voir le nom de ses fils sur le monument de sa commune.

Pour conclure, je signale l'existence des Livres d'Or des communes. La loi du 25 octobre 1919 ordonne le dépôt au Panthéon de registres contenant les noms des militaires « Morts pour la France » pendant la guerre 1914-1918. La loi prévoit également la remise à chaque commune de France d'un « Livre d'Or » de ces militaires qui sont nés dans la commune ou qui y résident à la Mobilisation du 2 août 1914. Un important travail préparatoire aboutit en 1930 à l'élaboration d'un fichier qui totalise près de 1,3 million de fiches (le bilan officiel retenu est de 1.390.000 Français tués pendant la Grande Guerre) et à un échange de correspondance avec les communes pour vérifier le contenu de ce fichier. Mais le fruit de ce travail, « le Livre d'Or », ne vit jamais le jour : en 1939, la déclaration de la seconde guerre mondiale fit passer le projet à la trappe.

Aujourd'hui, les correspondances avec les communes pour l'élaboration d'un « Livre d'Or » et les listes établies sont consultables aux Archives Contemporaines de Fontainebleau.

Jean-Pierre COTTE (cghav-1293)

147-16530 Marraines de guerre

Dans la revue *Les Chemins de la Mémoire*, (n° 181, avril 2008), Jean-Yves LE NAOUR fait une présentation du livre « *Mes lettres du front 1914-1915, correspondance adressée à Berthe Schuster, marraine de guerre, témoignages de première source sur la vie au front et l'activité des « marraines de guerre* », qui résume parfaitement le rôle des marraines :

Soutenir le moral des soldats : telle fut la mission des marraines de guerre. Cette institution populaire née durant la Première Guerre mondiale a laissé un souvenir marquant qui explique sa réapparition en 1939.

La guerre devant être courte, rien n'avait été prévu en 1914 pour soutenir le moral des soldats. Mais les fronts se figent, la guerre s'enlise dans la boue des tranchées et la question commence naturellement à se poser. Elle se pose de façon plus aiguë pour les mobilisés originaires des régions envahies qui sont coupés de toutes nouvelles de leurs familles et qui par là-même sont privés de soutien affectif, de mandats, de colis et de toutes les attentions qui permettent de tenir en donnant un sens au combat. C'est pour eux qu'est conçue à la fin de l'année 1914 la généreuse idée des marraines de guerre.

On dénombre une dizaine de filleuls dans ces archives de Berthe Schuster qui résidait 51 avenue Malakoff à Paris, à qui elle écrivait, envoyait de gourmandises et plats préparés, des chandails, gants ou chaussettes. Joseph Deltour, 23 ans, est le plus prolixe de ses correspondants (46 lettres) et celui qui donne le plus de nouvelles du front, signalant diverses algarades, les combats à la grenade (« les blessures sont affreuses »), la crainte des attaques par gaz, les attaques par avion et les envois d'obus. Entre les combats, l'ennui règne rythmé par les saisons et la pluie (« nous nous enfonçons dans la boue jusqu'aux genoux »)...

Les filleuls envoient à leur « chère mademoiselle » des petits cadeaux de remerciement : une bague découpée par un bout d'obus allemand, un coupe-papier etc.

A signaler aussi le livre d'Apollinaire « *Poèmes à la marraine* ». En voici un :

*Bien qu'il me vienne en août votre quatrain d'avril
M'a gardé de tout mal et de toute blessure
Votre douceur me suit durant mon aventure
Au long de cet an sombre ainsi que fut l'an mil*

*Je vous remercierai s'il se peut je l'assure
Quand nous aurons vaincu le Boche lâche et vil
Dont la vertu française a ressenti l'injure*

Geneviève LE BLANC (cghav-1311)

147-16532 Mariage par parole de présent

La formule « parole de présent » (au singulier) était utilisée pour un mariage qui prenait effet immédiatement, alors que « parole de futur » l'était pour les fiançailles ...

Marie-Françoise BRUNEL (cghav-964)

L'échange des consentements, par les époux eux-mêmes, est le pilier de la cérémonie de mariage. L'expression « par paroles de présent » prouve qu'il s'agit bien là d'un acte de mariage. Pour des fiançailles – qui jusqu'à la fin du XVI^e siècle valaient mariage – la formule aurait été « par paroles de futur ». Dans les registres paroissiaux où l'on trouve trace des fiançailles et du mariage, il était prudent de bien

préciser desquelles il s'agissait.

Geneviève LE BLANC (cghav-1311)

En y regardant de plus près, je m'aperçois que tous les actes de mariage prononcés dans cette paroisse de La Chapelle-Agnon en 1719, 1722, 1732 à 1736 (les années intermédiaires sont manquantes), portent la mention « mariage célébré en face de l'église... ».

Ceux signés du vicaire B. MANDET portent en plus : « par paroles de présent », ce qui n'est pas toujours le cas pour les actes signés du curé FORESTIER.

Henri MAUSSANG (cghav-

La phrase complète de la « célébration en face ... » est : « *le mariage a été célébré en face de notre sainte mère église catholique, apostolique et romaine* ». On notera que le curé se dit souvent « témoin du mariage », sacrement que les époux se sont donné l'un à l'autre en répondant « oui ».

Alain ROSSI (cghav-2140)

NDLR : (voir « *Le mariage et ses paroles* » p. 30 de ce N°)

147-16533 Dispense pour mariage

Les dispenses de parenté pouvaient être très « subtiles ».

L'homme et la femme mariés étaient considérés comme « la même chair et le même corps ». Par conséquent, les liens familiaux de l'un des époux étaient considérés comme identiques à ceux de l'autre.

Dans ces conditions, la relation familiale entre Marie MESTRE et Gabrielle MAITRE s'étendait à Guillaume BRUN et Gabrielle MAITRE.

Une dispense donnée par le pape était accordée pour des mariages entre cousins germains. Ce qui signifierait que Marie MESTRE et Gabrielle MAITRE étaient cousines germaines. Donc Louis et Vital MESTRE/MAITRE, frères. A vérifier. Faites-nous part du résultat.

Alain ROSSI (cghav-2140)

147-16534 Transcriptions sur des registres paroissiaux

Ayant la totalité de mes ancêtres du côté de ma mère originaires de Franche Comté, j'ai souvent trouvé ces transcriptions vers les lieux d'origine par des curés franc-comtois. Mon cousin franc-comtois qui a aussi constaté ces pratiques va regarder s'il y a une explication.

Jean Marc FAYOLLE (cghav-2340)

147-16535 Rôles de taille

Vous n'avez pas trouvé de rôles de taille pour Ambert pour la période que vous citez car ils n'existent plus.

Sous l'Ancien Régime, les rôles de taille étaient conservés dans les archives des Élections, soit pour l'actuel Puy de Dôme, à Issoire, Riom, Clermont.

- Celles de Clermont ont été détruites avec les autres archives lors de la Révolution.
- Celles de Riom ont été versées à la sous-préfecture de Riom, cotées, classées... et ont disparu au milieu du XIX^e siècle (elles ont probablement fini dans les poêles qui chauffaient les employés de la sous-préfecture).
- Celles d'Issoire ont été conservées et sont aujourd'hui consultables aux Archives Départementales, dans la série B(IS).

Mais il faut se rappeler que les rôles de taille avaient une utilité purement fiscale. En 1789, les Élections les conservaient depuis le début des années 1680, cela faisait 110 ans d'archives, c'était plus que suffisant pour la bonne marche de l'administration. Les rôles antérieurs devaient donc être détruits depuis longtemps.

J'ajouterais qu'il peut exister de ci, de là, quelques épaves d'autres rôles, mais c'est plutôt par hasard (ou par chance...).

Jean-Noël MAYET (cghav-657)

Avec de la chance, il est aussi possible d'en trouver dans les archives de la Cour des Aides de Clermont qui avait à connaître, en dernier ressort, des litiges concernant la taille et disposait, à cet effet, d'une copie du rôle incriminé. J'en ai trouvé concernant le Cantal. (Voir les inventaires)

Jean-Pierre BARTHELEMY (cghav-1230)

147-16536 Registres matricules

Chaque jeune homme était recensé, l'année de ses 20 ans dans la commune où il résidait, puis passait le Conseil de Révision au chef-lieu de canton, il était « bon pour le service » ou exempté ou réformé. Pour plus de détails voir le très bon site : <http://combattant.14-18.pagesperso-orange.fr/>

Chaque soldat avait une Fiche Matricule ouverte à l'issue du Conseil de Révision. Ces fiches (une par soldat) sont reliées en Registres de 500 pages par classe et par subdivision de recensement. Ils sont classés en série R aux AD.

Dans le cadre du centenaire, tous les départements doivent les numériser et les mettre en ligne (un site national est prévu). Sur l'Auvergne, à ma connaissance, le Puy de Dôme et la Haute-Loire les ont mis en ligne, le Cantal n'a pour l'instant mis en ligne que les répertoires (qui sont indispensables pour faire une recherche), l'Allier n'a encore rien mis en ligne à ma connaissance mais c'est en cours... Les RM concernés sont ceux des classes 1886 à 1921. La dernière classe ayant été incorporée avant le 11 novembre 1918 étant la classe 1919, peu de soldats de cette classe ont combattu réellement.

Tous ces RM jusqu'à la classe 1921 sont librement consultables en ligne ou en salle de lecture, mais la seule indexation possible (selon la CNIL) doit porter sur le nom et prénom.

Jean-François CROHAS (cghav-739)

147-16537 Chatel

Chatel est synonyme de cheptel.

Bail à chatel = ce que le seigneur donne en plus au métayer dans le troupeau commun (bœuf ou chevaux). *Les mots du passé* de Marcel LACHIVER.

Yvette JUMEL (cghav-1536)

147-16538 Terme curieux : lalbat

Il devait s'agir d'enfants morts en bas-âge.

Jean-Noël MAYET (cghav-657)

Xavier LOCHMANN (cghav-400)

Mon « Petit dictionnaire Provençal-Français » me répond : « albat » (adjectif) = récemment baptisé. C'est-à-dire un enfant ondoyé à la naissance, mais non parvenu à l'église pour y recevoir le « supplément de cérémonies » et surtout un nom donné par parrain et marraine.

Alain ROSSI (cghav-2140)

147-16539 Correspondance des monnaies

L'administration fiscale donnait encore récemment la valeur en euros des francs des 100 dernières années, ces équivalences étant basées sur des indices du coût de la vie. Ainsi en 2010, le franc 1903 « valait » 3,66381 euros. Comme l'euro de 2012 valait 1,041 euro de 2010, la multiplication donne la valeur de 3,814 euros de 2012 pour un franc de 1903.

Soit pour 500 francs 1903, l'équivalence de 1905 euros actuels.

Mais ce n'est bien sûr qu'une première approximation car l'usage de cet argent pour la vie quotidienne n'avait alors rien à voir avec celui d'aujourd'hui, comme le souligne Henri PONCHON.

Alain ROSSI (cghav-2140)

Il faut énormément se méfier des taux de conversion, ou plutôt cela ne veut pas dire grand-chose car le pouvoir d'achat est à rapporter à ce qu'il y a à acheter et aux besoins de la vie courante de chaque époque.

Pour revenir à la réalité des chiffres, mon AGP a payé, en 1898/1899,

- 35 journées de fauchaisons = 70 francs, c'est à dire 2 F. la journée (de dix heures sans doute);
- acheté du vin (en tonneau) à 0,39 F. le litre
- deux mois de pension de son fils chez les Frères à Ambert = 52 F.
- 11 journées de maçon = 22 F.
- un abonnement d'un an au Moniteur 18,25 F.
- deux complets, une paire de souliers, deux chapeaux = 80 F. etc...

Au total, il semble avoir dépensé à peu près 900 F. en 1899 et encaissé 1441 F (ventes d'animaux, intérêts d'obligations ou de prêts consentis) C'était un paysan relativement aisé avec 5/6 vaches et une dizaine d'hectares de terre.

En 1900, le salaire annuel de la receveuse des postes du Vernet-la-Varenne (donc un emploi déjà qualifié de fonctionnaire) était de 1600 F.

Henri PONCHON (cghav-62)

147-16541 Maître scieur de long

Les scieurs de long partaient d'une vaste zone couvrant le quart sud-est du Puy de Dôme, de début septembre à mai, dans diverses régions boisées, aussi bien Charentes, que Normandie, Ardennes, Jura, Ces migrations étaient organisées bien souvent par paroisse, chaque paroisse ayant ses lieux habituels Les équipes de trois ou quatre personnes se formaient autour d'un ancien qui doit être celui qui est désigné par le terme de "maître scieur de long" ; il avait la responsabilité de la constitution de l'équipe, du voyage, des relations avec le donneur d'ordre sur place, de l'organisation du chantier, du fonctionnement général de l'équipe et ... de la répartition des payes.

Cette migration fort ancienne très étudiée, a donné lieu à de nombreux ouvrages dont l'incontournable travail d'Annie ARNOULT adhérente du Cercle : "la grande histoire des Scieurs de long" en deux tomes.

Jean-François CROHAS (cghav-739)

Je suis d'accord. Il ne faut pas voir là une quelconque idée de chef d'œuvre réalisé qui n'était pas de mise dans ce métier

Henri PONCHON (cghav-62)

147-16542 Cochers

Dans le livre « *Auvergnats et Limousins en migration* » de Marc PRIVAL, un chapitre est consacré aux « cochers de fiacre, chauffeurs de taxi de Haute Corrèze ». Ce n'est pas la même région, mais la profession et les conditions de travail sont similaires. Ce livre est à la bibliothèque du CGHAV. Cette émigration existait aussi dans la région de Giat-Herment, Charles ROUCHON y consacre un

paragraphe dans son article sur l'émigration de Fernoël (Revue *Fines*).

Christiane BELLIER (cghav-2522)

Quelques éléments aussi dans le livre de Françoise RAISON-JOURDE- « *La colonie auvergnate de Paris au 19^e siècle* » Selon le recensement de 1911, 6 856 cochers, charretiers et autres employés du chemin de fer originaires du Massif Central dont 1 169 du Puy-de-Dôme.

Le métier de cocher était très difficile selon l'auteur mais une « antichambre » vers le commerce.

Henri PONCHON (cghav-62)

La profession de cocher est présente dans la colonie auvergnate de Paris dès la Révolution, mais elle est peu importante (environ 75 cartes de sûreté portent la mention de cette profession sur 3 600 cartes délivrées en 1792 aux citoyens originaires de nos 3 départements).

Au XIX^e siècle, le nombre de cochers s'accroît rapidement avec le développement des fiacres et des omnibus

Voici ce qu'écrivait Maxime DU CAMP à la fin du 2^{ème} Empire : « *Les cochers forment au milieu de la population parisienne une classe distincte, généralement peu estimée et souvent difficile à manier Les provinces où ils se recrutent principalement sont la Lorraine, la Normandie, l'Auvergne et la Savoie ; cette dernière fournit les meilleurs sujets, j'entends les plus soumis et les moins ivrognes* »

Ceci dit, la majorité de ces cochers que DU CAMP, comme tous les parisiens, considère comme Auvergnats proviennent de Corrèze et d'Aveyron.

Une des principales sources à explorer, est représentée par les archives de la Préfecture de Police puisque les cochers étaient soumis à des examens et des autorisations.

C'est ce qu'a fait Françoise RAISON-JOURDE dans l'étude signalée par Henri PONCHON. Il reste sans doute beaucoup à découvrir dans ces archives...

Jean-Pierre BARTHELEMY (cghav-1260)

147-16543 Géomètre

Le métier n'était sans doute pas très différent de celui d'aujourd'hui. Il y avait eu une explosion de ce métier au début du 19^e siècle pour la création du cadastre dit napoléonien; il avait bien fallu que quelqu'un arpente les terrains et dresse les plans. Il y avait au moins un géomètre dans les communes de plus de 1000/1500 habitants, ce qui était le cas de St-Germain-l'Herm

Henri PONCHON (cghav-62)

L'explication d'Henri PONCHON est tout à fait exacte. Mon grand-père a été expert géomètre à BILLOM de 1897 à 1941. Il était à la fois géomètre, agent d'assurances, agent immobilier. A l'époque il avait le droit de rédiger des actes de transmission de propriété sous seing privé. Il devait avoir un collègue dans la plupart des chefs lieu de canton.

Paul GUILLOUX (cghav-1560)

La profession de géomètre s'est constituée au XIX^e siècle autour du travail cadastral dans un lien organique avec la propriété rurale. Le cadastre est terminé en 1850.

Un géomètre au XIX^e siècle intervient lors des ventes de terrains, locations de parcelles, travaux de métrage, élaboration de plans de bornage ou de rapports d'expertise ainsi que pour tout contentieux ou travaux d'aménagement liés à la terre. Il conçoit des projets de construction de

bâtiments privés ou publics comme les églises, les écoles ou les cimetières.

Il a un véritable rôle en matière architecturale, ce qui se traduit par la présence de nombreux plans et croquis. Il est également compétent pour les questions d'héritages ou de successions pour lesquelles il entreprend les procédures de partage des biens qu'ils soient fonciers, immobiliers ou mobiliers.

Donc sur un plan généalogique, il me semble qu'il faut rechercher :

- aux AD s'il y a un fonds le concernant ou concernant d'autres géomètres

- aux archives municipales de St Germain. L'Herm, s'il est cité dans des délibérations

- idem aux archives municipales des communes voisines

Il faut se souvenir que déjà sous l'ancien régime français, les « arpenteurs-jurés » sont des spécialistes de la mesure et du droit du sol. On retrouve les « arpenteurs Royaux », qui parcourent la campagne pour planter des bornes. Après la réalisation du cadastre, créé sous Napoléon Bonaparte, les géomètres se tournent plus particulièrement vers les travaux relatifs aux propriétés privées, ainsi que vers les grands chantiers d'intérêt général (canaux, chemins de fer, barrages, autoroutes...).

Geneviève LE BLANC (cghav-1311)

147-16544 Ménagère

Le qualificatif de « ménagère » est fréquent surtout pour une veuve mais pas exclusivement. C'était simplement la femme au foyer, celle qui faisait le travail de ménage quotidien dans « sa » maison. Si elle était femme de ménage chez quelqu'un, cela serait indiqué : femme de ménage, ou bonne, ou domestique chez ... Les rédacteurs d'acte se plaisaient à mentionner une profession et dans ce cas, étant veuve, je présume que c'était pour conférer à cette personne une certaine honorabilité.

Jean-François CROHAS (cghav-739)

Je ne suis pas d'accord avec Jean-François : ménagère est employée comme féminin de « ménager » : en tant que veuve du « ménager » c'est elle qui continue le rôle de son époux sur l'exploitation familiale. On le voit bien dans les recensements ou dans la colonne « Position sociale » (à partir de 1901) elle est notée « Patron » (il ne faut pas oublier que « ménager » est l'étymologie de l'Anglais « manager »). Mais c'est aussi vers cette époque qu'apparaît le sens d'administration domestique comme dans l'expression « une bonne ménagère ».

RÉPONSES

AUX QUESTIONS PARTICULIÈRES

145-16455 MONTET-DECOLIN (43)

1-Ursule MONTET, ° ca 1734, x Grèzes 29.01.1754 avec Jean GIGNAC, + 14.02.1807.

2-Antoine MONTET x 1725, Cm 13.05.1725 Me ROBERT (2C 2676) de La Fajolle, y +16.06.1781

3-Marie-Anne DECOLIN de La Bastide (Grèzes), + La Fajolle 13.01.1782

4-Jean MONTET de Septsols (La Besseyre St Mary) x en 1790 (Cm du 25.01.1790 Me BÉRAUD 3E415/14), + av. 1736 Teste le 02.06.1692 (Me BÉRAUD 3E415/15). Il a alors un fils Jacques. Ensuite il aura Antoine, Pierre, Jean-Joseph, Louise et Marie.

- 5-Anne LOUBAT de la Fajolle, y + 15.04.1747
 6-François DECOLIN Sieur de La Bastide
 7-Marie-Claudette de BELVEZET de La Fagette (Venteuges)
 8-Antoine MONTET de Septsols
 9-Angélique ROUX de Servillanges (Venteuges), + Septsols le 15.05.1692
 10-Jean LOUBAT de La Fajolle x en 1670 (Cm du 15.06.1670 Me CONSTANT du Malzieu (3E1017)
 11- Gabrielle BORREL de Dièges (Paulhac 48)
 12- Jean-Antoine DECOLIN, sieur de La Bastide
 13- Isabeau GRENIER
 14- Christophe de BELVEZET
 15- Anne-Magdelaine de La ROCHE NEGLY.

Philippe SERVEAU (cghav-2951)

NDLR : Remacle donne ce x (14/15) ca 1670, lui fs de Gaspard et Magdeleine de PELAMOURGUES ; elle fa d'Hector et de Gabrielle de ROGET, dame de la Fagette, fa Gilbert et Denise du MAS de LODINES

145-16457 PLANCHETTE-DUFAUD (43)

- 1-Jeanne-Marie PLANCHETTE
 2-Pierre PLANCHETTE, ° 01.01.1742 Charraix où il se marie le 06.02.1769
 3-Marie DUFAUD, ° 23.07.1746 à Pourchresse (Pébrac)
 4-Géraud PLANCHETTE ° Charraix 11.08.1741, y + 03.11.1751, y x le 04.02.1741
 5-Marie CHASSEFEYRE, ° St Alban (48), remariée le 14.07.1753 avec Vidal BARTHOMEUF de Ganillon
 6-Pierre DUFAUD, x2 le 04.02.1738 Pébrac
 7-Marie VIGNOLLES
 8-Pierre PLANCHETTE, x à Charraix le 20.04.1710
 9-Catherine ESCHAUBARD
 10- Joseph CHASSEFEYRE du Fraisse (Chanaleilles) marié 25.05.1711 Chanaleilles
 11- Jeanne BONNIDENT de St Alban (48)
 12- Jacques DUFAUD marié en 1695, cm du 20.05.1695 Me Béraud (3E415/17)
 13- Antoinette BARLIER de Servillanges
 14- Etienne VIGNOLLES de Lair de Pébrac, y x 14.02.1711
 15- Marie CHAMBON de Belchamp (Chanteuges)

Philippe SERVEAU (cghav-2951)

146-16517 MERAVILLE-PISSEVIN 15)

Les MERAVILLE ou MERAVILLE sont des ascendants de Marie Aimée MERAVILLE, ° 20.09.1902 à Garey, Condat, fa Jules-Léger et Catherine-Félicie ROUX. Elle fit ses études d'institutrice à l'Ecole Normale d'Aurillac, puis enseigna à St-Flour. Elle y décède le 14.09.1963.

Elle est l'auteure de plusieurs ouvrages : *Le coffre à sel, Monastier le Double, La vache, cette noble servante, Cartes populaires d'Auvergne, Mémoires sur la langue et le patois*, etc.

La correspondance qu'elle a entretenue avec ses compatriotes Henri POURRAT, Alexandre VIALATTE, Lucien GACHON, mais aussi Jean PAULHAN, Marcel ARLAND et Marcel AYME a été déposée aux AD du Cantal.

(Le dossier envoyé a été transmis à l'auteur de la question)

Josette MOLIERE (cghav-2116)

146-16529 VERNET

Je n'ai pas trouvé la ° de Joseph VERNET. Sur les registres de Condat, on trouve, en revanche, la ° de Françoise VERNET, le 01.05.1810, fille de Joseph et

Marie REGIMBALD, y x 14.05.1835 Jacques IBRY (° 03.06.1812, journalier au + de Françoise 30.08.1884).

On peut romancer : peut-être ont-ils été à Bordeaux pour essayer de rejoindre les REGIMBALD émigrés au Québec... Mais pourquoi l'abandon de l'enfant sous le nom de Joseph VERNET et non IBRY ? Beaucoup de questions sans réponses.

Josette MOLIERE (cghav-2116)

147-16553 CHEBANCE-CONVERT-TOURLONIAS

Il semble y avoir une erreur de lecture car si Pierre CHEBANCE, est bien fils de Joseph x Marguerite CONVERT, il n'est pas né à St Gervais mais à La Chapelle Agnon le 23.08.1816 (AD63-6 E 86 8 [BMS 1813-1822] p. 65/237).

Il doit y avoir une confusion sur le second couple, Pierre CHEBANCE ° Le Sopt, St Gervais 17.08.1815 est fs d'Annet (et non Joseph) x Marie TOURLONIAS (AD63-6 E 375 6 [BMS 1813-1822] p. 22/186).

Annet CHEBANCE x Olliergues 09.pluv.an13 Marie TOURLONIAS (AD63-6 E 256 6 [M anXI-1807] p. 143/157), Cm reçu Olliergues Me Benoit-Vincent JEUNE (AD63-5 E 79 432).

Le décès de Pierre CHEBANCE à St Gervais 16.03.1853 est déclaré par Joseph CHEBANCE son père, et il est bien dit époux de Michelle DUCROS (AD63-6E375 10 [BMS 1853-1862] p. 133/197).

En espérant avoir démêlé un peu cet écheveau.

François CHALAMAUD (cghav-2996)

147-16555 DAVID-IMBERDIS (63)

Le relevé systématique des mariages de Bertignat 1673-1729 a été fait par Jean BRETOGNE à partir des registres paroissiaux déposés aux Archives Départementales.

Des filiations manquantes ont été complétées par Henri PONCHON à partir des relevés des minutes de notaires de Bertignat, faits par Brigitte LAROYE.

Les filiations qui ne sont pas données dans l'acte ont été obtenues par recoupement avec d'autres sources.

Jean Marc FAYOLLE (cghav-2340)

Il y a effectivement une erreur. Il y a bien eu 2 mariages :

- le 18.09.1691, Jean DAVID le jeune, fs de Pierre et Jeanne COLLANGE (selon Cm) x Marie IMBERDIS, fa de Jean et Marie DUPUY (selon le Cm) du Petit Bost
- le 18.01.1724 Jean DAVID x Marie IMBERDIS parents non cités (pas de Cm dans les relevés de B. Laroye)

Jean x Marie DUPUY avait été placé au mauvais endroit.

Henri PONCHON (cghav-62)

Pour aller plus loin : Marie IMBERDIS (x Jean DAVID) + Bertignat 05.03.1741 à 38 ans, originaire du Monestier, est très probablement celle ° le 04.11.1703 Le Monestier, fa de Claude (fs Damien) y x 12.07.1693 Jeanne HERITIER (fa Antoine de St-Amant-Roche-Savine). Il n'y a pas d'autre Marie dans cet espace de temps.

Alain ROSSI (cghav-2140)

147-16558 FONLUPT (63)

Je ne crois pas qu'il y ait d'énigme. Voici en résumé ce que disent les fiches BRUNEL (actes à Augerolles sauf indication contraire)

Antoine FONLUPT x 18.02.1837 Etiennette COTTEVIEILLE, d'où

- 1. Pierre ° 12.12.1737, + 16.12.1737
- 2. Pierre ° 08.07.1739, + 07.04.1809, qui :

x1 17.05.1764 Antoinette CHOUVEL (° ca 1711- + 11.09.1785): pas d'enfants
x2 14.02.1786 Claudine LIGOURE (° 08.06.1755- + 12.08.1787) d'où Anne (03.08.1787-12.10.1808) restée célibataire
x3 27.11.1787 Benoitte DANTON (° 21.03.1749- + 09.05.1827) d'où Pironne ° 18.10.1788 x Marat 08.02.1813 Jean GROLET

3. Marie, ° 19.12.1741, + 27.09.1743
4. Anne, ° 20.10.1744, + 19.03.1799, x 26.02.1759 Gilbert OLIER
5. Jeanne ° 29.06.1747, + 19.10.1749
6. Pironne. ° 05.11.1750, + 29.01.1808, x 23.06.1788 Jean BOURNIER

Je n'ai pas vérifié mais ces fiches sont fiables à 99%. Pas trace dans ces fiches d'un couple Pierre FONLUPT-Benoite FAYARD à Augerolles, ni de leur naissance J'ai relu l'acte de décès de 1809; je pense qu'il y a eu une erreur dans le nom de l'épouse Benoitte FAYARD au lieu de Benoitte DANTON (cela arrive).

Henri PONCHON (cghav-62)

147-16559 DES FRANCOIS

La famille DES-FRANCOIS a donné lieu à une décision de maintenue de noblesse de M. de BERULLE, datée du 23.09.1685

Il y est fait état de François, écuyer, sr de la Bastide, né en 1607 (?) du premier mariage de Jean avec Françoise de St-CHAMANS, et de Jean, son frère consanguin, sr de Granat, né du 3^e mariage (?)

Pour REMACLE (T II, pp. 156-157), Jean, le marié 3 fois, serait né à Agnat en 1642, baptisé le 18.08.1649.

- x1** ca 1682, Françoise de St-CHAMAND, + 25.01.1685, d'où 2 François, l'un seigneur des Grezes et de la Bastide, l'autre de Montgrion (hérité de sa mère)
x2 : 05.01.1686 Charlotte de GOUZEL, + 30.08.1693, d'où un Alexandre et un Jean (cf Colamine)
x3 1.02.1695, Catherine CHALVET de ROCHEMONTEIX, d'où Jean, seigneur de Granat, Jacques, seigneur des Grezes, et Jeanne, mariée

Il existe un Sébastien, chanoine de St Antonin en Rouergue, fils de Claude x 5.02.1601 avec Michelle de FAUGIERES. Ce Claude est grand père du Jean x Françoise de St CHAMANS.

Il me semble qu'il y a du travail pour remettre tout cela au carré !!!

En ce qui concerne le relevé du CGHAV, si les parents ne sont pas cités dans l'acte et qu'il s'agit d'une « reconstitution » à partir d'autres documents, cela devrait être indiqué dans les commentaires du relevé.

Alain ROSSI (cghav-2140)

REMACLE s'est trompé. Claude (des) FRANÇOIS seigneur des Grèzes et d'Anichat, + 28.01.1669, n'a pas eu un fils mais bien trois fils :

- Jean des FRANÇOIS, sr de Granat, ° 18.08.1649, + 24.01.1726 x Françoise de St CHAMAND, + 27.01.1687 à Vodable, dame de Montgrion. Cavalier dans la compagnie du comte de Rinceul dans le régiment de Poitou en 1674. Âgé de 45 ans dans le ban du 29.03.1689 (B RI) supplément 15 P cahier 3 folio 77 verso) et de 40 ans (sic) dans le ban du 06.05.1693 (B RI supplément 15 HH cahier 3 folio 4 verso n° 24). Dont

François des FRANÇOIS sr de Montgrion ° ca 1688 (en fait, un peu plus âgé), + 29.09.1748 à Colamine, x Marie de LA FAYETTE-VIEILLE.

- Sébastien des FRANÇOIS, ° ca 1647 sr d'Aniac, probablement filleul de son oncle le chanoine. Dans le ban de septembre 1674, il est bien précisé qu'il a deux frères, Jean-François et François (B RI 353 C cahier 3 folio 9 n° 336).
- François des FRANÇOIS x 5.01.1686 à Gignat Charlotte de GOUZEL + 30.08.1693, puis x 01.02.1695 Catherine CHALVET de ROCHEMONTEIX. Dans la compagnie du sieur de ST-PAUL en 1674. Dont Jean des FRANÇOIS sr de Granat ° 20.07.1696, + avant 1744, x Jacqueline SAULTY.

Je ne pense pas par ailleurs que François des FRANÇOIS, sr des Grèzes et de la Bastide, x de Charlotte MONTEIL ° ca 1663, + 06.12.1708, soit le fils de François des FRANÇOIS et de Françoise de St CHAMAND. Je pense plutôt qu'il s'agit du même personnage, remarié après le décès de sa première femme.

Jean-Noël MAYET (cghav-657)

Tant REMACLE que RIBIER semblent avoir pris quelques libertés en ce qui concerne cette famille.

Notez que contrairement à ce qui semble communément admis, François des FRANCOIS, époux de Marie de la FAYETTE-VIEILLE, n'est pas le fils de Françoise de St-CHAMANS : son contrat de mariage le 19.08.1716 chez Me ROULHON, notaire à Antoingt, indique très clairement qu'il est le fils de Jean des FRANCOIS et de défunte Charlotte de GOUZEL (Jean est alors remarié avec Catherine de ROCHEMONTEIX, dont la filiation n'est pas non plus celle suggérée dans REMACLE).

A mon avis, on s'oriente plutôt vers cette généalogie : Claude des FRANCOIS x Antoinette de DONNIOL, dont

1. Jean des FRANCOIS, sr de Granat (+ 1726)
 - x1** Françoise de St-CHAMANS (+ 1687) ;
 - o 1680 avorton
 - x2** Charlotte de GOUZEL (+1693)
 - o Alexandre des FRANCOIS (1690-1693)
 - o François des FRANCOIS, sr de Montgrion., (~1691-1748), x 1716 Marie de la FAYETTE
 - o Jean des FRANCOIS (1693-1694)
 - x3** Catherine de ROCHEMONTEIX (+1720)
 - o Jean des FRANCOIS, sr du Vernet (1696-1720)
2. Sébastien des FRANCOIS, sr d'Agnat +1685/
3. François des FRANCOIS, sr de la Bastide et des Grèzes, x 1685 Charlotte MONTEL (+1708). Dont postérité à Mareugheol.

Je n'ai pas encore réussi à vérifier certaines dates citées dans RIBIER ou REMACLE :

- mariage Jean des FRANCOIS x Françoise de SAINT-CHAMANS, vers 1682 (REMACLE): il faut chercher avant octobre 1680, date à laquelle l'un de leur fils (avorton) est enterré à Colamine
- mariage Jean des FRANCOIS x Charlotte de GOUZEL, le 05.01.1686 ou 05.01.1689 (deux dates différentes dans REMACLE, selon que l'on regarde les généalogies FRANCOIS ou GOUZEL!): il s'agit plus probablement de la 2^e date (puisque Françoise de St-CHAMANS

meurt en janvier 1687). Mais s'agit-il d'une date de mariage ou de contrat de mariage (passé où ?)

- mariage Jean des FRANCOIS x Catherine de ROCHEMONTEIX, le 01.02.1695 (REMACLE): cette date doit être celle d'un contrat de mariage passé chez Me FARNET (j'en ai trouvé une référence dans des pièces du greffe de Vodable concernant un différend opposant Jacqueline SAUTY à Jeanne Françoise des FRANCOIS)

Mais j'en reviens à ma question de départ: quelle est la source du relevé de Gignat qui indique que François des FRANCOIS (x Charlotte MONTEL) est le fils de Jean des FRANCOIS et Charlotte de ST-CHAMANS ?

David COUYRAS (cghav-2890)

C'est très cohérent avec ce qu'on sait de la famille de SAINT-CHAMANS.

En effet, Charlotte de SAINT CHAMANS, + 26.11.1719, dame du Boucheron (paroisse de Doranges), fille de Jacques de SAINT CHAMANS et de Françoise de FRETAT dame du Boucheron, et épouse (x1) de Claude de LA ROCQUE seigneur de Cronce, + 04.05.1677 à Doranges, puis (x2) par cm du 24.12.1687 Jean PORTAIL veuf de Jeanne de BONNEVILLE, est héritière de la seigneurie du Boucheron, d'abord par indivis puis seule.

Or Françoise de SAINT-CHAMANS, l'épouse de Jean des FRANÇOIS, était sa sœur.

Si Charlotte est restée seule héritière du Boucheron, c'est qu'elle était la seule survivante et héritière de ses parents... (et que sa sœur n'eut pas d'enfants survivants)

Jean-Noël MAYET (cghav-657)

147-16561 GENILIER-DENOYER (63)

La fiche Brunel du couple donne seulement :

- la naissance de son fils Benoît le 09.06.1756 et son x avec Marie CHAMBAS le 21.02.1786
- le x de sa fille Marie le 04.05.1790 avec Annet BLANC-VERDIER (Marie + 17.03.1827 à 80 ans donc ° ca 1747)

J'en conclus que ce couple n'a pas toujours vécu à Augerolles et que Guillaume a ramené son épouse de je ne sais où. Le nom de GENILIER n'est pas très courant à Augerolles; il l'est plus à Courpière, Sermentizon....

A Augerolles à cette époque : François GENILIER, du Poyet-Anadis (Poyet-Bas) x1 Antoinette SPIRAT, x2 13.09.1706 Jeanne FONLUPT, mais pas de ° Guillaume.

Ce François était journalier et qualifié de pauvre.

Henri PONCHON (cghav-62)

Guillaume GENILIER ou GENILHIER a passé un contrat de mariage en 1743 à Augerolles (vu sur le relevé des CM d'Augerolles du CGHAV).

Il est le fils de Jean, de Neuville, décédé avant 1743 et de Anne LACOUR, décédée à Sermentizon, lieudit Troisville, le 15.02.1760.

Marie NOYER est fille de Jean, + av. 1743 et de Marie AUZIOT.

Anne-Marie THEALLIER (cghav-3687)

La solution est à Sauviat où Guillaume GENILIER ° 06.10.1719 fs Jean DEGENILIER et Anne (de) LACOUR. Jean DEGENILIER, fs + André et Catherine BERRY, originaire de Piboulet x 20.10.1718 Sauviat Anne (DE)LACOUR, fa Guillaume et + Clauda DECORNET, originaire du Poyet à Augerolles.

Jean-Marc FAYOLLE (cghav-2340)

147-16571 MONGIER-MAUCOURT (63)

François MONGIER (MONGET), fs François et Françoise BORDEL, x 20.05.1765 Orbeil Anne MAUCOUR, fa Claude et Marie ARNAUD, du Chauffour.

Andrée CHADEBOST (cghav- 1521)

147-16574 PASTURAL (63)

Hilaire du PASTURAL est connue et référencée avec sa famille dans REMACLE (Dictionnaire généalogique des Familles d'Auvergne), de même que la famille (de) GRANDON et la famille (de) REYNAUD (sgrs du Grippel sur Marat). Des mariages entre cousins rendent l'ensemble un peu compliqué mais compréhensible.

Élément certain : Antoine GRANDON, écuyer, sgr de la Batisse (St Genès près Chaméane) et des Escures, fs Charles et Gabrielle REYNAUD, épouse en secondes noces, par Cm du 21.01.1622 passé au château du Pastural (St Anthème) Hilaire du PASTURAL, née et baptisée Grandrif 25.05.1603, fa Louis et Gilberte PAPON, vve de Jacques de VERTAMY.

Ce contrat a été insinué à Riom sous la cote donnée par REMACLE de « IR reg 117 f° 35 v° » : les références de REMACLE ne sont plus les cotes actuelles avec un décalage de 35 ou 36 registres, mais le foliotage est exact (les chefs de salle des AD63 renseignent parfaitement sur ce point).

Les généalogies de REMACLE donnent plusieurs générations en amont et en aval, mais attention à l'attribution des enfants au 1^{er} ou 2^e lit, quand c'est le cas comme pour Antoine GRANDON.

Alain ROSSI (cghav-2140)

Depuis REMACLE, le système de numérotation des Insinuations a effectivement été modifié.

A l'époque, on avait par exemple IR 80 (Insinuation Registre 80) suivi du numéro de pages. Maintenant on a B. Ins.116 (je ne sais pas pourquoi ce changement de numéro) et même numérotation de pages.

Il est intervenu un décalage de 35 ou 36 dans la numérotation.

Pour quelques registres que j'avais consultés: IR 34 est devenu B.Ins. 69, IR 80 = B.Ins. 116, - IR 84 = B.Ins. 120

Henri PONCHON (cghav-62)

Il existe une table de concordance, consultable en salle de lecture aux AD.

Jean-Noël MAYET (cghav-657)

Hilaire du PASTURAL, fa de Louis et Gilberte PAPON, est bien celle qui est recherchée avec un Cm du 21.01.1622 devant Me Claude CALEMARD, notaire de Viverols et La Roüe. La copie de ce contrat se trouve dans les « Insinuations judiciaires de Riom ». Ces insinuations, copies de tous les actes notariés importants depuis 1551 jusque 1703, représentent quelques 225 registres grand format de 150 à 500 folios (doubles pages).

Au plan généalogique, en dehors des données de REMACLE (familles du PASTURAL et GRANDON), deux personnes vous intéressent qui viennent du Forez et non d'Auvergne :

1. Gilberte PAPON (x2 Louis du PASTURAL) : vous trouverez un très gros ensemble de documents sur les PAPON, seigneurs du Goutelas, auxquels Gilberte appartient certainement, dans les archives de « La Diana » de Montbrison sous la cote « 1 E 7 » du « Fonds

Goutelas » (voir l'inventaire des archives de La Diana sur GeneaNet en tapant par ex « PAPON GOUTELAS » dans votre moteur de recherches. Cette Gilberte serait logiquement la sœur d'un François PAPON, seigneur de Goutelas, dont le contrat de mariage du 20.03.1621 figure dans ce fond.

2. Antoinette de ROCHEFORT, fa d'Etienne et Antoinette de BEAUZAC, x Claude du PASTURAL (Cm 1.06.1551) Vous trouverez une généalogie des ROCHEFORT sur GeneaNet (arbre d'Henri PICHOT) en tapant sur votre moteur de recherches « VERTAMY ROCHEFORT ». Cet arbre débute à André de VERTAMY, frère de Jacques, 1^{er} mari de Gilberte PAPON.

Cette généalogie ne vous donne pas la généalogie d'Antoinette de ROCHEFORT, mais Etienne étant fs d'Antoine et Marguerite SALEMARD, cet Etienne serait le frère de Louise, mère d'André de VERTAMY

Comme toujours avec ces arbres de GeneaNet, vous serez dépendant de la qualité des recherches d'Henri PICHOT qui a établi cet arbre, avec sans doute quelques hypothèses. Mais rien ne vous empêche de prendre contact avec lui.

Alain ROSSI (cghav-2140)

147-16575 PASTURAL-PAPON

REMACLE indique une date précise de contrat de mariage et la référence du registre d'insinuation dans lequel ce contrat du 27 mai 1589 est copié et consultable aujourd'hui. On ne peut mettre en balance un document d'époque avec une date approximative donnée par un chroniqueur.

Cette date de 1587 est probablement « concoctée » à partir de la naissance du dernier des 3 enfants du premier mariage ou du décès du premier mari.

Quant aux parents de Gilberte PAPON, qui a eu 6 enfants de Louis du PASTURAL, donc nés après 1589, il est impossible (pour des raisons physiologiques = ménopause) qu'elle soit fille de parents mariés en 1516, même si sa mère alléguée avait 16 ans lors de son mariage.

Pour la petite histoire Anne BURGENSIS, qui apparaît sans doute d'un acte écrit en latin, devrait être en Français Anne BOURGES (ou de BOURGES), la latinisation des patronymes se faisant en utilisant le génitif singulier latin.

Alain ROSSI (cghav-2140)

147-16577 PAYZAUD

Ce genre de repérage est toujours très difficile. Quelques indications que l'on peut utiliser :

- le fait qu'un autre diocèse ne soit pas mentionné avec le lieu d'origine de l'époux indique de façon pratiquement formelle qu'il est du même diocèse. Donc certainement pas du Puy-en-Velay (comme nous disons) dont le diocèse était celui du Puy.

- il reste dans le diocèse de Clermont, deux Puy : Puy-St-Gulmier et Puy-Guillaume. Pour Puy-Guillaume une rapide visite aux tables décennales du 19^e montre la présence des patronymes PAISSON et, moins intéressant, PIGERON. Alors que l'on ne trouve rien de tel à Puy-St-Gulmier.

Tout cela ne fait pas une certitude, mais seulement une indication.

Alain ROSSI (cghav-2140)

Sur GeneaBank, (relevé du CGHAV), j'ai trouvé le mariage à Rochefort-Montagne de PEYRON Jean et Ligière GRELLET en 1726, et avec Genealogie.com, je

trouve beaucoup de PEYRON Jean en Haute Loire : le Caire, Monistrol-sur-Loire. Peut-être une piste pour la naissance de Jean.

Monique VEDRINE (cghav-3357)

Il est précisé qu'il s'agit d'un « *garçon errant* ». Donc sans attaches, à l'inverse d'un migrant saisonnier (comme par exemple un scieur de long, ou un charbonnier), qui se déplace en groupes plus ou moins familiaux. Il est tout à fait possible qu'au fil de ses errances, il soit identifié à son diocèse d'origine, et pas à sa paroisse d'origine. Et avec Monique VEDRINE, je ne pense pas qu'il faille exclure la piste du diocèse du Puy.

Jean Noël MAYET (cghav-657)

147-16582 de SAUNAC (SAUNHAC)

Sur la base du livre de BONALD et de quelques sites complémentaires, je crois pouvoir dire que :

Après Alzias I de SAUNHAC, il y a eu Jean I, puis Alzias II, puis Jean II.

Jean II a eu une douzaine d'enfants avec 3 femmes. Parmi eux, Jean III, lui-même ayant convolé avec 3 femmes.

Parmi ses enfants, on trouve

- Guyon x (1548 ?) Jacqueline de MONTAMAT de Messilhac dont une seule fille ° ca 1550 Marguerite, elle-même convolant 3 fois. Elle est née vers 1550 (16 ans à son mariage).

- autre Guyon, demi-frère du précédent, qui devient en 1550 chevalier de Malte.

Un autre Guyon est le fils d'un de leur cousin germain, Pierre, fils de François frère de Jean III.

En reprenant cette généalogie au départ, on a ainsi :

I. Alzias I de SAUNHAC, + av. 1448, baron de Belcastel, sénéchal de Beaucaire en 1407, x Béatrix d'Ampiac, dont

II. Jean I, x Hélène de CASTELNAU-CAYLUS, dont

III. Alzias II (1427-1488) x Cécile de VERNHES, dont

IV. Jean II (ca 1452-1519), baron de Belcastel,

x1 ca 1478 Anne de TOULOUSE-LAUTREC, dont

- Marie x Antoine de MANCIP,

- Jeanne x Jean d'AURE

x2 1481 Marie d'ASTARAC, dont

- Christine x Jean de BELCASTEL (dont Pons)

- Bertrand x Béatrix de MORLAIX,

x3 1489 Marguerite (Marie) de CAUSSADE, dont

- Jean III qui suit

- François x 1538 Jeanne de PEYROLLES (dont Bertrand x Germaine de SAINTE-COLOMME, Pierre x Marquese de GIRONDE, et Jeanne x Jean de LOUPDAT)

- autre François

- Pons

- Bernard

V. Jean III, baron de Belcastel, + 1544,

x1 1509 Hélène de ROUSSET, dont

- Guyon x ca 1548 Jacqueline de MONTAMAT de Messilhac (dont Marguerite °26.03.1550, x1 1566 François du PORT, x2 1574 Charles de BARBEZIERE, x3 1579 Raymond CHAPT)

- Clément x 1537 Hélène de MONTBRON

- Marie x 1546 Jean de MORLHON

x2 1537 Jeanne de BELCASTEL,

x3 ? Norette de CARBON, dont

- Guyon, chevalier de Malte en 1550

Geneviève LE BLANC (cghav-1311)

147-16584 de SIRMONT-CHAMBOYT (63)

Je n'ai pas la réponse, mais je suis aussi intéressé car j'étudie également cette famille de SIRMOND.

L'existence de deux Étienne de SIRMOND à Ferrières-sur-Sichon ne facilite en effet pas les choses...

1/ Étienne de SIRMOND l'ainé, + 10.06.1677, « *fils de Me Amable* » et père de deux enfants naturels :

- Françoise (fille de Marie THÉVENET), ° 28 et baptisée 29.08.1663 (parrain François de SIRMOND, marraine Françoise LAFAYE femme de Claude ARTHAUD), x 13.02.1689 Jean BARENET, fils de Philippe BARENET et de Louise de ROLLIN, de Busset
- Joseph (fils de Claude GENESTE), sabotier, bapt. le 20.08.1670 à Ferrières-sur-Sichon, x Renaison en février 1699 à Marie BLETERIE, fille de Nicolas, laboureur, et de Jeanne FORGE.

2/ Étienne de SIRMOND le jeune, ° ca 1633, + 16.08.1713 Ferrières sur Sichon, x demoiselle Antoinette CHAMBOIT, fille de Gaspard, sieur de Recots, dont :

- Alexandre, bapt. 15.05.1673, parrain noble Alexandre de MANISSY, marraine demoiselle Françoise BARTHELAT
- Jeanne Marie, bapt. 29.01.1676 ; parrain Me BARTHOMIVAT, marraine demoiselle Marguerite de SIRMOND, épouse de Me BLETERIE.
- Gaspard, ° 01 et bapt. 02.11.1678 ; parrain honnête personne Gaspard CHAMBOIT le jeune, marraine

demoiselle Marie CHAMBOIT femme de Me Nicolas DECOMBES.

- Bonnet, ° et bapt. 15.08.1681; parrain Bonnet FAURE, marraine Marie Claire BOFFETIE.
- Joseph, bapt. 10.03.1684; parrain Joseph FOUGEROLLES, lieutenant de Ferrières, marraine demoiselle Louise JOLY
- Louise x 13.02.1689 Jean BARENET, fils de Philippe BARENET et de Louise de ROLLIN.
- Françoise qui reçoit une donation le 26.03.1691 de Jean de SAULX-TAVANNE (AD Allier, Fond Perrot des Gozis, dossier 5475)

J'ai tendance à penser qu'Étienne de SIRMOND le jeune est en fait celui baptisé le 30.05.1639 (parrain honorable personne Me Étienne de SIRMOND, marraine honnête femme Claude EIBRALT femme de Me François COLIN), fils de Me Amable de SIRMOND + 28.10.1669, notaire et lieutenant de la châtellenie de Ferrières, et d'honnête femme Jacqueline COLIN).

(*sauf indications contraires, actes passés à Ferrières-sur-Sichon*)

Jean-Noël MAYET (cghav-657)

147-16585 TAILLANDIER-RODDE (63)

Antoine TAILHANDIER, fs de feu Benoit et de feu Antoinette GOUTTEBROZE x Marat 01.03.1745 Anne RODDE, fa d'Antoine et de feu Antoinette BEAL.

Jean Marc FAYOLLE (cghav-2340)

COMPLÉMENTS À LA GÉNÉALOGIE D'EUGÉNIE DAUZAT, NÉE LICHERON publiée dans Ama ! n° 143 (p. 44)

par Paul GUILLOUX (cghav-1560)

7^e génération

76. Marin CHALARD, ° 08.11.1712 Glaine Montaigut, x 1740 Montmorin 22.02.
77. Anna MASSON DUSSON

8^e génération

152. Antoine CHALARD x Glaine Montaigut 02.02.1712
153. Pirollnelle CELERIER
154. Antoine MASSON DUSSON x
155. Gabrielle GARDETTE
161. Angélique MURE, ° 19.12.1678 Bongheat

9^e génération

304. Jacques CHALARD x Cm 13.06.1672 Me Huguet
305. Antonia TOURNAIRE
306. Jean CELLERIER x cm 02.02.1674 Me Huguet
307. Catherine MURE, ° 16.05.1655 Bongheat
322. Joseph MURE, ° 12.12.1651 Bongheat,
323. Roberte DSSALLES, de Neuvile

10^e génération

608. Jean CHALARD
609. Antonia PANEM
610. Jean TOURNAIRE
611. Antonia FRADOT
612. Marin CELLERIER
613. Marguerite CHALARD

614. Jacques MURE
615. Magdeleine COUDERT
644/645 = 614/615

11^e génération

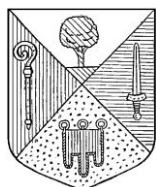
1224. Louis CELLERIER

(*Note : Les 76/77 sont mes 216/217*)

Autre lecture des ancêtres de Jean DAUZAT (n° 42) déclaré fils d'Antoine et Catherine CHOMETTE à son mariage avec Françoise CHEMINAT le 23.01.1776.

84. Antoine DAUZAT x Egliseneuve-près-Billom (EpB) 18.04.1730
85. Catherine CHOMETTE
168. Michel DAUZAT x EpB 06.02.1690
169. Anne OUVRY
170. Louis CHOMETTE ° 22.11.1669 EpB, y x 27.02.1696
171. Antoinette COULAUD, de Courpière
336. Antoine DAUZAT
338. Antoine OUVRY
340. Jean CHOMETTE x
341. Benoite GIRY
342. Claude COULAUD

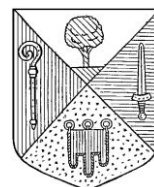
CERCLE GÉNÉALOGIQUE ET HÉRALDIQUE DE L'Auvergne ET DU VELAY



Fondé en avril 1978 - Association loi de 1901

membre de la Fédération Française de Généalogie
filiale de la Ligue Auvergnate et du Massif Central
membre de l'Union Généalogique Auvergne-Bourbonnais-Velay
Siège social : 55 rue de Châteaudun - 63000 Clermont-Ferrand

Internet : <http://www.cghav.org> - Forum : <http://fr.groups.yahoo.com/group/cghav>



Conseil d'Administration 2013-2014 : Mmes Christiane BELLIER – Jacqueline BRIFFE – Marie-Françoise BRUNEL (*Vice-Présidente*) – MM. Jean-Pierre BARTHÉLEMY (*Secrétaire*) – Dominique BÉNET – Jean-François CROHAS – Jean-Marc FAYOLLE – Yves GLADEL (*Président d'Honneur*) – Philippe JOUVE – Robert LÉOTOING (*Trésorier et Vice-Président d'Honneur*) – René MONBOISSE – Jean-Noël MAYET – Henri PONCHON (*Vice-Président*) – Alain ROSSI (*Président*).

Membres Fondateurs :

Mme Marguerite Marie HYPPOLITE – M. Michel TEILLARD d'EYRY (*Président d'Honneur*)

Adresses des correspondances :

- Générales, Adhésions, Renouvellements : M. Alain ROSSI, Tél. : 01 4637 3315 ; 06 8070 1538 ;
16 rue de l'Église, 92200 Neuilly ; Courriel : rossi.cghav@orange.fr ,
- Questions et réponses : M. Jean Pierre BARTHÉLEMY, Tél. : 01 4336 2005 ;
14 rue Broca, 75005 Paris, Courriel : barthelemyjpmc@wanadoo.fr
- Commandes de tables de mariages, baptêmes et sépultures et bulletins anciens :
M. Robert LÉOTOING, Tél. : 01 6903 5509 ; 47 rue d'Yerres, 91230 Montgeron.,
- Commandes des « Publications du CGHAV » : M. Henri PONCHON, Tél. : 01 4626 4114,
5 rue des Fontenelles, 92310 Sèvres, Courriel : henri.ponchon@wanadoo.fr ,

Rappel : tous les règlements doivent être effectués par chèques libellés à l'ordre du CGHAV.

Internet : Site Internet : <http://www.cghav.org>

Contact général par le site : « *Contactez-nous* »

Forum : <http://fr.groups.yahoo.com/group/cghav> (modérateur M. Jean François CROHAS, jfcrohas1@orange.fr)

Nimègue : responsable de la gestion informatique des bases et de leur mise en ligne : Dominique BÉNET
Assistance et questions : M. Jean-Marc DAUDANS : 01 4760 0531 ; Courriel : cpamtil@club-internet.fr

Puy de Dôme : Mme Marie-Françoise BRUNEL, Courriel : cghav63@orange.fr

Bibliothèque : 55 rue de Châteaudun 63000 Clermont-Ferrand. (*ouvertures dans « Avis Importants »*)

Région Parisienne : M. Jean Pierre BARTHÉLEMY, 14 rue Broca, 75005 Paris, barthelemyjpmc@wanadoo.fr ;
Correspondante : Mme Nicole BIENVENU 150 rue St Maur 75011 Paris ; Courriel : j.n.bienvenu@wanadoo.fr

Cantal : M. Jean Marc DAUDANS, Tél. : 01 4760 0531 ; Courriel : cpamtil@club-internet.fr

Groupes d'échanges : Livradois-Forez : M. Henri PONCHON ; Courriel : henri.ponchon@wanadoo.fr

Volcans-Val d'Allier : Mme Marie Françoise BRUNEL,

55 rue de Châteaudun, 63000 Clermont-Ferrand ; Courriel : cghav63@orange.fr

Combrailles et Limagne : Mme Christine EMERY-DI BELLA,

Impasse du Vieil Abreuvoir, 63670 Le Cendre, Courriel : mumchris63@yahoo.fr

Délégations : Lyon / Rhône-Alpes :

M. Jean Marc FAYOLLE, 17 rue de St Cyr, 69009 Lyon, Courriel : jean-marc.fayolle@dbmail.com

Mme Brigitte LACROIX, Tél. : 06 6600 2100, Courriel : celacgen@yahoo.fr

Bibliothèque : 39 bis rue de Marseille, 69007 Lyon. (*voir ouvertures en rubrique « Avis Importants »*)

Provence, Mme Jacqueline BRIFFE, les Cassams, chemin des Lauves, 13100 Aix en Provence,

Tél. : 04 4296 3221 ; Courriel : jacqueline.briffe@wanadoo.fr ;

Correspondant (Provence-Est) : M. Jean-Claude FAYET,

10 rue Raoul Ponchon 06300 Nice, Tél. : 04 9354 2398 ; Courriel : fayet.j-c@wanadoo.fr.

Pour la gestion des adhérents et l'envoi de la revue, nous utilisons un fichier informatisé (CNIL n° 855488) Aussi, conformément à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification auprès de M. Alain ROSSI, par courrier postal (16 rue de l'Église - 92200 Neuilly) ou électronique (rossi.cghav@orange.fr)

Œuvres d'Émile ROLLIER, peintre Condatais (1902-1993)



Vue de St Flour



Vaches au buron



Pèlerinage des bergers
Chapelle de la Font-Sainte
(St Hippolyte-15)

ISSN 0220 6765

Directeur de la publication : Alain ROSSI

16, rue de l'Église – 92200 – Neuilly sur Seine

Imprimerie SOPEDI : 5 avenue Ampère – 91321 – Wissous Cedex

CPPAP : 0916 G 85293

Publication trimestrielle paraissant en février, mai, août et novembre

N° 147 - février 2014 (1^{er} trimestre)